



JEUDI 27 OCTOBRE 1994

No 35795 - 114e année
J.A. 2300 La Chau-de-Fonds
Fax: 039/210 360
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310
Rédaction: 039/210 210
Abonnements: 039/210 311
Annonces Publicitas: 039/210 410

L'Impartial

Accord de paix israélo-jordanien sous le double parrainage des Etats-Unis et de la Russie

46 ans de guerre enterrés

Israël et la Jordanie ont signé hier un accord de paix mettant fin à 46 années d'état de guerre. La signature du traité a eu lieu à la frontière entre les deux pays en présence du président américain. Après l'Egypte en 1979, la Jordanie est le second Etat arabe du Proche-Orient à faire officiellement la paix avec Israël.

Le traité a été signé par les chefs de gouvernement d'Israël, Yitzhak Rabin, et de Jordanie, Abdel Salam Majali. La cérémonie de signature, empreinte d'émotion, a réuni 5000 invités, dont la présidente du Conseil national, Gret Haller.

Les ministres des affaires étrangères des Etats-Unis et de Russie ont également apposé leur paraphe sur le document. Les Etats-Unis et la Russie sont les co-parrains du processus de paix israélo-arabe.

Le président américain Bill Clinton, qui a co-signé le texte, a assuré à la Jordanie et Israël du soutien des Etats-Unis pour garantir l'application du traité malgré l'opposition des «forces de la terreur». «Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas les laisser réussir, nous ne les laisserons pas réussir», s'est-il écrié.

Auparavant, le roi Hussein a rendu hommage aux victimes de la guerre entre les deux pays. «Tous les fils d'Abraham se souviendront de ce jour», a ajouté le roi. «Il n'y aura plus de mort,



plus de souffrances, plus de soupçons, plus de peur, plus d'incertitude sur ce que chaque jour qui passe apportera», a encore dit le souverain hachémite. Yitzhak Rabin a lui aussi privilégié l'avenir. Il a déclaré que le «désert allait désormais reflurir».

LA TERRE ET L'EAU

Fruit de trois ans de négociations publiques et de plusieurs rencontres secrètes entre le roi Hussein et les dirigeants israéliens, le traité garantit à Israël la sécurité sur sa frontière la plus longue et jette les bases d'une vaste coopération économique avec la Jordanie. Il permet à cette dernière de récupérer sa souveraineté sur 380 km² de terres occupées par Israël. L'Etat hébreu a également accepté de lui restituer 50 millions de m³ d'eau par an.

Accueilli favorablement en Israël, à l'exception des intégristes religieux juifs, l'accord israélo-

jordanien a été condamné par les organisations islamistes de la région opposées au processus de paix. Moins d'une heure avant la cérémonie, des tirs de mortier ont eu lieu depuis le Liban sur le nord d'Israël. Ils n'ont pas fait de victime.

GRÈVE DANS LES TERRITOIRES OCCUPÉS

La Cisjordanie et Jérusalem-Est ont été paralysées par une grève générale. Le mouvement ne concernait en revanche pas les zones autonomes de Gaza et de Jéricho. De nombreux Palestiniens craignent que l'accord entre la Jordanie et Israël ne débouche sur une mainmise d'Amman sur la Cisjordanie. Yasser Arafat s'est insurgé mardi contre le rôle dévolu à la Jordanie dans le contrôle des lieux saints musulmans de Jérusalem. «Jérusalem est la capitale de l'Etat de Palestine, que cela leur plaise ou non», a-t-il déclaré.

Plusieurs pays ont salué le traité signé à Araba. Le Conseil fédéral a considéré cet accord comme une «étape historique». Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a de son côté estimé que

l'accord n'était qu'un «premier pas» sur un chemin «extrêmement long» vers une paix globale.

(ats, afp, reuter)

● Page 2

Les principaux points

Principes généraux: Les deux pays «reconnaissent et respectent leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur indépendance politique» réciproques.

Frontière: La frontière internationale, «délimitée par référence à la définition de la frontière sous le Mandat», sera déterminée «neuf mois au plus tard après la signature du Traité».

Sécurité: Les parties «s'engagent à fonder leurs relations sur la confiance mutuelle, le développement des intérêts communs et la coopération».

Relations économiques: Les deux parties conviennent «de lever toutes les barrières discriminatoires aux relations économiques normales».

Lieux saints: Chaque partie «assurera la liberté d'accès des lieux d'importance religieuse et historique». (ap)

Sri Lanka

Gouvernement accusé

L'opposition sri lankaise a accusé hier le gouvernement de porter une part de responsabilité dans l'assassinat de son chef, Gamini Dissanayake. La veuve de ce dernier disputera à sa place l'élection présidentielle du 9 novembre.

Page 2

Union européenne

Droit de vote pour tous

Les prochaines élections municipales dans les pays de l'Union européenne (UE) doivent être ouvertes dès 1995 à tous les citoyens de l'Union, y compris ceux qui ne résident pas dans leur pays d'origine. C'est ce qu'indique une résolution adoptée hier par les euro-députés réunis à Strasbourg.

Page 4

Suisse

Vers un air moins pollué

Les cantons soutiennent largement la stratégie du Conseil fédéral contre la pollution de l'air. Parmi les 65 propositions émanant de 18 cantons, figurent notamment l'introduction de la taxe sur le CO₂, sur les composés organiques volatils (COV) et la taxe sur les camions en fonction des prestations.

Page 6

Primes de l'assurance-maladie

L'Etat veut serrer la vis

Dès 1996, le canton de Neuchâtel envisage de ne plus prendre en charge à 100% les primes d'assurance-maladie des personnes les plus défavorisées. Une économie de 3,5 millions de francs par année que les intervenants sociaux jugent très mal placée.

Page 19

Football - LNA: NE Xamax ramène un point de Bâle

Sans trop souffrir



Gilbert Gress

L'Alsacien a innové à Bâle. Bien lui en a pris!

(ASL)

● Page 13

OPINION

Parrainage

L'Histoire avance par saccades. C'est plus vrai que jamais au Proche-Orient avec la signature hier du traité de paix entre Israël et la Jordanie, sous le parrainage du président Clinton et du ministre russe des Affaires étrangères Kozyrev.

Depuis que le rideau de fer s'est écroulé, plus rien en fait ne nous étonne, à commencer par l'accord historique entre l'Etat d'Israël et l'OLP sur l'autonomie de la Palestine. Voici maintenant que le processus s'accélère depuis que le roi Hussein et le premier ministre Rabin ont décidé hier de clore un douloureux chapitre de quarante-six ans de guerre.

Les pourfendeurs de ce traité ont beau jeu de dire qu'il ne s'agit que d'un document signé au plus haut niveau sans consultation du peuple, qui n'a donc aucune raison de se mettre en liesse. Certes, comme pour le précédent accord israélo-palestinien, on se trouve devant un traité de raison, parce que l'on ne saurait indéfiniment mener une guerre ne débouchant que sur le chaos.

Mais les vrais chefs d'Etat doivent savoir dépasser les haines ancestrales. On ne saurait trop rappeler combien les chefs d'Etat Sadate et Begin avaient été visionnaires en présentant l'évolution inéluctable du Proche-Orient lors des accords de Camp David sous l'égide du président Carter.

Quoi qu'on pense, il y a une logique, parfois obscure, dans un conflit d'ordre géostratégique.

Logique qui échappe longtemps à l'observateur, parce que les intérêts étrangers d'ordre supérieur mettent du temps à se révéler. C'est précisément la situation qui se présente actuellement au Proche-Orient.

L'intérêt des Etats-Unis, mais aussi celui des pays engagés dans le conflit, exige des révisions déchirantes et des renoncements douloureux. C'est alors, comme hier à la frontière israélo-jordanienne, le moment de ravalier haines et désirs de vengeance. Non seulement parce que la situation économique le commande, mais parce que d'autres menaces se lèvent à l'horizon. L'équation se résume en quelque sorte à l'instauration rapide de la paix dans la région ou à l'irrésistible irruption de l'intégrisme.

Toutefois, des traités ne suffisent pas à imposer la paix comme par enchantement. Il faudra poursuivre l'effort économique en faveur des populations défavorisées et les Palestiniens en zone autonome attendent toujours les fruits des accords de l'an passé.

Le président Clinton le sait aussi, pressé qu'il est par la situation intérieure américaine. Une tâche encore plus ardue l'attend auprès de Hafez El Assad à Damas. Car il sait que le président syrien est actuellement le maître du jeu pour l'avènement de la paix au Proche-Orient.

Mais il s'agit là d'une partie beaucoup plus difficile.

Blaise NUSSBAUM

BIKINI TEST REVELATION DU PALEO FESTIVAL 94 BEN HARPER Dimanche 30 octobre 1994 à 20h. L'Impartial

Pollution pétrolière dans le Grand Nord de la Russie

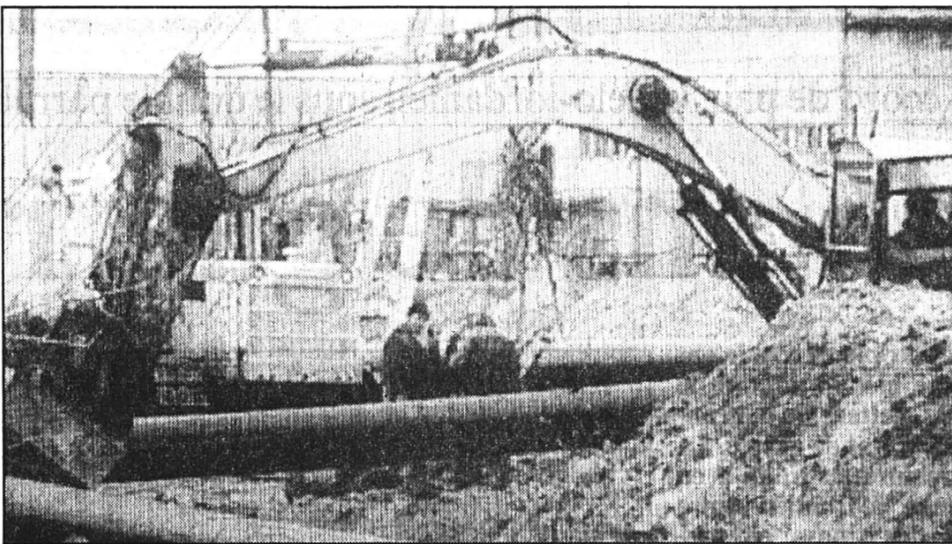
Marée noire sans précédent

Les autorités russes ont reconnu hier que la compagnie pétrolière responsable de la pollution dans le Grand Nord du pays leur avait caché son ampleur. Cette marée noire pourrait représenter la troisième catastrophe pétrolière de toute l'histoire, selon l'organisation Greenpeace.

Le ministre russe pour les Situations d'urgence, Sergueï Choïgou, a accusé hier la compagnie pétrolière locale KomiNeft d'avoir «caché la vérité» aux autorités centrales, à propos de l'ampleur des fuites survenues sur un oléoduc de la région arctique. «Nous regrettons le retard dans l'information sur les vraies dimensions de ce qui est arrivé», a déclaré le ministre au cours d'une conférence de presse.

Le responsable russe n'a cependant pas été jusqu'à reconnaître les chiffres du gouvernement américain et de Greenpeace. Ceux-ci font état de 2 millions de barils (280.000 tonnes) de pétrole déversés depuis plusieurs mois dans une région de bois et de marécages de la république russe des Komis (1600 km au nord-est de Moscou).

Ce chiffre ferait de la marée noire russe la troisième plus grave catastrophe pétrolière de toute l'histoire. Elle se placerait juste après la marée noire de 1991 pendant la guerre du Golfe (5 millions de barils), et celle provoquée en 1979 par l'explosion d'une plate-forme pétro-



Usinsk

Une fuite dans le pipe-line de la compagnie KomiNeft a gravement pollué deux rivières. (ap)

lière au large du Venezuela (3 millions de barils).

La marée noire serait ainsi huit fois plus importante que celle provoquée par le naufrage du pétrolier Exxon Valdez en 1989 en Alaska. Mais les experts russes dépêchés d'urgence sur place depuis Moscou ont quant à eux «affirmé, vu des airs, que (la pollution) pourrait n'être que de 14.000 tonnes», a déclaré Sergueï Choïgou. Le ministre russe a ajouté prudemment qu'il ne s'agissait que d'une estimation «provisoire».

Le Ministère russe pour l'environnement a également fait état hier soir d'une pollution de 14.000 tonnes, contrairement à ses premières estimations, la

veille, à propos du déversement de 60.000 tonnes de pétrole. Moscou a dû en tout cas reconnaître qu'il avait été abusé sur les fuites qui affectent, depuis février ou août selon les sources, l'oléoduc défectueux.

La compagnie KomiNeft a fait état le 1er octobre seulement d'une fuite qui remontait en fait au mois d'août. Elle en a sous-estimé l'ampleur en faisant état seulement de 1500 tonnes deversées, selon M. Choïgou. «S'il n'y avait pas eu tout ce bruit, ce chiffre serait toujours le même», a déploré le ministre russe.

D'autres fuites ont ensuite eu lieu en septembre. Les travaux de résorption ont dû être interrompus au cours du mois d'octobre à cause du froid (la température est tombée à -10 degrés).

Mais un millier de personnes sont encore actuellement au travail, a affirmé Sergueï Choïgou.

GREENPEACE MET EN GARDE

Le porte-parole du gouvernement de la république des Komis, Tamara Filchieva, a cependant assuré de son côté que les travaux avaient été terminés mardi. «Ce n'est pas une catastrophe écologique. Il ne s'agit d'une situation d'urgence que dans la zone immédiate (des fuites). C'est sérieux, mais ce n'est pas la fin du monde», a assuré le porte-parole.

Les équipes de secours ont nettoyé mardi les rivières Kola et Oussà sur une longueur de 7 kilomètres.

(ats, afp, reuter)

27.10.1870 - La Grande-Bretagne annexe les gisements diamantifères de Kimberly en Afrique du Sud.
27.10.1922 - Par référendum, la Rhodésie du Sud repousse un rattachement à l'Union sud-africaine.
27.10.1951 - L'Egypte abroge son traité d'alliance de 1936 avec la Grande-Bretagne et dénonce l'accord de 1899 sur le Soudan.

BRÈVES

Incendie à bord d'un train

Vingt-huit morts en Inde

Au moins 28 personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres blessées dans l'incendie d'un train de passagers hier dans l'est l'Inde. Six enfants figuraient parmi les morts. Près de 20 passagers ont été hospitalisés avec des brûlures. Le sinistre a éclaté à deux heures du matin dans un wagon-lits rempli de passagers endormis. Le train assurait la liaison Bombay-Calcutta.

Embargo contre Cuba L'ONU pour la levée

Pour la troisième année consécutive, l'Assemblée générale de l'ONU s'est prononcée hier à une forte majorité pour la levée de l'embargo américain contre Cuba. La résolution a été adoptée par 101 voix contre deux et 48 abstentions.

Singapour

Cinq coups de canne

Un Français a été condamné à cinq coups de canne et à 14 mois de prison pour être resté illégalement à Singapour pendant plus de deux ans après l'expiration de son visa, et pour avoir émis des chèques sans provision.

Italie

Anciens soldats allemands condamnés

Deux anciens soldats allemands ont été condamnés à la réclusion criminelle à perpétuité pour le meurtre de vingt-deux Italiens durant la Seconde Guerre mondiale. Les deux hommes ne purgeront pas leur peine à moins de se rendre d'eux-mêmes en Italie. L'ancien lieutenant Wolfgang Emden et l'ancien sergent Kurt Schuster ont environ 70 ans aujourd'hui et vivent en Allemagne. Un tribunal de Caserte les a reconnus coupables mardi d'avoir assassiné vingt-deux personnes dans une ferme proche de Caiazzo, dans le sud de l'Italie, le 13 octobre 1943.

Le Cap

Dix-huit ans de prison

Un juge a écarté hier la peine de mort réclamée par le procureur et condamné les trois jeunes Noirs reconnus coupables du meurtre de l'étudiante américaine Amy Biehl à des peines de 18 ans de prison. «La défunte a été tuée pour une seule et unique raison: parce qu'elle avait la peau blanche», a déclaré le juge Gerald Friedman en prononçant la peine.

Russie

Avion détourné

Deux hommes armés d'une grenade et d'un couteau ont pris le contrôle mardi soir d'un avion civil russe avec 27 personnes à bord en réclamant une rançon de deux millions de dollars (2,5 millions de fr) ainsi qu'un sauf-conduit pour l'Iran.

L'un des deux pirates a par la suite quitté l'avion et tous les otages à l'exception de trois membres de l'équipage ont été libérés, a annoncé le Service de contre-espionnage fédéral. Les autorités négociaient avec le pirate de l'air restant.

Les deux pirates ont été identifiés par les autorités comme

étant originaires de l'Azerbaïdjan: Asif Kouliev, 30 ans, et Elton Matkhi-Zade. Le premier s'est par la suite rendu.

Les otages ont été libérés peu à peu au cours de la journée, notamment moyennant versement de 500.000 dollars en monnaie américaine (626.000 fr). L'appareil a été réapprovisionné en carburant.

L'Iran a accepté de recevoir l'avion, tout en demandant aux autorités russes de tout faire pour régler elles-mêmes le problème. L'Azerbaïdjan a refusé quant à lui, mais la Géorgie a donné son feu vert.

(ap)

Premières élections multipartites au Mozambique

Un immense pari pour l'ONU

Les conditions sont réunies pour des élections libres et honnêtes au Mozambique. Dans un rapport publié à la veille des premières élections démocratiques, Boutros Boutros-Ghali est confiant. L'ONU est cependant préoccupée par la quantité d'armes encore en circulation et le risque de violences.

Depuis décembre 1992, le Mozambique représente l'une des plus importantes opérations de maintien de la paix de l'ONU, après le Cambodge. Près d'un milliard de dollars (environ 1,3 milliard de francs) ont été investis par l'ONU pour organiser le processus qui a mené aux élections présidentielles et législatives d'aujourd'hui et demain.

L'ONU veut éviter la répétition du fiasco de l'Angola, une autre ancienne colonie portu-

gaise d'Afrique. Le résultat des élections de 1992, rejeté par l'UNITA de Jonas Savimbi, y avait donné lieu à une reprise sanglante de la guerre civile. Les opérations d'enregistrement des électeurs ont été achevées, un peu en retard, le 2 septembre: 6.396.061 électeurs ont été enregistrés, soit 80% d'un total estimé à environ 7.900.000 électeurs. L'ONUMOZ a reçu 83 plaintes concernant des irrégularités, mais, selon l'ONU, celles-ci ne devraient pas affecter le résultat des élections. 3117 candidats se disputent les 250 sièges de l'Assemblée nationale et 12 candidats la présidence du pays.

Pour surveiller les opérations de vote, l'ONU a déployé 2100 observateurs dans toutes les provinces. La Suisse a envoyé seize observateurs. (ats)

Assassinat du chef de l'opposition au Sri Lanka

Gouvernement accusé

L'opposition sri lankaise a accusé hier le gouvernement de porter une part de responsabilité dans l'assassinat de son chef, Gamini Dissanayake. La veuve de ce dernier disputera à sa place l'élection présidentielle du 9 novembre.

Mme Srma Dissanayake, une avocate de 51 ans, représentera le Parti National Unifié (UNP) face au Premier ministre Chandrika Kumaratunga. Celle-ci avait elle-même été rendue veuve par la violence politique qui sévit depuis plusieurs années dans le pays.

Des membres de l'UNP ont indiqué que Mme Dissanayake ferait campagne à la télévision et à la radio, mais ne participerait pas à des réunions publiques pour des raisons de sécurité. Ils ont affirmé leur conviction que l'attentat de lundi qui a coûté la vie à M. Dissanayake ainsi qu'à 56 autres personnes lors d'une réunion électorale était l'œuvre des Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul (LTTE).

Ceux-ci mènent depuis plus de dix ans une lutte - qui a fait plus de 30.000 morts - pour la création d'un état indépendant dans le nord du pays. Le gouvernement a entamé depuis peu des négociations de paix avec eux.

SUSPECTS RELÂCHÉS

L'ancien président du Parlement, M. H. Mohamed, a reproché au gouvernement de Mme Kumaratunga d'avoir contribué indirectement à la mort de M. Dissanayake en relâchant un certain nombre de

suspects. «C'est une conspiration entre le gouvernement et le LTTE. Ils ont libéré tant de personnes suspectées de terrorisme que Colombo est devenue une ville ouverte pour le LTTE», a-t-il dit.

Le ministre de l'information, M. Dharmasiri Senanayake, a aussitôt démenti «catégoriquement» que le gouvernement ait été mêlé de près ou de loin à l'attentat. Il a souligné que la mort de M. Dissanayake allait vraisemblablement provoquer un mouvement de sympathie en faveur de la candidate de l'opposition. Après 17 années de pouvoir sans partage, l'UNP avait perdu les élections législatives du mois d'août dernier, remportées par l'Alliance du peuple (PA) de Mme Kumaratunga.

(ats, afp)

Clinton au Proche-Orient Un succès personnel

Le président américain Bill Clinton a vécu hier à Arava la signature du traité de paix entre Israël et la Jordanie comme un succès de la diplomatie américaine. C'est aussi pour lui un succès personnel.

Pour un président auquel la politique étrangère a valu de très nombreux déboires à la Maison-Blanche, cette signature vient couronner un étonnant retournement de situation entamée il y a quelques semaines.

Il y eut d'abord l'intervention militaire américaine en Haïti le 19 octobre, entreprise par M. Clinton alors que l'opinion publique américaine était majoritairement contre.

Il y eut ensuite la fermeté inusitée manifestée par M. Clinton face au mouvement des troupes irakiennes au nord de la frontière koweïtienne. L'entourage de M. Clinton met aussi en avant l'accord signé vendredi avec la Corée du Nord sur la restructuration du programme nucléaire de ce pays.

Le fait qu'il ait décidé, à moins de deux semaines des élections au Congrès qui s'annoncent mal pour son Parti démocrate, de venir au Proche-Orient pour assister à la signature du traité de paix et effectuer une importante tournée dans la région, illustre une toute nouvelle confiance dans le domaine de la politique étrangère.

Pourtant, certains pensent que M. Clinton et les Etats-Unis sont trop prompts à revendiquer des succès dont le mérite revient à d'autres. Le président américain a répondu par avance à ces critiques en décidant de prendre le risque de se rendre aujourd'hui à Damas afin d'y rencontrer le président syrien, Hafez al-Assad. Le défi est pour lui de sortir de l'impasse les négociations indirectes que conduisent Israël et la Syrie.

HUSSEIN, MANŒUVRIER AU SERVICE DE LA PAIX

Le roi Hussein de Jordanie est devenu hier le deuxième chef d'Etat arabe à conclure la paix avec Israël. N'ayant jamais dévié de ses objectifs, maintenir l'indépendance de son pays et assurer la pérennité de sa dynastie, le souverain a su s'imposer comme un acteur important de la pacification du Proche-Orient.

Homme d'Etat au profil modéré, pro-occidental et peu porté aux excès nationalistes, le roi Hussein s'était préparé depuis longtemps à l'idée d'un compromis avec l'Etat hébreu. Pour cela, il entretenait depuis le début des années 70 des contacts secrets avec les dirigeants israéliens.

ARAFAT: UN JOUR «SANS»

Jour de poisse hier pour Yasser Arafat, snobé par Israël et la Jordanie qui ne l'avaient pas invité à la cérémonie de signature du traité israélo-jordanien.

Après avoir rencontré le Président Clinton au Caire le matin, il s'est dépêché de rentrer à Gaza pour voir à la télévision la deuxième moitié de la cérémonie.

Cinq minutes après avoir allumé son récepteur, et alors qu'on en était au discours du président Clinton, il y a eu une panne de courant dans le bureau du Président de l'administration palestinienne autonome, qui du coup a commandé un déjeuner.

(ats, afp, ap)

PUBLICITÉ

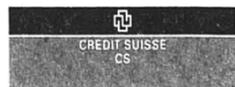
CS-Actualité

Dès le 1.11.1994:

5 3/4 %

d'intérêts sur le CS-Compte 3^e pilier.

En plus, des économies d'impôts appréciables!



Association des détaillants en CID
La Chaux-de-Fonds

Plus de 20 000 m²
de surfaces-conseils

Toutes les nouveautés

Chemises de nuit, 100% coton, dès Fr. 69.90
Robes de chambre - Tenues d'intérieur Grand choix parures
de corsetterie

La Vieille Ville
BOURG

Toujours bien conseillé
par le magasin spécialisé!

CORSETS LINGERIE
LOUISIANNE

Rue Neuve 9, La Chaux-de-Fonds, tél. 039/28 42 50

15 ANS

Turtschy
Fleurs



Pour la Toussaint
Un rayon de soleil
A nos chers disparus

Ouvert le dimanche de 10 h 05 à 12 heures
Léopold-Robert 57-59 - CH 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 60 88 - Fax 039/23 60 89

132-12343

Grand marché d'automne

Sublime Jean Patou 50 ml	Fr. 62.- au lieu de Fr. 78.-
Ombre Rose 50 ml	Fr. 39.- au lieu de Fr. 60.-
Tribu Benetton 50 ml	Fr. 43.- au lieu de Fr. 53.-
Nuits Indiennes J.-L. Scherrer 100 ml	Fr. 85.- au lieu de Fr. 110.-
Giorgio Beverly Hills 90 ml	Fr. 80.- au lieu de Fr. 120.-
Giorgio Crème 150 ml	Fr. 80.- au lieu de Fr. 120.-
Loulou Eau Parfum Cacharel 100 ml	Fr. 67.- au lieu de Fr. 90.-
Issima Aquaserun Guerlain 50 ml	Fr. 159.- au lieu de Fr. 180.-
Divinaura Guerlain 30 ml	Fr. 79.- au lieu de Fr. 88.-
Minautore Shampoing cheveux corps 250 ml	Fr. 29.-

Profitez dans votre parfumerie **20 à 50%**

En plus: **votre cadeau** dès Fr. 100.- d'achat, un superbe parapluie signé.
Jusqu'à épuisement du stock.

INSTITUT DE BEAUTÉ - BOUTIQUE



VENUE
ARFUMERIE
DUMONT

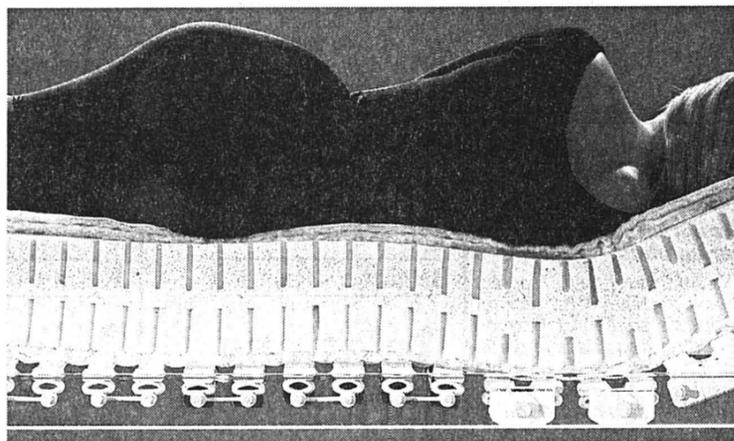
Av. Léopold-Robert 53
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/237 337
Fax 039/231 426



PARFUMERIE DUMONT DE L'AVENUE

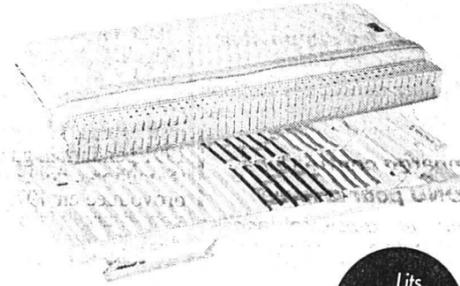
132-12400

happy Flexus: le nouvel art du sommeil.



Médicalement recommandé

Le nouveau sommier happy Flexus à doubles boules articulées sans graduation, zone confort anatomique pour les épaules et milieu renforcé, combiné avec le matelas happy Flexa lui aussi inédit, garantit un soutien idéal du corps et donc un sommeil à la fois reposant et tonifiant.



A découvrir à Modhac
Stand No 169

Ah! Si j'avais un lit happy.

MEUBLES TAPIS RIDEAUX

Lits
happy
Betten

Leitenberg

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds
Téléphone (039) 23 30 47

132-12218

Prochaine parution de la page CID:
jeudi 17 novembre 1994



Préférez
la nature:
300 plantes
médicinales

J.-D. ROTHEN
Place de l'Hôtel-de-Ville 5
2302 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 26 44
Fax 039/28 26 45

132-12394

PHARMACIE DES FORGES

Richard Müller

2306 La Chaux-de-Fonds - Charles-Naine 2a - Tél. 039/26 95 44
Livraisons à domicile - Facilité de parking



LABORATOIRES
GARNIER

Margaret
Astor



Réparation
et vente
montres - pendules
étains - bijouterie

D. Richardet
Numa-Droz 117
La Chx-de-Fonds
039/23 21 61

Toulefer s.a.

Place de l'Hôtel-de-Ville
EXPOSE
À MODHAC
STAND
336



LAVE-VAISSELLE
5 COUVERTS DÈS Fr. 550.-
LAVE-LINGE DÈS Fr. 595.-

QUEROP SUISSE

132-12555

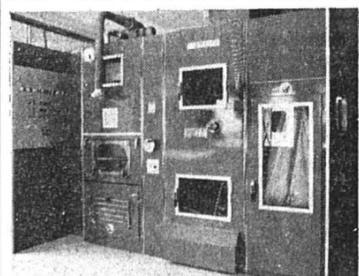
Gaille

Votre boucherie Hôtel-de-Ville 4
Votre charcuterie La Chaux-de-Fonds
039/28 40 23

Médaille d'or Jambon
Médaille d'or Saucisse sèche
Médaille d'or Saucisse à rôtir de porc

Parc privé à disposition

Le saviez-vous ?



Nettoyages de duvets et oreillers
Transformations
en grandeurs nordiques

Service rapide dans la journée,
mercredi et jeudi

Ainsi que nos duvets fabrication
maison, garnis à votre convenance.
Qualité super. Petit prix.

Le spécialiste de la literie

Frédry Bourquin

TAPISSIER-DÉCORATEUR

Place du Marché - La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 44 32
Fermé le lundi

Paiement EC direct - Eurocard - Visa
American Express

NOUS SOMMES TOUJOURS AVANTAGEUX

Grâce à notre service
après-vente rapide-
soigné-compétitif...
choisissez

Léopold-Robert 41
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039 23 27 83

Video TV Hifi
Frésard

MONTRES ET BIJOUX

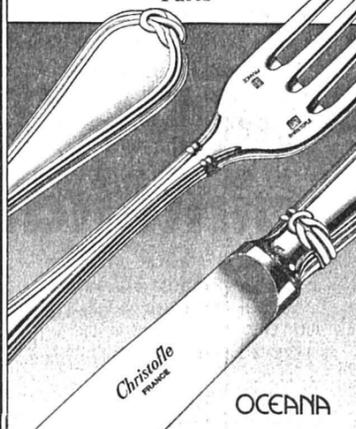
BIJOUTERIE
Mayer Stehlin

LA CHAUX-DE-FONDS

avenue Léopold-Robert 57
039/23 41 42

132-12398

Christofle Paris



l'ensemblier de la table

roger blaser sa

la chaux-de-fonds
avenue léopold-robert 35
tél. 039/23 02 12

132-12205

Notre SUPER OFFRE à saisir!

Lave-linge «éco» Bauknecht
WA 9431 avec tuyau de sécurité.

Essorage à 1000/600 t/min. 5 kg. 14 programmes.
Température réglable en continu.
Consommation réduite à 43 l d'eau et 0,4 kWh d'électricité en programme rapide.
H x l x p cm: 85 x 59,5 x 60.



Prix à l'emporter
Fr. 1490.-

Avec 12 kg
d'ARIEL-ULTRA
en prime!

Votre spécialiste:



Pierrot ménager
Appareils ménagers

Rue de la Serre 90
2300 La Chaux-de-Fonds
039/23 00 55 - 039/23 00 45
Fax 039/23 03 16

101-121

Bauknecht

Revendeur
officiel

Jean-Pierre Aeschbacher
rue de la Serre 16
La Chaux-de-Fonds
039/23 45 51

ACTUELLEMENT

Plusieurs Whisky de Malt
Ecoisais 10 ans - 15 ans

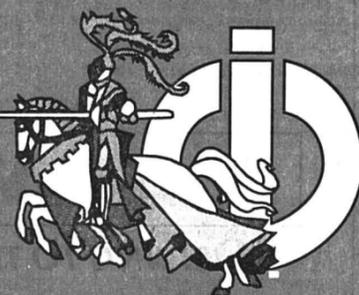
De retour le temps
des fondues Mauler

et toujours les vins
de la Béroche SA

Ville de Neuchâtel

Châtenay SA

Maison Burtat à Colombier



Union européenne: droit de vote pour tous les citoyens européens aux municipales

Le Parlement est pressé

Les prochaines élections municipales dans les pays de l'Union européenne (UE) doivent être ouvertes dès 1995 à tous les citoyens de l'Union, y compris ceux qui ne résident pas dans leur pays d'origine. C'est ce qu'indique une résolution adoptée mercredi par les euro-députés réunis à Strasbourg.

Ce droit de vote et d'éligibilité aux municipales pour tous les citoyens de l'Union est prévu par le Traité de Maastricht, en vigueur depuis le 1er novembre 1993. Des élections communales sont prévues en 1995 en France, en Allemagne et en Espagne, mais les Etats membres tardent à transposer ces dispositions en droit national.

Le Parlement était appelé à donner son avis avant l'adoption définitive par le Conseil des ministres des Douze de la directive définissant les modalités d'application de ce droit électoral. Certains gouvernements et la Commission européenne ont proposé de reporter ces nouveautés à 1996, alors que le traité dicte l'échéance de fin 1994. Les euro-députés ont eux exigé la mise en œuvre dès 1995 des nouvelles dispositions.

DÉROGATIONS

Par ailleurs, la résolution du PE a confirmé la plupart des «dispositions dérogatoires» accordées aux Etats membres ayant des problèmes spécifiques. Ainsi le Luxembourg, dont environ 30 % de la population est étrangère en majorité portugaise, devrait pouvoir réserver le droit à l'éligibilité aux ressortissants communautaires qui y auront résidé au moins 12 ans.

De même les euro-députés sont favorables à l'exclusion des

élus municipaux non nationaux aux fonctions de maire ou d'adjoints au maire. Ils devraient également être exclus des procédures d'élection du Sénat ou d'autres fonctions parlementaires.

Quelque 5 millions de citoyens de l'Union résident actuellement dans un Etat membre autre que leur Etat d'origine, selon la Commission européenne. Six pays sur douze – France, Belgique, Allemagne, Grèce, Italie et Luxembourg – réservent les droits électoraux pour les municipales à leurs citoyens. Mais le Danemark, les Pays-Bas et l'Irlande accordent déjà ces droits à tous les étrangers résidant sur leur territoire.

NOUVELLE COMMISSION EUROPÉENNE

Les 21 commissaires européens désignés par les seize pays qui devraient composer l'Union européenne au 1er janvier prochain se réuniront samedi dans un château du Luxembourg

pour examiner leur premier dossier, et sans doute pas le plus facile: la répartition des portefeuilles.

Avec parmi ses membres deux anciens premiers ministres – le Luxembourgeois Jacques Santer, qui remplacera Jacques Delors à la présidence, et la Française Edith Cresson – quatre anciens ministres des Affaires étrangères et plusieurs personnalités politiques de premier plan comme l'ancien négociateur européen pour l'ex-Yougoslavie, le Norvégien Thorvald Stoltenberg, la prochaine Commission offre moins de sièges prestigieux qu'il n'y a de candidats.

Les trois postes les plus convoités sont ceux des Finances, du Commerce extérieur et des Affaires étrangères alors que les portefeuilles de la Consommation, des Affaires sociales ou des Relations avec le Parlement européen sont moins recherchés.

(ats, afp, ap)

Autriche-UE

Aval du gouvernement

Le gouvernement autrichien a donné hier son aval à l'unanimité à l'accord conclu avec l'Union européenne (UE). Cet accord devrait permettre à l'Autriche de devenir membre de l'UE dès le 1er janvier 1995.

Cet acte de formalité est consensuel au référendum du 12 juin dernier. Plus de 66 % des Autrichiens se sont alors prononcés pour l'adhésion à l'UE. L'Autriche avait déposé sa demande d'adhésion à la Communauté européenne en juillet 1989.

Avant que l'adhésion à l'UE puisse entrer en vigueur, l'accord doit encore être ratifié par le Parlement, qui se réunira à cette fin le 11 novembre prochain, puis par le président de la République, Thomas Klestil.

La majorité requise des deux tiers au Parlement ne devrait pas poser de difficulté. Le petit parti d'opposition pro-européen, le Forum libéral, qui dispose de 11 sièges au Parlement, a en effet d'ores et déjà annoncé qu'il ratifierait l'accord avec les partis gouvernementaux. (ats, afp)



Vienne
Thomas Klestil (à g.) reçoit Jacques Santer (à dr.)

Turquie

Peines de mort

Un procureur turc a requis hier la peine de mort contre deux députés kurdes. Cette requête porte à huit le nombre de parlementaires kurdes susceptibles d'être exécutés pour trahison.

Les députés Selim Sadak et Sedat Yurtdas, du Parti de la démocratie (DEP, interdit depuis juin), ont comparu devant la Cour de sûreté de l'Etat. Ils sont accusés de soutenir le mouvement armé du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), très actif dans le sud-est du pays. (ats, reuter)

BRÈVES

Sarajevo

Six enfants blessés par un obus

Six enfants ont été blessés, dont un grièvement, hier en début de soirée par l'explosion d'un obus dans la partie de Sarajevo sous contrôle bosniaque, a indiqué un responsable de l'hôpital de la ville.

Bosnie

Un char serbe ouvre le feu sur un char des Nations Unies

Un char danois des Nations Unies a été touché hier par un tir provenant d'un char T55 appartenant aux forces serbes près de la ville de Gradacac, dans le nord de la Bosnie, a déclaré un porte-parole de la Force de protection des Nations Unies.

Lyon

Première audition d'Alain Carignon

Pour la première fois depuis son incarcération à la prison Saint-Joseph à Lyon, le 12 octobre, M. Alain Carignon a été entendu hier par le juge d'instruction, M. Philippe Courroye, sur les faits de corruption dont il est soupçonné.

Divisions

dans la majorité

Balladur responsable

Près du tiers des Français (32%) estiment que le Premier ministre Edouard Balladur est responsable des actuelles divisions au sein de la majorité selon un sondage CSA à paraître aujourd'hui dans Aujourd'hui/Le Parisien.

Belgique - Rwanda

Relations normalisées

La Belgique a normalisé ses relations avec le Rwanda en nommant un nouvel ambassadeur à Kigali. Cette normalisation intervient six mois après que Bruxelles ait fermé son ambassade à la suite des troubles qui avaient éclaté après la mort du président Juvénal Habyarimana.

La Belgique avait décidé de fermer son ambassade à Kigali en avril alors que les ressortissants belges étaient menacés au Rwanda. Une dizaine de Casques bleus belges avaient été massacrés lors des incidents qui avaient suivi la mort du président Habyarimana dans un accident d'avion.

La Belgique avait ensuite envoyé une mission spéciale à Kigali fin juillet pour étudier la reprise des relations diplomatiques avec les nouvelles autorités rwandaises. Kigali et Bruxelles se sont entendus sur un échange d'ambassadeurs.

Le ministre des Affaires étrangères belge Frank Vandebroucke a souligné que la politique belge envers l'Afrique centrale repose sur les principes de la «démocratisation et la bonne gestion, le respect des droits de l'homme et la nécessité d'une approche régionale». (ats, afp)

Retrait bosniaque de la zone démilitarisée du mont Igman

Négociations «malvenues»

Les négociations entre les Casques bleus et le gouvernement de Sarajevo vont considérablement retarder le retrait amorcé dans la zone démilitarisée du mont Igman. Le président Slobodan Milosevic a pour sa part rencontré à Belgrade les médiateurs David Owen et Thorvald Stoltenberg.

Le départ des quelque 500 soldats irréductibles, dans l'ouest de la zone démilitarisée, prendra «au mieux des jours, voire des semaines», a confié hier un officier de la FORPRONU. Il a ajouté que l'accord était «en quelque sorte gelé».

Sur place, un officier opérationnel de l'ONU a confirmé

avoir été averti qu'un «retrait pourrait avoir lieu dans les deux semaines» dans le secteur du mont Igman. Les soldats du commandant Fikret Prevljak y sont toujours installés. Ce dernier refuse obstinément de reculer hors des limites de la zone.

Des réunions sont prévues sur le terrain pour envisager la suite des opérations. Le président Alija Izetbegovic s'est certes engagé à donner personnellement ordre à Fikret Prevljak de faire mouvement.

Mais un ensemble de mesures comprenant des reconnaissances, le positionnement gradué de Casques bleus et des retraits échelonnés va largement retarder le mouvement.

«Ils vont réussir à tenir comme cela jusqu'à l'hiver et on se fera encore avoir», a regretté le même officier sur le mont Igman. Car le nœud du problème, selon les observateurs, réside dans le fait que le gouvernement bosniaque a posé à l'achèvement de ce retrait une condition que la FORPRONU refuse d'accorder. Cette situation pourrait rapidement conduire à un échec complet de l'accord.

Sarajevo exige en effet en préalable au retrait que des Casques bleus soient postés en permanence au point le plus exposé de la seule route logistique qui ravitaille clandestinement, via les pentes du mont Igman, la capitale. (ats, afp, reuter)

La Haye

Réflexion sur l'OTAN

La 40e assemblée générale de l'Association du Traité Atlantique, un forum de réflexion sur l'OTAN et la sécurité en Europe, s'est ouverte hier à La Haye. Le thème de la réunion, qui doit durer jusqu'à vendredi, est «L'OTAN en route vers le XXIe siècle».

L'assemblée s'est ouverte en présence de la reine Beatrix des

Pays-Bas et du premier ministre néerlandais Wim Kok. De nombreux orateurs européens et américains sont attendus, parmi lesquels le secrétaire-général de l'OTAN, Willy Claes.

Fondée à La Haye en 1954 et ayant son siège à Paris, l'Association du Traité Atlantique chapeaute les commissions atlantiques nationales des 16 pays membres de l'OTAN. Depuis

trois ans, elle admet aussi comme observateurs celles des pays d'Europe de l'Est membres du «Partenariat pour la Paix».

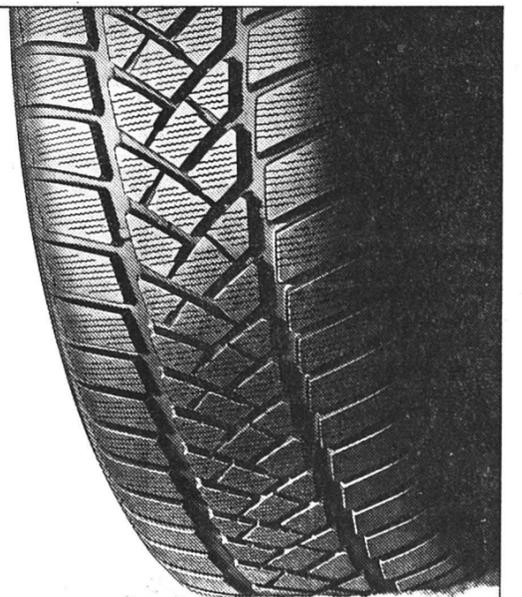
La 40e assemblée générale de l'Association du Traité Atlantique intervient au moment où environ 900 soldats issus de 12 pays de l'OTAN et d'Europe de l'Est participent, aux Pays-Bas, aux manœuvres «Cooperative Spirit». (ats, afp)

DIVERS

Dunlop SP Winter Sport M2

... à chausser dès maintenant

DRIVING TO THE FUTURE



OFFRES EXCEPTIONNELLES!

modhac
FOIRE-EXPOSITION

du 21 au 30 octobre
POLY EXPO

Jeudi
27 octobre

Journée ProTicino
et Forum de la
renovation

Ouverture à 14h

Ambiance de fête sur le
stand de nos hôtes
d'honneur. Le savoir-vivre et
le savoir-faire de nos cousins
latins à partager, à déguster.
La fête aussi chez tous les
exposants. Modhac 94, près
de 50 offres exceptionnelles
vous attendent.

dès 18h30

L'orchestre DACHSTEIN ECHO
anime le concert apéritif
et de 22h à 1h, une soirée
plus que décapante.

piérot ménage
Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 00 55

modhac
FOIRE-EXPOSITION
Stand
No 199

EQUIPEMENT MIELE
= UNE PLUS-
VALUE

Miele

GARANTIE 2 ANS
sur le ménager

GARANTIE 5 ANS
sur les meubles

net Fr. 5 790.-
mais avec appareils Bauknecht et évier inox
livrés franco sans pose. Type: Bagatelle

!!! LA PROMOTION !!!
contrat confiance
obligé

**Un nouvel antidote
contre les
coups de froid.**
Le nouveau profil des
fenêtres en plastique
EgoKiefer, champion de
l'isolation.

EgoKiefer
Fenêtres et portes

A découvrir au stand 314 chez:
Jean Claude
Menuiserie-ébénisterie, rue du Doubs 154
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 19 35, Fax 039/23 85 19

132-502732

Garderie d'enfants
gratuite de 14 à 19h.

Ouverture des stands
de 14h à 22h.
Ligne de bus au départ de la
gare toutes les 10 minutes.

Prix entrée adulte : 7.-
enfant 6-16 ans : 3.-
Forfait familial : 17.-
Carte permanente : 25.-

SUBARU
Alfa Romeo
CHRYSLER
Jeep
KIA KIA MOTORS

**Le plus grand et
le plus intéressant
choix de la région!**

Auto-Centre Emil Frey SA
Fritz-Courvoisier 66, La Chaux-de-Fonds, Tél. 039/28 66 77

132-12388

Compresseurs
10 bar/25 l.
HIT Fr. 240.-
Quincaillerie
OSWALD
Stand 327
132-12096

Reservé à votre annonce
La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/21 04 10
Le Locle
Tél. 039/31 50 42
PUBLICITAS

Grâce à la sphère-
Bernina
révolutionne la
couture!

Inspiration

Stand No 347
M. THIÉBAUT
Avenue Léopold-Robert 31
☎ 039/23 21 54
La Chaux-de-Fonds
132-12386

BERNINA
LE MONDE DE LA COUTURE EN COULEURS.

** j'y vais,
j'y gagne!*

SOL " + " Stand 335
HEIMO & FILS SA
plinthes en bois

SPECTACLES - LOISIRS

TC Tennis-Club
La Chaux-de-Fonds

Profitez des quelques
BONNES HEURES
encore disponibles pour la
SAISON D'HIVER
(27 semaines)
de Fr. 450.- à Fr. 650.-
Téléphonez au secrétariat du TCC,
☎ 039/24 12 10 132-512867

Restaurant de l'Aéroport

Aimé Bongard-Sedjan
Bd des Eplatures 54
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 82 66
Salle pour société
et repas de famille

Aujourd'hui dès 14 h 30:
**GRAND MATCH
À LA BELOTE**
par équipes
Possibilité de former l'équipe sur place
132-12636

Police-secours:
117

DIVERS

GATINEAU
SÉRÉNITÉ

Votre peau s'irrite facilement. Elle est sujette
à des rougeurs, des tiraillements?
Avec le
**PLAN SOIN PEAU SENSIBLE
DE GATINEAU**
votre peau retrouve son bien-être et son confort.
En un mot, sa sérénité.

Notre conseillère se fera
un plaisir de vous recevoir
les 1er et 2 novembre
sur rendez-vous
**Une attention sera remise
à tous nos clients**

esthétique 2000
Avenue Léopold-Robert 12, ☎ 039/23 08 55, La Chaux-de-Fonds
132-13068

AMITIE-MARIAGE

VIE À DEUX le coup de pouce
au hasard

35 ans, une femme jolte et attachante, Annette, 1 m 60/51 kg, blonde, les yeux verts, a de la classe mais sans chichis. C'est une femme discrète et courageuse. Son métier d'infirmière lui a appris à s'occuper des autres, à les écouter, à être tolérante et compréhensive. Elle a vécu une histoire d'amour décevante, mais elle a su l'oublier. Elle croit à la vie à deux. Annette rêve d'une maison chaleureuse à la campagne, avec des chiens, des animaux. Elle pratique le ski, elle aime dénicher des objets. Sa collection de chouettes est très amusante! Elle a du plaisir à recevoir et elle cuisine à merveille. Vous: un homme jusqu'à 45 ans, franc, sérieux dans le travail, sincère. Réf.: 11310.

30 ans, un peu ronde et alors? Célibataire, Dominique est une belle brune aux formes très féminines. Elle, elle trouve qu'elle est un peu trop "féminine", alors elle s'est inscrite dans des cours de gym et elle fait le parcours Vita tous les week-ends! C'est une jeune femme qui aime la nature, les animaux. Elle se sent très bien avec les enfants et en général avec les gens pas compliqués! Sa bonne humeur attire tout de suite la sympathie. Elle aime le ciné, les sorties au resto, mais elle saura vous montrer un petit dîner aux chandelles! Vous 30/40 ans, solide, gentil avec un bon métier, venez partager sa joie de vivre. Réf.: 11311

45 ans, de la gentillesse à revendre... Marie-Thérèse est enseignante, divorcée, elle vit seule, trop seule! Elle en a assez de passer ses vacances avec une amie, d'aller au ciné pour oublier que personne ne l'attend chez elle et de vivre des week-ends trop longs... Pourtant, c'est un petit bout de femme épatante, joliment faite, pleine d'entrain et de gaieté: elle aime danser, écouter de la musique, jardiner. Elle a envie de recommencer à cuisiner pour celui qui sera le centre de sa vie. Elle le voit plutôt bien bâti, des idées bien arrêtées dans la vie, bricoleur, d'un caractère agréable. Réf.: 11312

25 ans, elle sait ce qu'elle veut. Toute blonde, toute mince, Caroline est une fille décidée, très ordonnée et économe. Elle travaille actuellement chez ses parents, dans leur team-room. Elle adore le patin à glace, elle aime aussi danser mais pas en boîte car elle a horreur d'être draguée. Les histoires sans avenir, c'est pas son truc! Pour elle aimer c'est sérieux, c'est trouver le garçon avec qui elle se mariera pour toute une vie. C'est ce qu'elle a vu dans sa famille. Elle pense que ce n'est pas dépassé de rêver d'un bonheur tout simple et sincère avec un jeune homme gentil et responsable. Vous: jusqu'à 30 ans, situation indifférente, si stable. Réf.: 11313.

48 ans, à deux c'est mieux. Grand et solide, Hervé est divorcé avec un fils. A la tête d'une petite entreprise, c'est un homme responsable, dynamique qui avance dans la vie avec détermination. Chaleureux, rassurant, il saura vous comprendre si comme lui, vous avez souffert d'un échec sentimental. Il aime la tranquillité de la campagne, la pêche pour se détendre, mais aussi recevoir des amis, aller au spectacle, au ciné. Il fait du ski et du bateau. Pour lui, la compagnie idéale sera une femme de 40/45 ans, avec de la douceur, beaucoup de sincérité. Enfants bienvenus. Réf.: 11314.

39 ans, l'allure sympa, assez grand, châtain, de très beaux yeux verts, Bernard a énormément de charme. On est tout de suite à l'aise avec lui, car il est gentil, simple, avec beaucoup d'humour. Divorcé (1 enfant), il a décidé de tout recommencer. Son métier - il travaille à la Swissair - lui permet de voyager facilement, il vous fera découvrir de nombreux pays. Il adore aussi les soirées calmes à la maison à regarder un beau film ou à jouer aux échecs. Il veut vivre aujourd'hui dans la confiance, la complicité, il déteste le mensonge. Il sera le compagnon attentionné d'une femme 33/40 ans, féminine, affectueuse. Réf.: 11315.

54 ans, un homme gentil et simple. Cheveux grisonnants, regard doux, Charles est un bel homme qui ne paraît pas son âge. Veuf, il a deux fils mariés. Son métier, dans les assurances, lui assure des revenus confortables. Il aime la cuisine, les bons petits plats; mais rester devant une seule assiette le soir ce n'est pas très drôle! Il rêve de jolies vacances à deux. Excellent danseur (surtout la valse), des loisirs variés (il fait de splendides maquettes d'avion), c'est un homme tranquille, ouvert, franc. Vous: 45/54 ans, tendre et affectueuse. Enfants et petits-enfants bienvenus. Réf.: 11216.

27 ans, il est bien dans sa peau... très souriant, Guillaume est un jeune homme qui ira loin dans la vie. Informaticien, c'est un garçon affectueux, qui a un contact franc et direct, qui aime rire. Très sportif, il pratique le judo, le tir. Il a fait du cinéma amateur dans un club de copains, adore les voyages, les animaux, la musique. Prête pour une belle histoire d'amour? Vous: jusqu'à 28 ans, simple, naturelle, aimant bouger. Réf.: 11217.

241-330123444

Lannonce m interesse Telephone
Nom Profession
Prenom Adresse
Age
A retourner à Royale Agence, fichier central, CP 1951, 1211 Genève 1.
☎ (022) 738 28 08 du lundi au samedi de 9 h à 20 h

A transmettre au bureau
Royale Agence de
☐ Genève. ☐ Lausanne
☐ Neuchâtel ☐ Fribourg
☐ Sion ☐ Delémont

Taxe sur le CO₂ et taxe poids lourds: les cantons soutiennent la stratégie fédérale

Vers un air moins pollué

Les cantons soutiennent largement la stratégie du Conseil fédéral contre la pollution de l'air. Parmi les 65 propositions émanant de 18 cantons, figurent notamment l'introduction de la taxe sur le CO₂, sur les composés organiques volatils (COV) et la taxe sur les camions en fonction des prestations.

Le Conseil fédéral a pris position sur ces 65 propositions et il a mis sur pied un groupe de coordination. Il projette par ailleurs le lancement d'une campagne nationale d'information, a déclaré la conseillère fédérale Dreifuss, hier à Berne.

Tous les cantons, sauf le Jura et le Valais, ont présenté leurs plans de mesure contre la pollution de l'air. Dix-huit d'entre eux ont de plus demandé que 65 mesures soient prises à l'échelon fédéral. Elles concernent aussi bien les transports, que l'énergie, l'économie, l'agriculture et l'aménagement du territoire.

Ces demandes correspondent largement à la «stratégie de lutte contre la pollution de l'air» adoptée en 1986 avec l'accord du Parlement.

SEULES DEUX PROPOSITIONS ROMANDES

Parmi les 18 cantons qui ont proposé des mesures fédérales ne figurent que deux cantons romands, Neuchâtel et Fribourg.

Le Conseil fédéral s'est prononcé sur ces 65 propositions et il estime que toutes les mesures complémentaires seront nécessaires, notamment les instruments économiques d'orientation comme la taxe sur le CO₂, la taxe sur les composés organiques volatils (COV), la taxe poids lourds en fonction des prestations ou un renforcement des normes techniques (prescriptions plus sévères sur les gaz d'échappement des voitures, semblables aux directives de la CE prévues dès 1996).

CAMPAGNE NATIONALE D'INFORMATION

Le Conseil fédéral estime nécessaire de coordonner le suivi des travaux et de garantir la cohérence de la politique de la protection de l'air. Il a donc instauré un groupe de travail nommé



Ruth Dreifuss

Le Conseil fédéral s'emploie à coordonner les propositions cantonales. (Keystone - Edi Engeler)

«Ida-Air». Un premier bilan sera présenté en 1995.

Enfin le Conseil fédéral a décidé de mener une campagne nationale d'information sur sa politique en matière de protection de l'air, en collaboration avec les cantons.

Les cantons sont tenus de présenter des programmes de lutte contre la pollution de l'air. En janvier 1992, un premier train de mesures avait été lancé par la Confédération. En janvier 1993, un second train avait été mis en route. (ap)

27 octobre 1936 -
Une violente bagarre se déclare à Savièse, en Valais. Deux groupes de jeunes gens, issus de deux partis de famille qui se disputent le pouvoir dans la région, en viennent aux mains. On échange des coups de matraque et de révolver. On compte plusieurs blessés, dont l'un décédera des suites de ses blessures.

BRÈVES

Accident de la route à Ropraz

Quatre morts

Une mère de famille de Haute-Savoie, âgée de 37 ans, ses deux enfants de 10 et 15 ans et le passager d'un fourgon vaudois, âgé de 54 ans, ont été tués hier matin, vers 10 h 10, dans une collision frontale due à une perte de maîtrise et à une vitesse excessive sur la chaussée détrempée, a annoncé hier la police vaudoise.

Drame de Cheiry et Salvan

Zurich entre dans la danse

Zurich épaula le Valais dans l'enquête sur la secte de l'Ordre du Temple du Soleil. Les virements d'une quarantaine de cartes de crédit sont examinés par le procureur du district de Zurich. En outre, un compte bancaire en relation avec la secte a été découvert à Zurich.

Requérants et cantons

Le Conseil fédéral serre la vis

Les requérants d'asile devront abandonner une plus grande part de leur salaire à la Confédération. Selon un communiqué du Département fédéral de justice et police (DFJP) publié hier, dès le 1er janvier 1995 le pourcentage de leur revenu remboursable à la Confédération passera de 7 à 10%. De plus, les subventions versées aux cantons pour leurs frais administratifs diminueront dès le début 1996. La Confédération économisera ainsi 24 millions de francs.

Après deux semaines de convalescence

Otto Stich a repris le collier

Otto Stich, président de la Confédération, a repris le travail hier. Deux semaines après son malaise cardiaque, il a présidé la séance hebdomadaire du Conseil fédéral. Le chef du Département fédéral des finances entend mener sa «nouvelle vie» comme il a mené l'ancienne, a-t-il déclaré, de joyeuse humeur, devant la presse.

Le prix du beurre

En baisse dès le 1er novembre

Le prix de la plaque de beurre de 100 grammes baissera de cinq centimes dès le 1er novembre. La décision avait été prise en janvier par le Conseil fédéral. Il s'agit du beurre de choix, de laiterie et de fromagerie. Le beurre de cuisine sera 60 centimes meilleur marché par kilo, comme le beurre fondu. (ap)

Congrès de l'Union PTT

Politique condamnée

L'Union PTT, syndicat le plus important des Postes et Télécom, condamne «avec la plus grande énergie» la politique pratiquée par l'entreprise des PTT en matière de personnel. Cette politique conduit à une suppression excessive d'emplois, explique l'Union PTT dans une résolution adoptée hier au terme de son congrès national de trois jours. L'Union PTT sera désormais présidée par un Romand: Dominique Beuchat, 37 ans, de Courtételle.

Réunis en congrès à Interlaken, les 320 délégués de l'Union PTT, forte de 29.000 membres, ont finalement adopté une résolution condamnant les 8.000 suppressions d'emplois prévus par la régie d'ici à 1997. Les congressistes exigent que les PTT continuent à jouer leur rôle économique et social, ce qui ne serait plus le cas avec une pareille réduction de personnel. Les syndicalistes disent non à un tel démantèlement des prestations et à une telle démission face à la concurrence privée. Ils feront pression sur la régie afin qu'elle revoie sa politique en matière de personnel.

GRÈVE DU ZÈLE EN VUE

Les délégués de l'Union PTT ne s'opposent pas à la séparation des Postes et des Télécoms à condition que cela n'aboutisse pas à une privatisation générale. Ils demandent le maintien du monopole du réseau et de la téléphonie. Les délégués constatent que la cadence imposée dans les services de distribution dépasse l'acceptable. Si rien ne change dans les six mois, l'Union PTT poussera le personnel à entamer une grève du zèle dans la distribution.

Le nouveau président de l'Union PTT, Dominique Beuchat, est âgé de 37 ans et travaille à Delémont comme instructeur et conseiller. Il succède à Marcel Pasche à la tête de la plus grande fédération du personnel des PTT. (ap)

Le Conseil fédéral propose 24 millions pour la coopération transfrontalière

L'Europe à nos portes

INTERREG: sous ce sigle, l'Union européenne (UE) soutient depuis 1990 des projets de coopération transfrontalière, dont les régions limitrophes suisses ont déjà bénéficié indirectement. Pour répondre à cet effort, le Conseil fédéral a proposé hier de débiter un crédit de 24 millions de francs, destiné à relancer les économies régionales grâce à cette collaboration. C'est aussi, estime-t-il, un moyen de se rapprocher graduellement de l'UE.

Berne

François NUSSBAUM

Dès 1990, l'UE avait consacré un budget de près de 2 milliards de francs à l'initiative INTERREG. Cette promotion des économies régionales touchait les zones situées de part et d'autre des frontières nationales des pays membres, mais également les frontières extérieures de l'UE, donc la Suisse.

RÔLE MOTEUR

Les régions frontalières suisses avaient déjà quelques structures de collaboration avec leurs voisins européens, notamment autour de Bâle, le long du Jura, au-

tour du Tessin, du lac Léman et du lac de Constance. Mais tous les cantons concernés ont souligné le rôle moteur joué par INTERREG dans la réalisation de projets concrets de coopération transfrontalière.

Ces cantons ont donc bénéficié indirectement de ce programme: chaque fois qu'un projet impliquant des partenaires suisses était soutenu par Bruxelles à raison de 50%, le coût de ce partenariat s'en trouvait allégé. De 1991 à 1993, les cantons ont déboursé moins de 7 millions pendant que leurs partenaires y mettaient 14 millions et Bruxelles 12.

LANCER DES PROJETS

Motivée par un bilan positif, l'UE a décidé de lancer INTERREG II, doté de 5,2 milliards de francs jusqu'en 1999. Cette fois-ci, la Confédération entend apporter sa contribution. Elle avait prévu 30 millions mais, vu l'état des finances, elle s'est arrêtée à 24. Cette somme devrait permettre, non seulement de s'associer plus souvent aux projets des partenaires européens, mais aussi de prendre l'initiative d'en lancer. Il s'agira, pour l'essentiel, de favoriser la récolte

commune de données, la conception et la préparation de projets d'infrastructures transfrontalières. La réalisation concrète, elle, doit être assurée par les voies habituelles et selon la répartition des compétences entre communes, cantons et Confédération.

BUT STRATÉGIQUE

En d'autres termes, le crédit fédéral permettra d'étudier le tracé d'une ligne ferroviaire, le potentiel de développement d'un aéroport ou l'opportunité d'une gestion commune des déchets, mais pas de financer ou d'exploiter de nouvelles installations. En outre, on exclut les projets poursuivant un but commercial.

Pour le Conseil fédéral, il s'agit de renforcer la politique régionale, en particulier à l'échelon intercantonal. Mais il n'oublie pas que l'adhésion de la Suisse à l'Union européenne constitue toujours son «but stratégique». A cet égard, la coopération transfrontalière s'inscrit dans un mouvement de «rapprochement graduel» vers l'UE et limite, du même coup, le «saut qualitatif» que représentera l'adhésion. F. N.

Ordonnance concernant les pouvoirs de police de l'armée

Coup de semonce autorisé

Dès le 1er janvier 1995, la police de l'armée pourra tirer un coup de semonce si la sommation risque de ne pas être entendue. Cette nouveauté est inscrite dans l'ordonnance concernant les pouvoirs de police de l'armée adoptée mercredi par le Conseil fédéral. Elle vise à éviter le tir ajusté.

Avec la nouvelle ordonnance, les pouvoirs de police de la troupe sont en grande partie conformes à la pratique valable jusqu'ici. Ils étaient déjà prévus par le règlement de service 80.

Comme actuellement, le recours à l'arme à feu doit toujours être précédé d'une sommation ou d'un signal non équivoque. L'article 17 de l'ordonnance précise cependant qu'un

coup de semonce peut être tiré s'il résulte des circonstances que la sommation pourrait ne pas être entendue.

Le coup de semonce est un moyen propre à éviter le tir ajusté en cas d'escalade de la situation. Le tir ajusté est unique-

ment prévu pour obtenir l'incapacité d'attaquer ou de fuir. L'arme ne devra cependant pas être utilisée si des tiers impliqués sont menacés, précise encore l'article 17. (ats)

Dès le 1er mars 95

Les «clopes» en hausse

Les fumeurs vont devoir passer une nouvelle fois à la caisse: dès le 1er mars 1995, l'impôt sur les cigarettes sera augmenté de 15%, a décidé hier le Conseil fédéral.

Cette hausse entraînera une imposition fiscale supplémentaire de 20 centimes par paquet, TVA incluse et procurera à la Confédération des recettes supplémentaires annuelles d'environ 150 millions de francs. Sans impôt sur le tabac, le paquet de cigarettes coûterait la moitié moins cher.

Les recettes provenant de l'imposition du tabac sont entièrement dévolues au cofinancement de l'AVS/AI. Cette année, elles devraient rapporter 1,2 milliard de francs.

«Cette hausse fiscale de 20 centimes par paquet sera sans doute répercutée sur le consommateur. Les fabricants de cigarettes sont toutefois libres en matière de prix puisque le cartel du tabac n'existe plus depuis décembre 1992», rappelle Jean-Claude Bardy, directeur de la Communauté de l'industrie suisse de la cigarette, à Fribourg. Depuis septembre 1992, l'impôt sur le tabac a augmenté de 50 centimes par paquet de cigarettes.

«D'un côté nous sommes confrontés à des croisades moralisatrices d'organisations anti-tabac, d'un autre côté nous constatons que les autorités fédérales profitent de l'industrie du tabac pour améliorer leurs finances», a déclaré hier Jean-Claude Bardy. «Nous sommes satisfaits que cette augmentation profite à l'AVS», a-t-il ajouté.

Chaque année, quelque 800 millions de paquets de cigarettes sont vendus en Suisse. (ap)

Intempéries

Facture salée

L'été 1994 a coûté cher à la société suisse d'assurance contre la grêle. Saisie de 21.600 demandes d'indemnisation, l'assurance a en effet versé près de 100 millions de francs, selon une porte-parole, Yvonne Torriani.

Le nombre des annonces de sinistres enregistré cette année approche les maxima de 1967 et 1950. En 1967, 23.607 déclarations de sinistre avaient été faites à l'assurance et plus de 36.000 en 1950. Près de 18 millions de francs en 1950 et 22 millions en 1967 avaient été versés. Les montants ne sont toutefois guère comparables, en raison de l'inflation, selon Yvonne Torriani.

Entre mai et fin août derniers, on a compté 18 gros orages de grêle en Suisse. Les dommages les plus importants ont été provoqués dans le canton de Genève le 26 mai. Le 2 juin, en raison d'un orage très étendu, près de 6000 demandes ont été déposées. Au cours de l'été dernier, presque la moitié des quelque 48'000 assurés a vu ses cultures touchées par la grêle.

En 1994, 51'000 assurés ont versé globalement un montant de 57,8 millions de francs de primes, en légère baisse par rapport à l'an dernier. (ap)

PUBLICITÉ

Nous finançons votre résidence en France.

Appelez. Nous prendrons le temps de vous écouter: 022/738 50 77

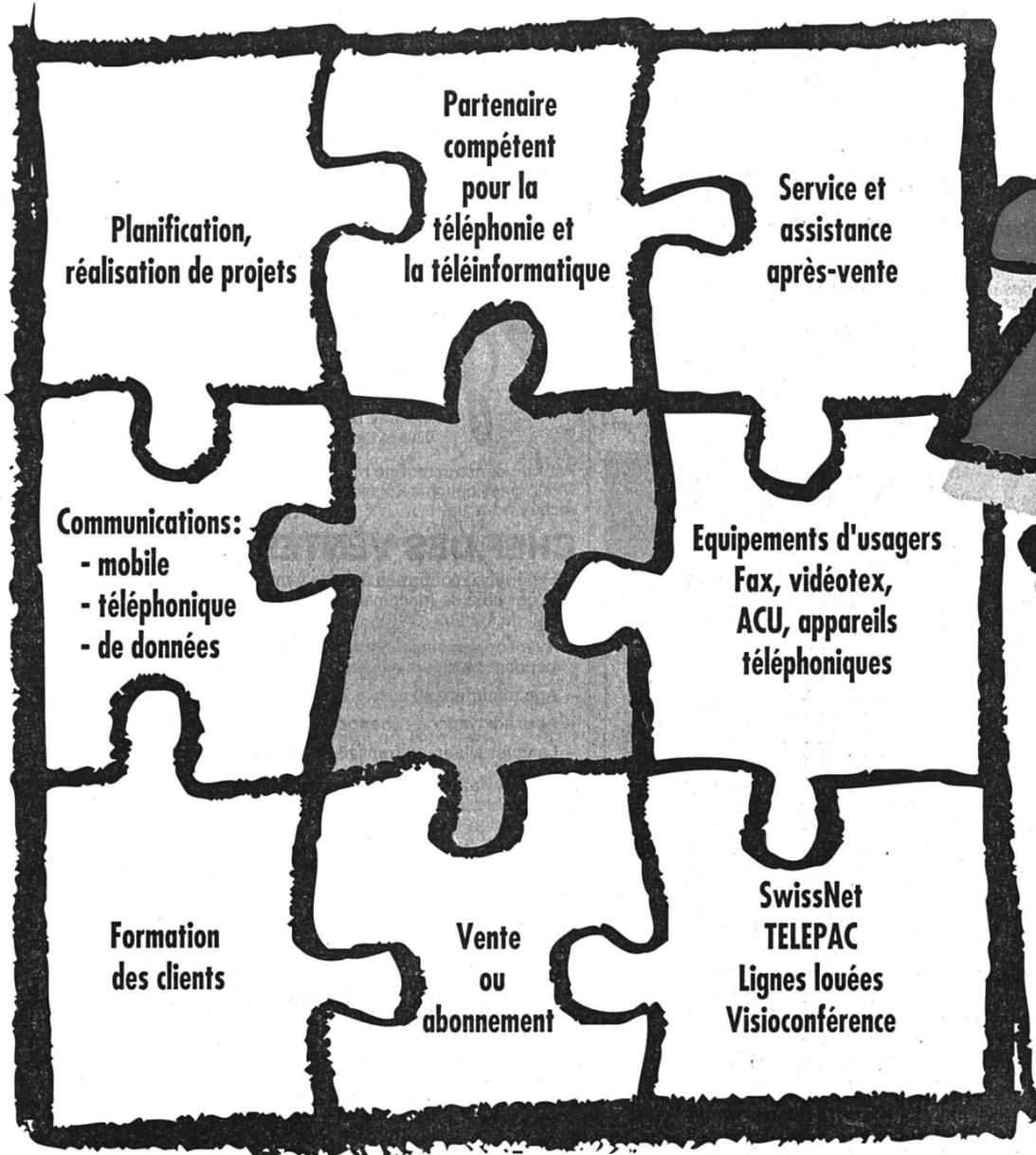
M. André Pin



CRÉDIT AGRICOLE

Le bon sens.

Le plus grand réseau bancaire en France: 8'500 agences



TELECOM 

Direction Neuchâtel
Place de la Gare 4
2002 Neuchâtel
Tél. 113, fax 038 25 34 22

28-1557

VINS DE BOURGOGNE A DES PRIX SENSATIONNELS. MILLESIMES 1992/93

<p>Pouilly-Fuissé a.c. 1993</p>  <p>7 dl 9.95</p>	<p>Chablis 1er Cru a.c. 1993</p>  <p>7.5 dl 11.95</p>	<p>Beaune a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 9.95</p>	<p>Beaune 1er Cru a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 10.95</p>	<p>Aloxe Corton a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 11.95</p>	<p>Gevrey-Chambertin a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 11.95</p>	<p>Chambolle-Musigny a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 13.95</p>
<p>Meursault a.c. 1993</p>  <p>7.5 dl 12.95</p>	<p>Chassagne Montrachet 1er Cru blanc a.c. 1993</p>  <p>7.5 dl 12.95</p>	<p>Pommard a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 13.95</p>	<p>Gevrey-Chambertin 1er Cru a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 14.95</p>	<p>Nuits-St. Georges 1er Cru a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 14.95</p>	<p>Clos de Vougeot Grand Cru a.c. 1992</p>  <p>7.5 dl 19.95</p>	<p>La plupart des articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants DENNER satellites! Do-43/27.10.94</p>

144-52-20/ROC

Nous sommes toujours *toujours* avantageux!

DENNER
SUPERDISCOUNT

SPECTACLES - LOISIRS

THEATRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Classé monument historique d'importance nationale par la Confédération

SAMEDI 29 OCTOBRE 1994 à 20 heures

LA CAMBIALE DI MATRIMONIO

Opéra de G. Rossini

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444

132-12085

DIVERS



Eglise Evangélique Libre

126, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds 1re Epître aux Thessaloniens

Week-end d'Eglise avec le pasteur Jacques Dubois

Directeur adjoint de l'Institut biblique Emmaüs à Saint-Légier... Vendredi 28 octobre 1994 à 20 heures: Une conversion radicale... Samedi 29 octobre 1994 à 20 heures: Une compréhension salutaire... Dimanche 30 octobre 1994 à 9 h 45: Une espérance certaine dans le cadre du culte avec sainte cène

132-509433

VACANCES - VOYAGES

NEW YORK

Aller et retour par vols de ligne au départ de GENÈVE

F.S. 750.-!!

(taxes d'aéroports non-incluses)

PROFITEZ DE LA BAISSSE DU US\$ POUR VOTRE SHOPPING DE NOËL !! (offre valable jusqu'au 30.11.94)



Tél. 022/798 77 22

6, ch. de la Tourelle - 1211 Genève 19 (Pt-Saconnex)

18-5240

DIVERS

Le cabinet médical de la doctoresse

Suzanne MONTI

généraliste

sera ouvert à partir du 1er novembre

Contrairement à ce qui avait été prévu, nous ne sommes pas dans les locaux du Dr Berthet mais

avenue Léopold-Robert 147

Les rendez-vous peuvent être pris au numéro de téléphone 039/26 05 40

132-514472

Stretch & Jeans PFAFF advertisement featuring a sewing machine and promotional text: 'Design super et beaucoup d'extras', 'PRIX SUPER! Fr. 1.298.-', 'Avec le système D.E.I. le tissu est simultanément entraîné par-dessous et par-dessus'

Torcivia Giovanni

Avenue Léopold-Robert 53 2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 89 60 - Fax 039/24 10 31

141-6638

Feu: 118

OFFRES D'EMPLOI

Nouvelle entreprise avec produit et marché à l'échelon mondial cherche

PARTENAIRE FINANCIER

Production et rentabilité assurées.

Faire offres sous chiffres R 157-713946 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.



47/49, av. Léopold-Robert 2300 La Chaux-de-Fonds

Pour un constructeur de machines des Montagnes neuchâteloises, nous recherchons un

CHEF DES VENTES

- Expérience confirmée dans la vente, si possible de machines pour le travail de métaux (CNC);
- Ayant déjà occupé un poste similaire pendant plusieurs années;
- Age minimum 40 ans;
- Apte à voyager à l'étranger;
- Langues allemand-français indispensables.

Place stable, entrée tout de suite ou à convenir.

Contactez au plus vite M. Gomes pour plus de renseignements au 039/23 22 88

IMMOBILIER

A vendre à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF de 8 logements

Bien situé, rénové. Rendement 8,5%. ☎ 038/53 23 85 - Fax 077/37 13 64.

28-774

A louer Daniel-JeanRichard 41

4 1/2 pièces tout confort

Libre le 1er octobre 1994 Pour tous renseignements, s'adresser à: Gérance Bosshart-Gautschi ☎ 039/23 17 84

132-12263

A vendre à La Chaux-de-Fonds

IMMEUBLE LOCATIF de 10 logements

Bien situé, rénové. Rendement 8,5%. ☎ 038/53 23 85 - Fax 077/37 13 64.

28-774

A louer à La Chaux-de-Fonds

Appartement de 5 1/2 pièces. Rénové, cachet particulier, cuisine agencée. Loyer mensuel: Fr. 1680.- plus Fr. 110.- Pour visiter, s'adresser à: HF Promotion, ☎ 039/200 222

132-13004

A LOUER Dans quartier tranquille et aux abords de la ville

APPARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES

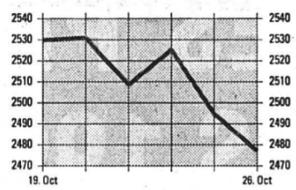
Garages à disposition.

132-12083

GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA 75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

BOURSE

Swiss Market Index

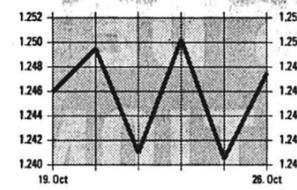


Indices

Table of stock indices: SPI (1654.05), SMI (2494.70), Dow Jones (3850.59), DAX (1974.63), CAC 40 (1824.42), Nikkei (19732.20)



Dollar US



Billets

Table of exchange rates for various currencies: USA (1.21), Angleterre (1.97), Allemagne (82.25), France (23.8), Belgique (3.93), Hollande (73), Italie (0.0785), Autriche (11.55), Portugal (0.77), Espagne (0.94), Canada (0.885), Japon (1.235)

Taux d'intérêts suisses

Table of Swiss interest rates for various terms: 3 mois (3.50), 6 mois (3.75), 12 mois (4.00)

Bourse suisse

Table of Swiss stock market data for various companies like Adia, Alusuisse, Amgold, etc.

Avant bourse

Table of pre-market trading data for various companies like Agie, Astra, Calida, etc.

Amsterdam (HFL)

Table of Amsterdam stock market data for companies like ABN Amro, Akzo, Royal Dutch, etc.

Tokyo (Yen)

Table of Tokyo stock market data for companies like Canon, Daiwa Sec., Fuji Bank, etc.

Paris (FF)

Table of Paris stock market data for companies like AGF, Alcatel, Amexco, etc.

New York (SUS)

Table of New York stock market data for companies like Abbot, Am Medical, Amexco, etc.

Fonds de placements

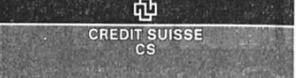
Table of investment fund data for various funds like CS C. 2000 FS, CS C. 2000 DM, etc.

CS-Actualité

Payez moins d'impôts grâce à votre 3e pilier!

Le CS-Prévoyance 3e pilier permet de vous constituer une réserve à haut rendement... avec des cotisations déductibles de votre revenu imposable.

Pour tous détails, renseignez-vous auprès de votre succursale CS.



Av. Léopold-Robert 58, 2301 La Chaux-de-Fonds tél. 039/23 07 23

OFFICE DES FAILLITES, COURTELARY
☎ 039/44 11 53

**Vente aux enchères publiques
d'un immeuble locatif à Saint-Imier**

(unique séance d'enchères)

Vendredi 18 novembre 1994, à 15 heures, au Buffet de la Gare à Saint-Imier, il sera offert en vente aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit dépendant de la faillite Fresta Alfio à Saint-Imier, à savoir:

COMMUNE DE SAINT-IMIER

Feuillet no	Situation et nature	Contenance ha a ca	Valeur officielle
800	rue de la Gare habitation No 19 aisanse, trottoir	4 51	Fr. 386 000.-

Estimation de l'expert Fr. 800 000.-

Description de l'immeuble

Immeuble comprenant 4 appartements actuellement tous occupés ainsi qu'un dépôt d'une surface de 54 m².

Ce bâtiment, d'aspect massif et robuste, transformé et rénové de manière conséquente et méthodique aux environs de 1990 présente un état d'entretien général d'excellente facture. Il se dresse dans le secteur sud-est de la localité de Saint-Imier où il domine la gare CFF. Bien qu'il ne bénéficie pas d'un dégagement optimal, son accès est cependant commode dans un cadre où l'ensoleillement est appréciable.

Conditions:

Les conditions de vente, l'état des charges et le rapport d'expertise, seront déposés à l'Office des faillites de Courtelary du 18 au 28 octobre 1994.

L'immeuble sera adjugé à tout prix au plus offrant et dernier enchérisseur. Des garanties réelles seront exigées, séance tenante, de l'acquéreur.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux dispositions légales (LFAIE du 16 décembre 1983) relatives à l'acquisition d'immeubles par des personnes étrangères ou domiciliées à l'étranger ou sociétés considérées comme étrangères en raison d'une participation étrangère prépondérante.

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le jeudi 3 novembre 1994. Rendez-vous des amateurs à 14 heures.

Office des faillites de Courtelary: le préposé, Rémy Langel

6-12131

visavis

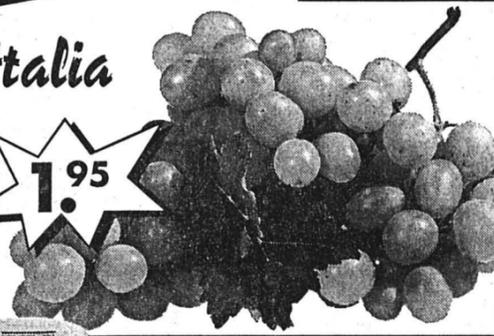
actuel cette semaine

valable du 27.10. au 29.10.94

Uva Italia

goût muscat

kg **1.95**



Rampon
du pays

100 g **1.30**

Tilsiter

• rouge **1.45**
• vert

100 g

Demi-crème

UHT **1.65**

1,5 dl

Fambon modèle

à la coupe
ou portions

100 g **2.-**



REGINA

• Cornichons 230 g **2.20**

• Petits oignons 230 g **1.65**

• Epis de maïs 125 g **2.45**

Miel de fleurs étranger 500 g **2.50**

Sandra

Mouchoirs 10x10 **1.25**



• Spaghetti

500 g **1.95**

Hero

• Rösti

500 g **2.95**

PROVINS VALAIS

Dôle AOC 92/93

«Gloire du Rhône» 75 cl **8.90**

Fendant AOC 92/93 **7.80**

«Vin des Chanoines» 75 cl

ENKA

2 kg **9.90**

Ricola

• Sucre aux herbes **3.20**

Duo 2x90 g



• Ultra liquide
• Color liquide
Sachets recharge

2 litres **11.25**

v 1.43/94

SPECTACLES - LOISIRS

**SALLE DE LA MARELLE
TRAMELAN**

Restaurant

Défilé



Danse

Concours

Dimanche: bourse aux pin's et opercules

DU 27 OCTOBRE au 30 OCTOBRE 1994

Ouverture	Exposition	Restaurant
Jeudi 27 octobre	19.00 - 22.00 h	19.00 - 23.30 h
Vendredi 28 octobre	16.00 - 22.00 h	16.00 - 03.00 h
Samedi 29 octobre	14.00 - 22.00 h	14.00 - 03.00 h
Dimanche 30 octobre	10.30 - 18.00 h	10.30 - 19.00 h

160-300103

L'annonce,
reflet vivant
du marché

AUTOS - MOTOS - VELOS

EVASION

L'aventure en toute sécurité

dès **Fr. 36 600.-**

**Maverick Mountain
+ VTT**

Chaque Maverick Mountain est désormais livré avec un Top Mountainbike Kästle et un casque de cycliste Kästle, soit un cadeau de Fr. 1390.-

- moteur 2.4i multi-soupapes à injection 124 ch, ou 2.7 turbo-diesel 100 ch
- traction intégrale enclenchable
- renforts latéraux anti-chocs, arceau frontal de protection
- radio/cassettes stéréo

Autres modèles dès Fr. 34 350.-



PATINOIRE DES MÉLÈZES

**Vendredi 28 octobre 1994
à 20 h 30**

HC Star Chaux-de-Fonds

reçoit

HC Prilly

Les pucks de la rencontre sont offerts par:

- Texsana SA, nettoyage chimique
- Vidéo-Shop H. Benninger
- M. Bolomey, revêtements de sols
- U. Brechbühler, transports-terrassements
- VAC René Junod SA

Avec le soutien de:



Les cannes du match sont offertes par:
Carrosserie des Grandes-Crosettes,
H. Séchaud



Ford
Crédit

GARAGE
DES **3** ROIS SA

LA CHAUX-DE-FONDS
8, bd des Eplatures

LE LOCLE
51, rue de France

NEUCHÂTEL
11, Pierre-à-Mazel

132-12007

SOL

PARQUET - PLASTIQUE - TAPIS
HEIMO & FILS SA
Maîtrise fédérale
Claude Heimo
Tél. 039/28 16 24
Fax 039/28 15 56

AMSTUTZ
Appareils ménagers
Agencements cuisines & bains
Tél. 039/28 77 74 · 039/28 07 74
Fax 039/28 78 06 · Les Bulles 30
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
SERRURERIE GÉNÉRALE

CH. ANNOUX
Serrurerie
LES ESSERTS
2725 LE NOIRMONT
☎ 039/53 12 22
Fax 039/53 12 55

M SC Société
Coopérative
de Menuiserie
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 32 22

Fenêtres bois,
bois-métal,
métal-bois serro-system
fabriquées par nos soins

Entreprise d'appareillage
ferblanterie et chauffages
centraux

J. Arnet SA

Paix 79
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 28 18

Eau - Gaz - air comprimé
Ferblanterie - Ventilation
Service de dépannage
Détartrage de boilers

Schaub & Mühlemann SA

Progrès 84-88
☎ 039/23 33 73
2300 La Chaux-de-Fonds

**USINE DE LA
CHARRIÈRE S.A.**

Adm.: L. Jaussi & Fils
Charpente - Menuiserie -
Agencements
Fenêtres bois-métal -
Scierie
Charrière 59, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 49 51/16, fax 039/28 41 21

VURLOD fils
JARDINIER-PAYSAGISTE



Beauregard 11
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 18 89

Menuiserie-
Ebénisterie



Humair

Maîtrise fédérale

Collège 96
☎ 039/28 32 57
La Chaux-de-Fonds

G. ZUCCOLOTTO
ÉLECTRICITÉ
TÉLÉPHONE
CONCESSION A



La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/28 66 33
Fax 039/28 66 31
Natel 077/37 43 59

A. GIRARD
SA

Ferblanterie
Installations sanitaires
Chauffages
Ventilations

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue des Fleurs 6
☎ 039/28 26 91

SCHNEIDER Electricité SA

Electricité + Téléphone A • 2301 LA CHAUX-DE-FONDS
Temple-Allemand 111 • Tél. 039/23 33 44

La Qualité en +

Oswald
la Quincaillerie
de l'Ouest
av. Léopold Robert 102
La Chaux-de-Fonds
039/23 86 24

caruag sa

Appareils d'éclairage
Représentations officielles
pour la Suisse

Serre 134
2300 La Chaux-
de-Fonds
☎ 039/26 44 56

Jean Garreau
responsable technique



conti + cie sa

Entreprise de Menuiserie et
Ebénisterie - Fenêtres bois et
bois métal - Escaliers

+ Maîtrises fédérales +
Maison fondée en 1897

La Claire 1
2400 Le Locle
☎ 039/31 41 35

B-R Maîtrise fédérale

PLÂTRERIE - PEINTURE
Isolation de façades
Plafonds suspendus

Bernard Rössli &

Bureau: ☎ 039/26 58 56
et
atelier: ☎ 039/26 54 54
Cernil-Antoine 14
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

R. Bottari

Menuiserie
Agencements
Entreprise de bâtiments
Vitrerie
Fenêtres

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue Avocat-Bille 7-9
☎ 039/28 37 33

S SERVICES INDUSTRIELS

2300 La Chaux-de-Fonds

VOTRE PARTENAIRE POUR
TOUTES VOS INSTALLATIONS

EAU & GAZ
Bureau d'études ☎ 039/276 711

ÉLECTRICITÉ
TÉLÉPHONE, Concession B
Bureau d'études ☎ 039/276 671

Entreprise de peinture

G. & F. Angelucci

Combe-Grieurin 37
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 77 69

Tertre 4
2400 Le Locle
☎ 039/31 57 17

Couverture-Echafaudage

fn FRANCIS
NUSSBAUM

Entreprise de couverture

Rue de la Fiaz 9
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/26 73 35

RENÉ AUBRY

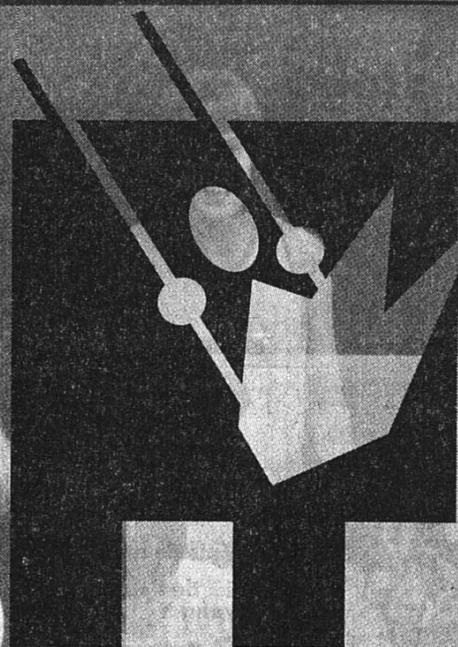
INSTALLATION TÉLÉPHONE
ET COURANT FAIBLE

Bureau et atelier:
RUE JAQUET-DROZ 38
☎ 039/23 13 13

ENTRESOLSA
LE PAILLASON

Sols Tapis
Parquets - Rideaux - Stores

Rue de la Serre 56, La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/23 58 23
Fax 039/23 58 91



Samedi 29 octobre
de 13h30 à 17h30

Sombaille Jeunesse

*Vous ouvre
ses portes*

Invitation à une présentation des lieux et du concept d'ensemble



SOMBAILLE
JEUNESSE
MAISON D'ENFANTS

La Maison d'enfants, Sombaille 6, reçoit les filles et garçons d'âge scolaire. Elle comprend également une structure d'accueil spécialisée pour les placements en situation d'urgence.



SOMBAILLE
JEUNESSE
MAISON D'APPRENTIS

La Ferme de Sombaille 24, a été aménagée pour des week-ends et des séjours. Elle se propose comme un "ailleurs" dans un lieu proche de la Sombaille (à environ 1,5 km, aux Joux-Dessus).



SOMBAILLE
JEUNESSE
PRÉFORMATION

La Maison d'apprentis, Banneret 2, est ouverte aux jeunes gens et jeunes filles qui suivent une formation professionnelle ou continuent leurs études.

La Préformation, Parc 9bis, prépare les jeunes filles et les jeunes garçons à une formation professionnelle.

Merci aux visiteurs d'utiliser les transports publics!

PORTES OUVERTES du jeudi 27 octobre au mardi 1er novembre

Cuisines et salles de bains
Appareils électro-ménagers
Scholtes SIEMENS

MOBALPA

C. DUBOIS - Stand 16 - 039/28 42 66 - La Chaux-de-Fonds

27-28-29 octobre de 10 h à 22 h
31 octobre et 1er novembre de 10 h à 18 h 30

EN PROMOTION

● 5 modèles de cuisines
● 3 marques électro-ménagers

Apporter le plan de votre cuisine

IMMOBILIER

GHB GERANCE S.à.r.l.
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 039/61.25.56 Fax 039/61.12.75

À LOUER LA CHAUX-DE-FONDS
Appartements entièrement rénovés:

- 2½ pièces
2 pièces, ancien poêle, hall, salle de bains/baignoire, grande cuisine agencée, balcon, ascenseur. Libre tout de suite.
- 3½ pièces
Grand appartement: 3 pièces, hall, cuisine agencée (lave-vaisselle) habitable, salle de bains/baignoire, balcon, ascenseur. Libre tout de suite.

28-1295

NATEL D

MOTOROLA
Micro TAC pocket
Fr. 990.-
SON'AUTO
Léopold-Robert 102
La Chaux-de-Fonds
SERVICE 24 heures

A louer tout de suite
au centre de
La Neuveville/NE
magasin
de 120 m²
Tél. 038 31 98 50

028-1700/4x4

GASTRONOMIE

Hôtel de France
Can Foni
Monique Jasari
Restaurant - Pizzeria
Imp. des Cent-Pas 8 - 2400 Le Locle - Tél. 039/31.15.44

TOURNOI DE MATCH AU KREUZ
le 28 octobre à 20 heures
Inscription sur place: Fr. 15.- par match, sans collation.
1er prix: un voyage à Paris. 2e et 3: bons cadeaux
Avec le soutien de

Agence de voyages
croisistour
Les artisans de l'évasion
Michel Rysar

132-13043

Police-secours: 117

DIVERS

Danse pour tous



Club 108

TOUTES LES DANSES NOUVEAUX COURS

Dès **MARDI 1er novembre** de 20 h 15 à 22 h 30
Perfectionnement - Avancés
Dès **MERCREDI 2 novembre** de 20 h 15 à 22 h 30
Débutants - Débutantes
8 soirées-cours de 2 heures. 1 fois par semaine.
Par personne: Fr. 130.-
Le cours le plus avantageux pour le nombre d'heures et la **QUALITÉ DE SON ENSEIGNEMENT.**
Josette et Roland KERNEN, prof. dipl.
108, av. Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 72 13 - 23 45 83.
Cours «privé» - Petits groupes - Tous les jours

132-123312

LA CHAUX-DE-FONDS

Rue de l'Etoile 1

A louer
1 appartement de
1 pièce

Date d'entrée à convenir.
Avec cuisine et salle de bains/WC.
Pour traiter:

VERIT SOCIÉTÉ DE
GESTION ET IMMOBILIÈRE
1005 Lausanne, rue Martèrey 34
Téléphone 021/323 99 31
Téléfax 021/323 99 12

22-2494

IMMOBILIER

Gérance Kuenzer

Rue du Parc 6
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 75 78.

A louer en ville

emplacement pour hivernage caravanes

Non couvert.
Fr. 100.- pour la saison.

132-12720

A louer

PLACE DE PARC

dans garage collectif
rue Président-Wilson 30-32

S'adresser à:
Gérance Ed. Bosquet
☎ 039/27 11 22

132-12353

espace & habitat

À VENDRE

A l'est de la ville quartier des Arêtes,
situation exceptionnelle dans petit
immeuble de 6 appartements

MAGNIFIQUE APPARTEMENT DE 5 PIÈCES AVEC GARAGE

Comprenant: séjour avec cheminée, salle à manger, cuisine agencée, hall d'entrée avec armoire, 1 sanitaire-bains, 1 sanitaire-douche, 3 chambres et grand balcon. **Prix avantageux**

Tél. 039/23 77 76

132-12185

Publicité intensive, Publicité par annonces

28-1616

CASTEL REGIE

A louer à La Chaux-de-Fonds
Rue des Bouleaux 13 et 15

APPARTEMENTS 1½ PIÈCE

Libres tout de suite ou à convenir.
Loyers: Fr. 350.- + charges.

2034 Peseux



(038) 31 78 03

A remettre

salon de coiffure

Attrayant, bien situé.
Ecrire sous chiffres T 132-761663 à Publicitas, case postale 2054,
2302 La Chaux-de-Fonds.

A remettre à La Chaux-de-Fonds

CAFÉ-RESTAURANT

30 places
☎ 039/28 77 75 de 18 à 20 heures

132-514470

À LOUER

centre ville de La Chaux-de-Fonds
Place de parc dans garage collectif pour petite voiture. Loyer mensuel: Fr. 125.-. Libre tout de suite.
Pour renseignements, s'adresser à:
HF Promotion, ☎ 039/200 222

132-13004

A louer rue des Moulins

Appartement de 2½ pièces. Libre tout de suite ou à convenir. Loyer mensuel: Fr. 550.-, plus charges.

Pour visiter s'adresser à:
HF Promotion, ☎ 039/200 222

132-13004

Coop
La Chaux-de-Fonds

dans nos boucheries

jusqu'au samedi 29 octobre 1994

Viande fraîche d'agneau
réduction sur tout l'assortiment

20%

Côtelettes de porc
le kg ~~15.-~~

10.-

Cuisses de dinde
le kg ~~11.-~~

8.90

Nos boucheries Coop se trouvent dans les localités suivantes:

La Chaux-de-Fonds, Delémont, Porrentruy, Moutier, Saignelégier, Le Locle, Bassecourt, Bévillard-Malleray, La Neuveville, Saint-Imier, Tramelan, Reconville, Sonceboz, Boncourt et Courroux.

132-12081

FINANCE

**UN CRÉDIT -
UNE ADRESSE**

Service gratuit 24 heures sur 24

155 90 60

Votre CS-Crédit privé.

Comparez, vous avez tout à y gagner!

Appelez ou envoyez le coupon au:
Crédit Suisse,
Place Pury, 2001 Neuchâtel

Exemple de tarif:

montant net: Fr. 5000.-

Frais totaux pour 12 mois: Fr. 351.40

Taux d'intérêt annuel effectif: 13.5%

Crédit désiré Fr. _____

Mensualités env. Fr. _____

Nom: _____

Prénom: _____

Date de naissance: _____

Rue no: _____

NPA/localité: _____

Tél. privé: _____

Tél. prof.: _____

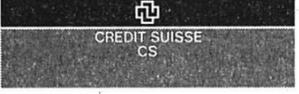
Nationalité: _____

Domicilié ici depuis: _____

Date: _____

Signature: _____

144-273045/ROC 00/28L



GASTRONOMIE



LA CROISEE
votre préférence
Service traiteur, plateaux repas
Livraison du menu du jour à domicile
Ouvert 7 jours sur 7
Tél. 31 35 30
Maintenant dès 11 heures
nous desservons
La Chaux-de-Fonds
157-14083

DIVERS

**CHAUSSURES
SÉCURITÉ**
Werner Wälti

2304 La Chaux-de-Fonds
Rue du Locle 69, tél. 039/267 250
132 12144

**JUST
ELECTROMENAGER**

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO

Toutes les bonnes marques

Machines à café, fers à repasser, grils, rasoirs, sèche-cheveux, grilles-pain, robots ménagers, mixers, friteuses, fours à micro-ondes, humidificateurs, radiateurs électriques, aspirateurs, nettoyeurs à vapeur, machines à coudre ...

Bosch BBS 5023
Aspirateur-traineur.
Puissance 1100 watts.
Accessoires intégrés.
149.-

Novamatic MW 1100
Four à micro-ondes. Cap. 14 l, 600 W, 2 positions. Timer 30 min.
199.-

Brother VX 1010
Machine à coudre robuste, idéale pour les travaux quotidiens. Simple à utiliser. Access. variés.
199.-

Novamatic DX-30 Gran Crema
Machine à espresso avec filtre autom., réservoir d'eau amovible, indication du niveau d'eau, pour une mousse fine et délicieuse.
199.-

- Réparation de toutes les marques
- Toutes les bonnes marques en stock
- Modèles d'occasion et d'exposition
- Garantie du prix le plus bas!
- Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust, route de Soleure 122	032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Nouveau dès 3.10.1994:	
Neuchâtel, Innovation 2 ^e étage, Aux Armourins, rue du Temple-Neuf 14	038 24 16 00
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Réparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37
	05-2569-160/4x4

NOUVEAU!
HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds
Boulevard des Eplatures 44



Opel Corsa Swing 1.4i 5 portes.

**LA NOUVELLE CORSA.
UNE VOITURE QUI NOUS VA.**

Il n'y a jamais eu de voiture comparable à la nouvelle Corsa. Une voiture pleine d'idées et d'innovations, qui rend la conduite encore plus agréable, plus sûre, plus raisonnable.

TOUT À FAIT NOTRE STYLE.

Avec ses formes généreuses, ses superbes coloris et ses intérieurs attrayants, elle séduit d'emblée. La Corsa est disponible en version City, Swing, Joy, GLS, Sport ou GSi 16V.

BESOIN DE SÉCURITÉ.

Lorsqu'il s'agit de sécurité, la Corsa fait vraiment preuve d'envergure. Airbag Opel full size côté conducteur, concept de protection globale de l'habitacle avec doubles barres d'acier dans les portières, rétracteurs de

ceintures à l'avant, ABS (de série sur la GSi) et Airbag Opel full size côté passager en option.

TOUT CE DONT NOUS AVONS TOUJOURS RÊVÉ.

Tout y est, rien ne manque. Sur la Corsa, de série ou sur demande, vous avez: lave-glaces électriques, verrouillage central, direction assistée, dispositif antivol, transmission automatique, climatisation, système de filtrage de l'air de l'habitacle, etc.

LA NOUVELLE OPEL
CORSA
C'EST TOUT MOI!

OPEL
LE N°1 EN SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **COUVET** Autoservices Currit; **LE LOCLE** Garage du Rallye SA; **VILLERET** Garage Gerster. et les distributeurs locaux à: **LE NOIRMONT** Garage Walter Salzmann; **LA SAGNE** Pierre Benoit Automobiles; **SONCEBOZ** Garage P. Hürzeler.

Nous apportons la lumière dans l'obscurité.

Pour voir les photocopieurs intelligents de Panasonic au travail avec la Neuro-Fuzzi-Logic:

SYSTEC SA
Machines de bureau.

Place de la Liberté 2
2520 La Neuveville
Tél. 038 51 16 86
Fax 038 51 52 70

Les photocopieurs intelligents. Panasonic

The way ahead.
06-523398/4x4

Préparation soignée:

- de mélanges de tisanes
- d'homéopathie
- d'aromathérapie
- d'oligo-éléments

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique
Livraisons à domicile
Ouvert tous les jours
Balancier 7 et Serre 61
2300 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 46 46/47
Cartes de crédit acceptées
132-12396

Nouveau à La Chaux-de-Fonds

POUR VOIR PLUS LOIN, VENEZ DONC NOUS VOIR!

Venez découvrir notre tout nouveau magasin CLIN D'ŒIL.

Vous y trouverez:

- 30 à 60% d'économies sur les montures
- Un vaste choix d'articles de marque et de qualité
- Un service professionnel, personnalisé, rapide et efficace

C. PAULI et K. MORIER-KOHLER, opticiens se feront un plaisir de vous accueillir.

UN CADEAU D'UNE VALEUR DE PLUS DE 100.- VOUS Y ATTEND, ALORS N'ATTENDEZ PAS!

CLIN D'ŒIL
LES OPTICIENS CHAMPIONS

PLACE DE LA GARE • 2301 LA CHAUX-DE-FONDS • TÉL. 039 23 37 55

Football - LNA: NE Xamax ramène un point de Saint-Jacques

Sans trop souffrir

● BÂLE - NE XAMAX 0-0

Enfin! Après les cuisantes déconvenues subies à l'extérieur face à Young Boys et Sion, NE Xamax a prouvé hier soir qu'il supportait encore les voyages. A Saint-Jacques, dans une ambiance souvent survoltée, les Xamaxiens ont fait mieux que se défendre et ont fini par obtenir un point sans trop souffrir. Le tout malgré l'impétuosité de leurs adversaires très agressifs en seconde mi-temps.

Bâle
Julian CERVIÑO

En fait, ce partage des points est équitable car, en première mi-temps, ce sont les «rouge et noir» qui ont dominé les débats. Ils parvinrent alors à se débarrasser du pressing désordonné de leurs rivaux et à monopoliser le ballon. «La circulation du ballon était alors excellente, relevait Gilber Gress. Il nous a simplement manqué un petit quelque chose pour parvenir à nous créer quelques occasions. Peut-être qu'alors nous aurions pu prétendre à plus...»

Seulement, pour escompter marquer un but, les Xamaxiens auraient dû se montrer plus mobiles et incisifs aux abords des seize mètres adverses. Comme ce fut loin d'être le cas, Grüter, qui remplaçait Huber dans les buts bâlois, n'eut pas grand chose à faire, si ce n'est à retenir un bon tir de Detari (16e). Autrement, seul un centre de Jeanneret (25e) avait le poids d'une balle de but, mais Aleksandrov, pas très à son affaire, manqua de conviction à l'heure de conclure.

SURPRIS PAR JEANNERET

Mais on ne fera pas la fine bouche, étant donné les circonstances: l'unité récoltée par les Neuchâtelois est bonne à prendre. «Même si tout ne fut pas parfait et que nous avons cédé un peu trop facilement l'initiative aux Bâlois en seconde période, je suis très satisfait de ce résultat, qui nous permet de nous maintenir à la deuxième place (ré: ex aequo)», commentait Gilbert Gress.

Une satisfaction qui, on l'a déjà dit, s'accompagne de celle de pouvoir compter sur deux jeunes éléments capables de faire oublier certains titulaires apparemment indiscutables. «Si je savais ce que valait Martin, malgré sa contre-performance face à Grasshopper, je suis surpris en bien par la prestation de Jeanneret, car je ne savais ce qu'il valait à ce niveau», glissait l'Alsacien.

Voilà qui est encourageant pour «Séba» qu'on espère revoir sur la droite de la défense samedi face à Lucerne, et qui n'oubliera pas de sitôt cette soirée à Saint-Jacques. «C'était impressionnant, admettait-il. Le public exerce vraiment une pression incroyable.»

Cela n'a pas suffi pour faire sauter le verrou xamaxien. Qui s'en plaindra? J.C.



Florent Delay

Le gardien xamaxien n'a guère tremblé hier à Bâle. (Lafargue)

St-Jacques: 12.000 spectateurs.

Arbitre: M. Détruche (Thônex).

Bâle: Grüter; Olsen; Karrer, Tabakovic, Walker; Hertig (46e Cantaluppi), Meier (67e Smajic), Jeitziner, Saric; Rey, Zuffi.

NE Xamax: Delay; Henchoz; Jeanneret, Martin, Gottardi; Piffaretti (62e Fasel), Perret, Detari; Chassot, Aleksandrov (74e Adriano), Wiederkehr.

Notes: soirée agréable, parfois pluvieuse. Pelouse en excellent état. Bâle joue sans Huber, Matthey-Doret, Moser (blessés) ni Ceccaroni (suspendu). NE Xamax est privé de Rothenthaler (blessé). Avertissements à Jeanneret (20e, jeu dur), Rey (55e, jeu dur), Perret (60e, jeu dur), Jeitziner (67e, jeu dur) et Zuffi (70e, réclama-tions). Aleksandrov, touché à une cheville, est évacué sur une civière (74e), mais ne semble pas souffrir d'une grave blessure. Coups de coin: 5-2 (4-2).

AUTRES STADES

● SERVETTE - LUGANO 0-0
Charmilles: 4900 spectateurs. Arbitre: M. Philippoz (Sion). Servette: Pascolo; Schepull; Barea, Aebly, Margarini; Juarez, Barberis (82e Prinz), Djurovski, Renato (46e Moro); Sinal, Eklund. Lugano: Walker; Morf (86e Penzavalli), Englund, Galvao, Fernandez; Gentizon, Esposito, Colombo, Bugnard; Manfreda, Sinal (73e Carrasco).

● LUCERNE - LAUSANNE 0-0
Allmend: 5300 spectateurs. Arbitre: M. Vollenweider (Wald). Lucerne: Karpf (25e Mutter); Rueda; Wolf (79e Jost), Van Eck; Gmür, Camenzind, Wyss, Baumann; Güntensperger, Sawu (90e Nadig), Tuce. Lausanne: Brunner; Pister; Sylvestre (72e Poulard), Biaggi, Hänzli; P. Diogo, Comisetti, Badaea, Käslin; Di Jorio, La Placa (90e V. Diogo).

● ZÜRICH - SAINT-GALL 1-1 (1-1)
Letzigrund: 2600 spectateurs. Arbitre: M. Muhmenthaler (Granges). Buts: Ire Favre 1-0. 15e Frick 1-1. Zurich: Stiel; Kägi, Hodel, Disler, Isler; Waas, Walker (76e Sahin), Tarone, Heydecker; Favre, Skoro. Saint-Gall: Pédat; Fischer; Koch, Mouidi; Irizik, Gambino, Bouderbala (72e Müller), Wittl, Tejeda; Gilewicz, Frick.

● YOUNG BOYS - AARAU 1-0 (0-0)
Wankdorf: 2300 spectateurs. Arbitre: M. Leuba (Chexbres). But: 57e Giallanza 1-0. Young Boys: Pulver; Weber; Neqrouz, Streun; Ippoliti (80e Moser), Baumann, Christensen, Lenggen; Giallanza, Aduobe; Hartmann (78e Sutter). Aarau: Hilfiker; Studer; Bader, Pavlicevic, Christ; Ratinho, Wyss, Skrzypczak, Bühlmann (75e Heldmann); Kucharski, Fink (75e Brugnoli).

● SION - GRASSHOPPER 1-2 (1-0)
Tourbillon: 7000 spectateurs. Arbitre: M. Strässle (Heiden). Buts: 15e Karl 1-0. 81e Subiat 1-1. 88e Willems (penalty) 1-2. Sion: Lehmann; Geiger; Puce, Herr; Wicky, Fournier, Karl (46e Giannini), Assis (84e Kunz), Orlando; Bonvin, Marin. Grasshopper: Zuberbühler; Gämperle, Vega, Gren, Thüler; Yakin (41e Vogel), Koller, Bickel (74e Magnin), Kilian; Willems, Subiat.

CLASSEMENT

1. Grasshopper	16	10	5	1	30	13	25
2. Lugano	16	6	7	3	22	10	19
3. Lausanne	16	6	7	3	22	17	19
4. NE Xamax	16	8	3	5	25	22	19
5. Aarau	16	5	7	4	22	17	17
6. Lucerne	16	6	5	5	19	23	17
7. Sion	16	6	2	8	22	30	14
8. Bâle	16	3	7	6	12	11	13
9. FC Zurich	16	2	9	5	14	21	13
10. St-Gall	16	2	9	5	13	21	13
11. Servette	16	3	6	7	18	21	12
12. Young Boys	16	4	3	9	15	28	11

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 29 octobre. 17 h 30: NE Xamax - Lucerne. 20 h: Lausanne - Young Boys. Dimanche 30 octobre. 14 h 30: Aarau - Servette. Grasshopper - Bâle. Lugano - Zurich. La rencontre Saint-Gall - Sion est reportée à une date ultérieure en raison du match de Coupe de l'UEFA Marseille - Sion de mardi prochain. (si)

Buteurs

LNA: 1. Subiat (Grasshopper, +1) 10. 2. Detari (NE Xamax) et Güntensperger (Lucerne) 9. 4. Assis (Sion) 7. 5. Aleksandrov (NE Xamax), Badaea (Lausanne), Gilewicz (St-Gall) et Manfreda (Lugano) 6. 9. Andrioli (Lugano), Ratinho (Aarau), La Placa (Lausanne), Giallanza (Young Boys), Sogbie (Lausanne) et Willems (Grasshopper, +1) 5. (si)

BRÈVES

Football
Schalke passe
Allemagne. Coupe. Huitième de finale: TSV Munich 1860 - Schalke 04 1-2 a.p.

Milan éliminé
Italie. Coupe. Troisième tour: Inter - AC Milan 2-1 (Inter qualifié sur le score total de 4-2). Torino - Foggia 2-1 (Foggia 4-2). Sampdoria - Fiorentina 1-1 (Fiorentina 3-2). Piacenza - Lazio 2-3 (Lazio 6-4). Cremonese - Napoli 0-1 (Napoli 4-0). AS Roma - Genoa 3-0 (Roma 3-2). Reggiana - Juventus 2-1 (Juventus 3-2).

Appel rejeté
La commission d'appel de l'UEFA a confirmé que l'AC Milan se verrait retirer deux points en Ligue des champions et que le stade du club italien serait suspendu.

Manchester United out
Angleterre. Coupe de la League. Troisième tour: Aston Villa - Middlesbrough 1-0. Blackburn Rovers - Coventry 2-0. Brighton - Swindon 1-1. Newcastle United - Manchester United 2-0. Notts County - Tottenham Hotspurs 3-0. Oldham - Arsenal 0-0. Portsmouth - Derby County 0-1. Sheffield Wednesday - Southampton 1-0. Tranmere - Norwich 1-1. West Ham United - Chelsea 1-0. Wolverhampton - Nottingham Forest 2-3.

Valdano suspendu
L'entraîneur du Real Madrid Jorge Valdano a été suspendu pour un mois pour négligence par le comité de compétition de la Fédération espagnole de football (RFEF).

Cyclisme
Encore Bordeaux?
Thierry Lacarrière, le directeur de Bordeaux Gestion Equipement (BGE), société qui gère le vélodrome du Lac, est en négociations avec le cycliste suisse Tony Rominger pour que celui-ci effectue une tentative contre son propre record de l'heure.

Tennis
Hlasek gagne
Jakob Hlasek (ATP 72) s'est qualifié pour les huitièmes de finale du tournoi challenger de Brest, une épreuve de l'ATP dotée de 100.000 dollars. Le Zurichois a battu en trois sets, 3-6 7-5 6-1, le Français Jean-Philippe Fleurian (ATP 94).

En s'imposant à Sion, Grasshopper est le grand bénéficiaire de la soirée

La bonne affaire...

La première phase du championnat de LNA donne lieu à un véritable cavalier seul de Grasshopper. Au cours d'une 17e journée qui enregistra quatre résultats nuls, dont trois 0-0, les «Sauterelles» ont remporté à Tourbillon la seule victoire à l'extérieur (2-1).

L'autre succès de la soirée a été obtenu par la lanterne rouge. Au Wankdorf, Young Boys a pris le meilleur sur Aarau (1-0). Les Argoviens ne pourront pas permettre un nouveau faux pas samedi, à l'occasion de la venue de Servette.

EKLUND TROP SEUL

Les «grenat» sont les grands perdants de cette soirée de milieu de semaine. Le nul concédé aux Charmilles (0-0) contre Lugano a un goût de défaite. Les

champions suisses se retrouvent à l'avant-dernier rang.

L'apport du buteur Hans Eklund n'a pas mis fin à l'inquiétante stérilité offensive des Servettiens. Le Suédois a laissé entrevoir quelques qualités, mais le jeu confus de ses nouveaux compagnons et la vigilance de son compatriote luganais Enklund ne lui permirent pas de répondre à l'attente du public des Charmilles.

Celui-ci crut à une issue favorable lorsque la formation tessinoise se retrouva réduite à dix après l'expulsion de Bugnard à la 64e minute. L'abattage de Colombo et les réflexes de Walker sauvèrent finalement les Tessinois.

LETZIGRUND VIDE

Au Letzigrund, devant des banquettes vides (2600 spectateurs),

Zurich a concédé un nouveau nul (1-1). Pourtant, tout avait fort bien commencé. A la 1re minute déjà, l'ex-Carougeois Favre ouvrait la marque, mais le jeune international du Liechtenstein Frick égalisait à la 15e minute.

Dès cet instant, les deux équipes campaient sur leurs positions, prenant de moins en moins de risques, au grand dépit du public. Zurichois et Saint-Gallois demeurent ainsi du mauvais côté de la barre.

DEUX PENALTIES À SION

NE Xamax partage avec Lugano et Lausanne une confortable deuxième place, mais à distance respectueuse du leader: Grasshopper compte six points d'avance. A l'Allmend lucernois, devant 5200 spectateurs seule-

ment, les Vaudois ont fait de la résistance. Privés de leur buteur Sogbie (suspendu), les hommes de Trümpler se confinèrent sur la défensive. Le gardien Brunner eut maintes fois l'occasion de se distinguer.

L'arbitre appenzellois Strässle n'a pas craint de siffler deux pénalties contre Sion, à Tourbillon, au cours des dix dernières minutes. Si Lehmann s'interposa avec bonheur sur l'envoi de Subiat, il ne put rien en revanche sur le second que Willems transforma à deux minutes de la fin.

Les Valaisans, qui avaient ouvert la marque à la 15e minute, eurent le tort, en fin de partie, trop reculer devant une formation de Grasshopper qui enregistrait la rentrée de Bickel. (si)



Action jusqu'au samedi 29 octobre

Filet de plie
frais (carrelet)
le kg ~~22.-~~ **16.-**

- Plus grand choix
- 4 Arrivages par semaine

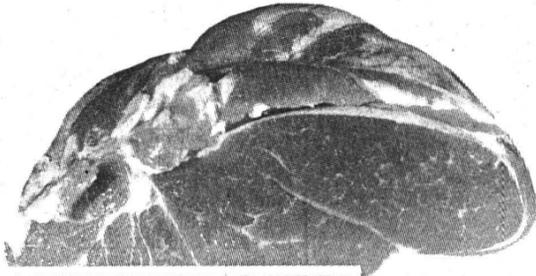
L'éloquence des prix

Chrysanthèmes
le pot, à partir de **9.50**

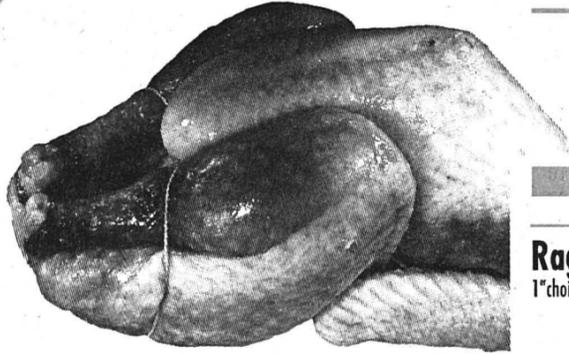
Action jusqu'au samedi 29 octobre

Saucisse à rôtir de veau
barquette de 1 pièce
140 g
la pièce ~~2.-~~ **1.60**

LA QUALITÉ EN ACTION



Action jusqu'au samedi 29 octobre
Rôti épaule de porc
1^{er} choix
le kg ~~15.-~~ **12.50**

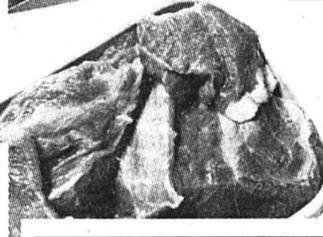


Action jusqu'au samedi 29 octobre
Pintade fraîche
de France, sans abats
pièce de 1 kg environ
le kg ~~13.50~~ **11.50**



Action jusqu'au samedi 29 octobre
Salami "Paysan"
fumé haché fin
pièce de 500 g
la pièce ~~10.-~~ **8.-**

Action jusqu'au samedi 29 octobre
Ragoût de porc
1^{er} choix
le kg ~~15.-~~ **12.50**



MIGROS
NEUCHÂTEL-FRIBOURG

DIVERS

CARAGE

Garages préfabriqués en béton
Nouveau programme



CARAGE - LE NOUVEAU CONCEPT DES GARAGES BTR PREBETON.
PROGRAMME DE 40 MODELES DIFFERENTS, NOMBREUSES POSSIBILITES. PRENEZ CONTACT AVEC NOUS POUR UN ENTRETIEN!
021/634 99 11

BTR Prébéton SA
Z.I. Bois-Genoud
1023 Crissier
Tél. 021/634 99 11
Fax 021/635 43 35

220-108048/RCC
BTR Prébéton SA
Rte de l'Estivage
1580 Avenches
Tél. 037/75 16 91
Fax 037/75 31 94

OFFRES D'EMPLOI

Pour notre école de santé à La Chaux-de-Fonds, nous cherchons des **enseignant(e)s** pour quelques heures de cours dans les matières suivantes:

- Shiatzu
- Homéopathie
- Training autogène
- Yoga des Yeux
- Huiles essentielles
- Fleurs de Bach
- Méthode Feldenkreis
- Devenir non-fumeur

école-club migros

Les candidat(e)s voudront bien envoyer leur offre détaillée à la conseillère pédagogique
rue Jaquet-Droz 12
2300 La Chaux-de-Fonds
039/ 23 69 44

DIVERS

GRANDE EXPOSITION DE CARAVANES D'OCCASION

Toutes garanties. Et à tous les prix.
Chez G. WALTHERT & H. FASEL
Avenue de la Plage à Yverdon
☎ 024/22 44 00 196-508182



Dick Optique
Lunetterie
Verres de contact
Av. Léopold-Robert 64
☎ 039/23 68 33
132-12367

Achète au plus haut prix

VOITURES
Bus, camionnettes.
Kilométrage, état sans importance.
 Paiement comptant.
☎ 077/47 61 89
28-508170

K AUFMANN
La griffe de la qualité



P.A. Kaufmann & FILS, Marché 8-10 - CH - 2302 La Chaux-de-Fonds 2
132-12191

La bonne volonté donne des ailes



PC Compte 30-9700-0
Croix-Rouge suisse

FINANCE



Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois env. Fr.
Nom
Prénom Date de naissance
Rue No
NP/Domicile
Signature

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12
Xprocrédit

132-12089

Vous, OK, et personne d'autre

Sollicité par nos clients, nous recherchons pour des postes stables avec ou sans équipes, des **mécaniciens de précision** dont:

- Un **faiseur d'étampes** «progressive».
- Un **faiseur d'étampes** (expérience dans la **boîte de montre**)
- Un **régleur CNC (tournage et/ou fraisage)** dans la **boîte de montre et/ou bracelets**
- Un **mécanicien-outilleur** (outillage et entretien des machines)
- Un **opérateur CNC**
- Un **décolleteur** (CNC ou conv.)

Ne manquez pas de prendre contact avec M. Gonin, qui vous renseignera volontiers sur ces places.

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK #

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

L'annonce, reflet vivant du marché

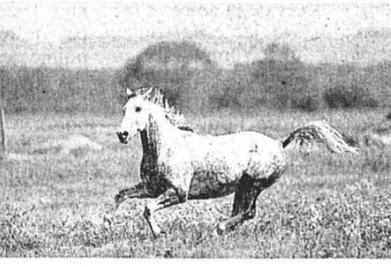
Stress? Courbatures? Sport et relaxation (non érotique)
MASSAGE par une masseuse qualifiée
Alison Tschumi
☎ 039/28 56 20
132-513997

Matelas de santé et de qualité BICO
Sommiers réglables
Prix très intéressants. Reprise de literies.
H. HOURIET
Hôtel-de-Ville 37
La Chaux-de-Fonds
☎ 039/28 30 89
132-12332

Nos magnifiques calendriers

1995

Vues de la Suisse ou d'animaux, en couleurs



Fr. 7.- le calendrier

En vente à la réception de L'Impartial:

Rue Neuve 14
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue du Pont 8
2400 Le Locle

ou verser le montant + Fr. 4.- pour les frais d'expédition (fourre cartonnée) au Journal L'Impartial, CCP 23-325-4 (pas d'envoi contre remboursement)

Football - Congrès de la FIFA: l'avis de Joao Havelange semble prévaloir

Trois critères

La répartition des huit places supplémentaires pour la Coupe du monde 98 en France a donné lieu à des débats animés et passionnés, hier à New York, où se tient le Comité exécutif de la Fédération internationale (FIFA). Si les représentants de l'Europe se sont cantonnés dans le mutisme, les délégués africains semblaient satisfaits de la tournure des événements.

Après avoir fait le point sur les propositions des confédérations, le président de la FIFA, Joao Havelange, a présenté son propre projet bâti, selon lui, en prenant en compte «des critères sportifs, économiques et financiers».

Dans son schéma, l'Europe se taillerait la part du lion avec trois places supplémentaires. Ce qui porterait à seize équipes - en tenant compte de la France, pays organisateur - le nombre de ses représentants en 1998.

L'Amérique du Sud aurait cinq places (en comptant le Bré-



Issa Hayatou - Joao Havelange

Le président de la confédération africaine a avoué sa satisfaction. (Keystone-EPA)

sil, tenant du titre, soit une de plus), l'Afrique quatre (+1), l'Asie trois (+1), la Concacaf (Amérique du Nord, Amérique centrale et Caraïbes) trois (+1) et l'Océanie une (+1).

MATCHES DE BARRAGE?

Si rien n'a officiellement filtré à la sortie de la réunion, et même si bien des choses peuvent encore se passer d'ici au moment

où le Comité exécutif de la FIFA se prononcera (aujourd'hui), le président de la Confédération africaine (CAF) n'a cependant pas caché sa satisfaction. «Je suis très satisfait, a déclaré Issa Hayatou. Mais ne m'en demandez pas plus pour le moment.» On peut donc supposer que l'Afrique est sur la bonne voie pour obtenir les deux places supplémentaires qu'elle réclame.

L'Europe, elle, a préféré ne faire aucun commentaire hier. «A quoi cela servirait-il, s'est interrogé le secrétaire général de l'Union européenne (UEFA), Gerhard Aigner. La décision sera prise seulement jeudi...»

Le secrétaire général de la FIFA, Sepp Blatter, s'est contenté, lui, d'indiquer que deux propositions s'étaient dégagées. L'une incluait des mat-

ches de barrage intercontinentaux pour une ou plusieurs places qualificatives.

Cela étant, il semblerait qu'une seule proposition, celle de Joao Havelange, bien que légèrement modifiée, sera soumise à l'approbation du Comité exécutif de la FIFA au sein duquel l'Europe et l'Amérique du Sud, qui font toujours cause commune, détiennent la majorité.

Joao Havelange a fait également plusieurs autres propositions, notamment la suppression de l'un des quatre postes de vice-présidents du Comité exécutif de la FIFA, qui revenait à l'ex-URSS, et sa transformation en un poste de membre, mais toujours pour l'Europe, qui aurait ainsi toujours huit places sur un total de vingt et un. L'Afrique, l'Asie et la Concacaf, qui réclamaient que ce poste soit attribué à l'une d'entre elles, en seraient donc pour leurs frais.

Le président de la FIFA a également soumis à la réflexion des présidents de confédérations une proposition inattendue: il souhaite instituer, au moment de sa succession, en 1998, un mandat intérimaire de deux ans jusqu'en l'an 2000, date à laquelle le Congrès élirait un nouveau président pour quatre ans, afin d'éviter que les élections se déroulent l'année de la Coupe du monde. (si)

LNB, groupe est

Décision

● WIL - LOCARNO 3-3 (2-0)

Bergholz: 500 spectateurs. Arbitre: M. Tavel (Lonay). Buts: 10e Buhl 1-0. 27e Slekys 2-0. 63e Sitek 2-1. 68e Baljic 2-2. 80e Besio 3-2. 88e Sitek 3-3. Notes: expulsion de Brunner (Wil, 62e, deuxième avertissement).

● TUGGEN - WINTERTHOUR 0-1 (0-0)

Linthstrasse: 1100 spectateurs. Arbitre: M. Schoch (Attiswil). But: 50e Takawira 0-1.

● SCHAFFHOUSE - KRIENS 0-3 (0-0)

Breite: 866 spectateurs. Arbitre: M. Nobs (Berne). Buts: 75e Bwalya 0-1. 78e Ahinful 0-2. 82e Triebold 0-3. (si)

CLASSEMENT FINAL

1. Kriens	14	8	4	2	22	9	20
2. Winterthur	14	9	1	4	25	19	19
3. Locarno	14	7	3	4	33	17	17
4. Bellinzona	14	7	2	5	22	16	16
5. Wil	14	5	5	4	21	13	15
6. Schaffhouse	14	6	3	5	23	22	15
7. Tuggen	14	2	1	11	10	31	5
8. Gossau	14	1	3	10	12	41	5

Buteurs

LNB est: 1. Baljic (Locarno, +1) et Montanari (Bellinzona) 8. 3. Sitek (Locarno, +2), Takawira (Winterthur, +1) et Slekys (Wil, +1) 7. 6. Ahinful (Kriens, +1) et Ali Ibrahim (Winterthur) 6.

Billard

Bon début

L'équipe du Cercle amateur de billard (CAB) La Chaux-de-Fonds est bien partie dans la championnat suisse par équipes à la partie libre de deuxième catégorie. A Monthey, elle a battu la formation locale 14-4.

Ce premier tour du championnat, qui se disputait sur une distance de 150 points ou de vingt reprises, a donc été bien négocié par les Chaux-de-Fonniers.

Armando Florian a comptabilisé six points de match (moyenne générale: 6,05 et moyenne particulière: 7,890), Alpay Uenturk quatre points de match (moyenne générale: 3,467) et Daniel Ziehli quatre points de match également (moyenne générale: 3,633). (Imp)

BANCO JASS

♥ 6, 9, D

♣ 8

♦ 6, 9, 10, D, R

♠ 9, R, A

Au Louvre et à Marseille

Le tirage au sort des groupes de la Coupe du monde 98 aura lieu fin 1997 à Marseille, a déclaré Joao Havelange, président de la Fédération internationale de football (FIFA).

«Le tirage au sort des éliminatoires se déroulera, comme déjà annoncé, au Grand Louvre, le 12 décembre 1995, a précisé Joao Havelange. C'est un mardi et cela coïncidera «pile-poile» avec le jour de fermeture du Louvre. Quant au tirage au sort pour les trente-deux équipes qualifiées, il sera organisé fin 1997 à Marseille, ville passionnée de football qui méritait bien d'abriter un tel événement.» (si)

Première ligue: premier succès d'Audax-Friül

Le droit d'espérer

● AUDAX-FRIÛL - COLOMBIER 2-1 (1-0)

Enfin! C'est bien le mot que l'on pouvait lire sur toutes les lèvres de la faible cohorte de supporters «blanc et bleu» à la suite du premier succès de leurs protégés en cette saison 94-95. Qui plus est face à son voisin de palier, Colombier.

Si les visiteurs ont outrageusement dominé ce derby du point de vue territorial, la troupe colombienne n'a pas su concrétiser ses favorables opportunités de but lors de la première demi-heure de jeu.

Sans être véritablement inquiété par les envois souvent peu dangereux de ses adversaires, Audax-Friül, bien disposé en défense, réussit à contenir à merveille les assauts répétés des Colombiens jusqu'à décourager ces derniers. Mieux même: Mentha, en position suspecte de hors-jeu mais au prix d'un astucieux lob aux dépens de Mollard, déposa le cuir au fond du but vide...

Euphoriques, les hommes de Brühlhart ne tardèrent pas avant de doubler la mise. Sur une action de contre rondement menée, Egli, de la tête, paracheva un centre au second poteau de Derron. Mené 0-2, Colombier tenta de réagir en seconde période. Mais, ne parvenant pas à poser son jeu comme lors des minutes initiales, les visiteurs, à force de tentatives malheureuses, ne réussirent qu'à réduire le score par Kammermann, à huit minutes de la fin des hostilités.

Terrain de Serrières: 100 spectateurs.

Arbitre: M. Argilli (La Chaux-de-Fonds). Buts: 40e Mentha 1-0. 46e Egli 2-0. 82e Kammermann 2-1. Audax-Friül: Sartorello; Franzoso, Egli, Losey, M. Weissbrodt; Christinet, Zingarelli, Vogel (43e Berger), D'Amico (87e Novelli); Derron, Mentha.

Colombier: Mollard; Boulanger, Manai, Pfund, Boujour; Rochat (75e Rufer), Pirazzi, Troisi; Kammermann, P. Weissbrodt, Mettraux (63e De Agostini).

LE POINT

PREMIÈRE LIGUE, groupe 2

Hier soir
Audax-Friül - Colombier ... 2-1

CLASSEMENT

1. Münsingen	11	7	4	0	19	3	18
2. Thoune	10	7	3	0	25	5	17
3. Serrières	11	5	4	2	20	10	14
4. Fribourg	10	5	3	2	15	5	13
5. Old Boys	10	6	1	3	16	16	13
6. Chx-de-Fds	11	4	4	3	14	15	12
7. Riehen	10	5	1	4	14	11	11
8. Bienne	11	3	5	3	15	16	11
9. Le Locle	10	3	2	5	20	17	8
10. Colombier	10	3	2	5	11	16	8
11. Lyss	10	3	2	5	11	17	8
12. Moutier	11	3	0	8	9	20	6
13. Bümpliz	10	2	0	8	7	22	4
14. Audax	11	1	1	9	7	30	3

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 29 octobre. 17 h: Old Boys - Fribourg. Dimanche 30 octobre. 14 h 30: Münsingen - Le Locle. 15 h: Audax-Friül - Riehen. Bienne - La Chaux-de-Fonds. Lyss - Bümpliz. Moutier - Serrières. Thoune - Colombier.

Hockey sur glace - Deuxième ligue: victoire ponlière

Star trop court

● LES PONTS-DE-MARTEL - STAR CHAUX-DE-FONDS 6-2 (2-1 1-1 3-0)

Par rapport à leur rencontre précédente, les Stelliens se sont améliorés, mais toutefois restèrent un peu court sur la fin pour prétendre à la victoire.

Jusqu'à la 7e minute, la partie resta équilibrée, mais le premier but des Ponliers déstabilisa les visiteurs et une minute plus tard, les locaux doublèrent la mise.

Star Chaux-de-Fonds ne voulut pas accuser le coup sans répliquer, et attendit «la der» de

cette première période pour scorer.

Dans le deuxième tiers, les visiteurs parvinrent à contrer les Ponliers. L'égalisation tomba à la 35e minute, mais la réaction des locaux ne se fit guère attendre.

Au contraire ce fut le HC Les Ponts-de-Martel qui augmenta l'écart pour se mettre définitivement à l'abri de toute surprise.

Patinoire du Bugnon: 100 spectateurs.

Arbitres: MM. Leuenberger et Dominé.

Court se défait d'Yverdon

Première pas loupée

● COURT - YVERDON 6-4 (4-2 1-2 1-0)

Pour son premier match à domicile, le moins que l'on puisse écrire, c'est que Court ne l'a pas loupé. En effet, après moins de deux minutes, les gars de l'entraîneur Jean-Claude Kohler menaient déjà 2-0.

Mais à quatre contre quatre, et en moins de seize secondes, Yverdon pouvait égaliser. Sur une contre-attaque d'un joueur local, qui revenait d'une pénalité, Court inscrivait le 3-2 et à une minute de la fin du tiers, Daniel Kohler donnait deux longueurs d'avance aux locaux.

Au tiers médien, les Vaudois passèrent la vitesse supérieure et le portier local multipliait les arrêts. Malgré cela, les visiteurs purent réduire la marque à deux reprises, contre une réussite des «jaune et bleu».

Dans le dernier «vingt», les Vaudois pressèrent la défense locale. Mais sur une bourde défensive des visiteurs, Eberli scella le score final.

Patinoire de Moutier: 150 spectateurs.

Arbitre: MM. Treuthard et Tschäppät.

Buts: 2e Borruat 1-0. 3e Bachmann 2-0. 6e Bühler 2-1. 7e Bühler 2-2. 10e Rieder (Bachmann) 3-2. 19e Kohler 4-2. 36e Bühler 4-3. 37e Borer 5-3. 39e Vioget 5-4. 53e Eberli 6-4.

Pénalités : 12 x 2' et 2 x 10' contre Court, 9 x 2' et 2 x 10' contre Yverdon.

Court: Ruch; Borruat, Widmer; Hostettmann, Jeanrenaud; Maeder, S. Lauper; Rieder, Borer, Kohler; Eberli, Hennin, Houmard; Ph. Lauper, Bachmann, Scheggia.

Yverdon: Mercier; Vioget, Meylan; Cavin, Renaud; Vindager, Buhler, Pfister; Hirsbruner, Chauveau, Barraut; Saulaimayer, Perrier, Courtet.

Notes: Yverdon rate un penalty (28e). (jmt)

LE POINT

PREMIÈRE LIGUE, groupe 3

Hier soir
Unterstadt-Etat - Villars ... 8-5

CLASSEMENT

1. Sierre	6	5	1	0	35	10	11
2. GE Servette	5	4	1	0	22	7	9
3. Star LS	5	3	2	0	25	15	8
4. Saas-Grund	6	4	0	2	35	24	8
5. Neuchâtel	6	2	3	1	31	20	7
6. Moutier	6	3	0	3	27	28	6
7. Viège	5	2	1	2	18	10	5
8. Fleurier	6	2	1	3	24	26	5
9. Villars	6	2	0	4	18	31	4
10. Unterstadt	6	1	4	1	19	35	3
11. Tramelan	6	1	0	5	14	46	2
12. Octodure	5	0	0	5	6	22	0

PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 29 octobre. 17 h 30: Moutier - Viège. 17 h 45: Sierre - Star Lausanne. 20 h: GE Servette - Villars. 20 h 15: Fleurier - Octodure. Saas Grund - Tramelan. 20 h 30: Unterstadt-Etat FR - Neuchâtel YS.

DEUXIÈME LIGUE, groupe 5

Hier soir
Court - Yverdon ... 6-4
Pts-de-Martel - Star Chx-Fds ... 6-2

CLASSEMENT

1. St-Imier	2	2	0	0	14	5	4
2. Court	2	2	0	0	14	7	4
3. Le Locle	1	1	0	0	11	5	2
4. Yverdon	2	1	0	1	20	7	2
5. Pts-Martel	2	1	0	1	8	6	2
6. Uni. NE	1	0	1	0	4	4	1
7. Fr.-Mont.	1	0	1	0	4	4	1
8. Ajoie II	1	0	1	3	8	0	0
9. Star Chx-Fds	2	0	0	2	7	17	0
10. Prilly	2	0	0	2	4	26	0

Ce soir

20.15 Fr.-Montagnes - Ajoie II



Série spéciale Xantia "Image"

Encore plus de sécurité!
Encore plus de confort!



Equipements gratuits
d'une valeur de

Fr. 2700.-

Xantia. Airbag et climatisation de série.

La Xantia Image (série spéciale limitée), moteur 1,8 l et 105 PS, ne coûte que Fr. 30'950.-. Grâce à ses nombreuses options supplémentaires, vous économisez Fr. 2'700.- sur l'équipement complet: climatisation, ABS, peinture métallisée, autoradio avec commande au volant, etc. Et en leasant une Xantia, vous irez encore plus loin, car Citroën Finance vous propose un taux de leasing intéressant! Essai sur route chez votre agent Citroën. Possibilité d'extension de la garantie à 3 ans avec Citroën Garantie Plus.

VOUS N'IMAGINEZ PAS
TOUT CE QUE CITROËN
PEUT FAIRE POUR VOUS.

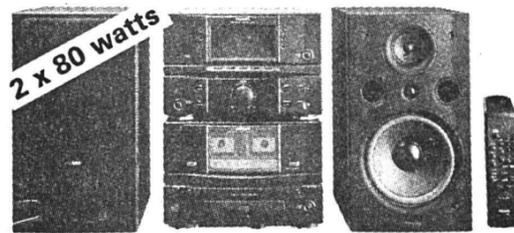


CITROËN
Xantia

DIVERS

DES PROFESSIONNELS À VOTRE SERVICE

nouveauté, manipulation simplifiée,
interactive (système bancomat)



Hifi Philips FW66

Prix Fr. 1290.-

FILLIGRAF

Radio-TV des Forges

Charles-Naine 1 Tél. 039/260 266



Salon suisse du caravanning Berne

Nouveautés 95

27. - 31. octobre 1994

jeudi - lundi
9.30 - 18.00 h

Présentation des nouveaux modèles:
caravanes, caravanes pliantes,
mobilhomes, accessoires et motorhomes.



BEA bern
expo

25-1158/4x4

DIVERS

Pommes de terre d'encavage du pays



Variétés **10 kg** **25 kg**

● BINTJE **8.50** **18.80**
● URGENTA

132-12081



La Chaux-de-Fonds

la clinique informatique Infelec sa

ORDINATEUR
DTK 486 DX2/66 : **2199.-**

486 DX2/66 INTEL, Ram 4 MB, HD 270 MB Quantum, Carte graphique
Local Bus 1 MB, Lecteur 3,5", Clavier CH, MS Dos, Windows, Souris
Ecran 14" Philips EPA Energy Green LR

DTK Computer



Bd des Eplatures 3 CH-2300 La Chaux-de-Fonds
Tel : 039 26 15 26 Fax : 039 26 15 60

Publicité intensive, Publicité par annonces

157-1408

Tennis - Tournoi d'Essen: Martina Hingis parle d'elle et de ses adversaires

«Pas un enfant prodige»

A la veille de défier l'Allemande Sabine Hack, 18e joueuse mondiale, en huitième de finale du tournoi d'Essen, Martina Hingis a accepté de se confier. Elle parle de ses débuts sur le Circuit professionnel, mais aussi de ses adversaires et d'elle-même.

— Vous vous trouvez sur le Circuit WTA depuis un mois. Comment vous y êtes-vous acclimatée?

— Pour l'instant, tout va très bien. Je ne peux pas me plaindre. Il n'y a pas une grande différence avec les tournois juniors où, à l'exception des deux matches contre Kournikova, j'ai toujours affronté des joueuses plus âgées. Aujourd'hui, le contexte est toujours le même, mais la barre est placée un peu plus haut. Le niveau sur le Circuit n'a rien à voir avec les tournois juniors.

— Il y a un an à Langenthal, vous aviez dû rester au total près de sept heures sur le court pour gagner six points WTA. Mardi, vous en avez remporté trente en 49 minutes seulement. Votre commentaire..?



— En affrontant Caroline Vis au premier tour, j'ai, je crois, bénéficié d'un tirage idéal. Avant le match, j'étais pratiquement sûre de la battre.

— Comment les joueuses du Circuit vous ont-elles acceptée? Avez-vous des contacts avec les stars?

— Sur le Circuit, toutes les joueuses sont des stars. J'ai naturellement des contacts avec toutes les joueuses. On se salue, on se retrouve ensemble dans les vestiaires. Mais comme je parle à peine anglais, il m'est difficile

d'engager la conversation avec certaines joueuses. Cependant, il y en a suffisamment qui parlent

allemand ou tchèque. Reste que je n'ai pas encore eu une véritable discussion de fond avec une autre joueuse. Ce qui est nouveau, cette semaine à Essen, c'est que d'excellentes joueuses comme Huber, Novotna, Halard et Medvedeva, m'ont demandé de s'entraîner avec moi.

— Et l'énorme intérêt que vous suscitez? N'êtes-vous pas fatiguée de répondre toujours aux

Martina Hingis

«Le secret de ma réussite réside dans le travail que j'effectue depuis dix ans...»

(Keystone-AP)

mêmes questions? Que l'on vous compare à Steffi Graf ou Jennifer Capriati?

— Non, je m'en accommode parfaitement. Quand on me compare avec Steffi Graf, je trouve ça un peu comique. Steffi est une telle championne... En revanche, je n'aime pas que la presse me traite d'enfant prodige. Je ne suis pas un enfant prodige. Tous les jours, depuis dix ans, je fais quelque chose pour mon tennis. Le secret, s'il y en a un, il est là... (si)

Résultats

Simple dames. Premier tour: Novotna (Tch-1) bat Rittner (All) 7-5 6-4. Huber (All-3) bat Basuki (Indo) 6-3 6-0. Schultz (Hol-7) bat Kamstra (Hol) 7-6 (7-4) 6-3. Carlsson (Su) bat Halard (Fr-8) 3-6 6-4 6-2.

Huitièmes de finale: Habsudova (Slq) bat Carlsson (Su) 6-2 6-4. Appelmans (Be) bat Oremans (Hol) 6-0 7-5. (si)

Badminton - LNB

Victoire du BCC II

En remportant la victoire sur le score de 6-2 face à Neuchâtel, la seconde garniture du BC La Chaux-de-Fonds conforte sa position parmi les équipes de tête du championnat de LNB.

Les simples messieurs ont vu les victoires de F. Césari et L. Grenouillet face à respectivement H. Munz (15-12 17-14) et O. Colin (15-9 ab.). R. Verardi, très en verve, a gagné face au joueur local Y. Maier (15-11 15-11).

Le double Césari-Maier a offert peu de résistance face à Munz-Verardi, alors que la paire Domeniconi-Grenouillet a fait preuve de rapidité pour venir à bout du double Colin-Bordera en deux sets.

B. Bourdin et A. Cornali ont remporté le simple dames et le double dames au terme de deux sets serrés. Le double mixte Cornali-Domeniconi a pour sa part profité des faiblesses adverses et a aisément remporté la rencontre (15-6 15-6).

Suite à ce résultat, la seconde équipe du BCC occupe la seconde place du championnat avec 15 points, les Neuchâtelois fermant la marche avec seulement 5 points.

Classement de LNB: 1. Uni Lausanne 6-18. 2. La Chaux-de-Fonds 2 6-15. 3. Pratteln 5-15. 4. Olympic Lausanne 6-13. **Puis:** 10. Neuchâtel 5-5. (lg)

TV-SPORTS

TF1

20.35 La minute hippique.

A2

20.40 Journal des courses.

F3

20.35 Tout le sport.

ARD

13.00 Tennis. Tournoi d'Essen.

Eurosport

9.00 Equitation.

10.00 Eurotennis.

11.00 Danse sportive.

12.00 Magazine olympique.

13.00 Motors.

14.00 Eurofun.

15.00 Golf.

17.00 Tennis. Tournoi d'Essen.

19.30 Eurosportnews.

19.55 Basketball.

21.30 Sports de combat.

22.00 Boxe.

23.30 ATP Tour magazine.

24.00 Magazine de la voile.

1.00 Eurosportnews.

Tournoi de Stockholm: Marc Rosset affrontera bien Pete Sampras aujourd'hui

Exact au rendez-vous

Marc Rosset est exact au rendez-vous que lui a fixé Pete Sampras au «Globe Arena» de Stockholm. Trois jours après sa finale victorieuse de Lyon devant Jim Courier, le champion olympique a passé victorieusement le cap des seizièmes de finale de ce tournoi ATP-Tour doté de 1,5 million de dollars.

Il a défait en deux sets (6-4 6-4) le Suédois Christian Bergstroem (ATP 113), un joueur issu des qualifications. Il affrontera donc aujourd'hui le numéro un mondial. Sampras s'est qualifié en battant, en deux sets également (7-6 6-1), le Tchèque Daniel Vacek (ATP 53).

Face à Bergstroem, deux petits breaks - l'un au troisième jeu du premier set et l'autre au cinquième du second - ont suffi à Marc Rosset pour signer une victoire sans histoire. «Pourtant, ce match n'était pas très évident à négocier, soulignait le Genevois. Les conditions de jeu sont radicalement différentes que celles de Lyon. Les balles sont

plus dures. Cela va beaucoup plus vite.»

«UN GRAND MOMENT»

En jetant quelques petits coups d'œil sur le court d'à côté lors de son match contre Bergstroem (il y a deux courts centraux cette année à Stockholm), Rosset a pu mesurer l'ampleur de la tâche qui l'attend jeudi. Accroché au premier set par Vacek, Pete Sampras a offert un bien beau récital à la relance dans la seconde manche.

«Affronter le numéro un mondial constitue toujours un grand moment dans la carrière d'un joueur de tennis, ajoutait Rosset. Je me réjouis de retrouver Sampras. Ce huitième de finale va me permettre de me situer parfaitement. Je pense que ce match s'annonce ouvert. Certes, je ne l'ai jamais battu, mais je l'ai déjà accroché, notamment il y a deux ans à Roland-Garros et à Lyon, où tout s'était joué sur quelques points.»

DOULEUR AU BRAS

A la veille de ce choc, ce n'était pas tant Pete Sampras qui lui inspirait une véritable crainte

mais plutôt l'état de son bras droit. «En raison des efforts fournis la semaine dernière, je ressens une douleur au bras, expliquait-il. J'espère qu'elle ne sera pas trop vive.»

Il serait en effet regrettable que le Genevois ne puisse défendre véritablement ses chances dans cette confrontation où il est, sur le papier, bien loin d'être battu d'avance! (si)

RÉSULTATS

Simple messieurs. Seizièmes de finale: Rosset (S-15) bat Bergstroem (Su) 6-4 6-4. Sampras (EU-1) bat Vacek (Tch) 7-6 (8-6) 6-1. Martin (EU-8) bat Wheaton (EU) 3-6 6-3 6-3. Bruguera (Esp-4) bat Woodforde (Aus) 6-3 7-6 (7-4). Agassi (EU-9) bat Kulti (Su) 0-6 7-5 6-3. Ferreira (Ais-10) bat Rafter (Au) 3-6 6-2 6-1. Chesnokov (Rus) bat Medvedev (Ukr-12) 6-2 2-6 7-5. Ivanisevic (Cro-2) bat Apell (Su) 6-7 (8-10) 7-5 6-4. Stich (All-3) bat Enqvist (Su) 6-7 (6-8) 6-4 6-4. Edberg (Su-5) bat Rehmann (All) 6-4 7-5. Courier (EU-13) bat Volkov (Rus) 6-1 6-4. Larsson (Su) bat Chang (EU-7) 6-4 6-3. (si)

Hippisme - 34e CSI-W de Genève au mois de décembre

Une répétition générale

Le CSI-W de Genève, septième des quatorze étapes du circuit européen de la Coupe du monde des cavaliers, et agendé du 8 au 11 décembre, fera figure de «répétition générale» avant la finale de la Coupe du monde qui a été octroyée à Genève, du 17 au 21 avril 1996.

L'élite internationale sera emmenée par le Brésilien Rodrigo Pessoa, vainqueur du Grand Prix l'an passé et récemment gagnant du GP Coupe du monde d'Arhus, au Danemark. Le Brésilien viendra également le 9 novembre à Genève pour initier de jeunes cavaliers romands au sport hippique.

Pour le CSI-W, quatorze cava-

liers suisses - ils étaient douze l'an passé - ont été sélectionnés. Le chef d'équipe, Martin Walther, a retenu les huit membres du cadre des championnats du monde, soit: l'amazone Lesley McNaught-Mändli, le double champion d'Europe Willi Melliger, l'actuel leader de la Coupe du monde Hansueli Sprunger, les frères Markus et Thomas Fuchs, Stefan Lauber, et les deux Romands, le Fribourgeois Beat Grandjean et le Jurassien Philippe Guerdat. A ces huit viennent s'ajouter Andrea Fuchs, Thomas Buholzer, Paul Estermann, Urs Fäh, Beat Mändli et le Genevois Grégoire Auberson.

En sus, des cavaliers ro-

mands, dont quatre amazones, ont obtenu une wild card, soit Catherine Kohli, Laurence Schneider, Marinette Bonin, Pascale Dusseiller et Michel Pollien.

A Palexpo, les infrastructures seront quelque peu modifiées. Les spectateurs auront la possibilité de se promener autour du paddock d'entraînement et d'approcher les chevaux d'élevage suisses dans leurs boxes. Sur une seconde piste se déroulera un programme d'animation durant les pauses. Enfin, tenant compte de l'intérêt grandissant auprès de toutes les couches de la population, il y aura désormais des places à 20 francs notamment. (si)

Planche à voile - Huguenin vise le funboard

Changement de cap



Vincent Huguenin

Adieu le raceboard, bonjour le funboard!

(privée)

Il aurait souhaité participer aux Jeux olympiques d'Atlanta... mais il a décidé de changer de cap. Le véliplanchiste bôlois Vincent Huguenin, trop lourd pour pouvoir être réellement compétitif en raceboard (planches olympiques), va donc se consacrer au funboard, catégorie où le matériel utilisé n'est pas réglementé. Reste qu'Huguenin se disait satisfait de sa saison.

«A Héraklion (ré: Crète), à l'occasion des championnats d'Europe de raceboard, aucun Suisse n'a passé le cap des qualifications, explique Huguenin. J'ai alors disputé les championnats d'Europe de classe Mistral, pour les plus de 72 kg, que j'ai terminés à la quatrième place, soit un résultat qui me contentait.»

Et, d'une manière plus générale: «Ma saison a été satisfaisante. Je retiens surtout mon excellente dix-septième place à une manche de Coupe du monde de funboard, sur le lac de Silvaplana.»

Funboard: le mot est lâché. A l'avenir, l'étudiant à l'Université

de Neuchâtel (il vient de commencer en Faculté des lettres) se concentrera sur cette discipline: «En planche olympique, je suis trop lourd. Par petits temps, le fait que tous les concurrents aient la même planche avantage nettement les plus légers. En funboard, par contre, on utilise de petites planches, et nous avons toute liberté de choix quant au matériel utilisé.»

Neuvième des championnats suisses de funboard 1994 - «Je n'ai pas réussi à rattraper les petits pépins de début de saison», le Bôlois de 23 ans vise l'échelle internationale. «Mon but est de participer aux championnats d'Europe et du monde de production, confirme-t-il. Je ne me suis pas fixé d'objectif plus précis, la réussite dépendant de nombreux paramètres. Et puis, j'aimerais aussi participer à l'une ou l'autre manche de Coupe du monde.»

Tout un programme... qu'Huguenin a les moyens de tenir. «J'ai encore senti cette saison que je progressais: c'est de bon augure» conclut-il.

R.T.

Prix choc
Couches-culottes Fixies Ultra Dry
Boy & Girl
Midi à Junior, le paquet au lieu de 22.- **18.-**
Collants pour enfants
les 2 paires **12.-**

**Seulement jeudi
vendredi et samedi**
du 27.10 au 29.10.1994
Bouquet de chrysanthèmes 5.90

Agneau suisse frais
20% de moins

Hits hebdo Coop
du 25.10 au 31.10.1994

Espresso Los Volcanes Coop en grains ou moulu/ sous vide, 500g	3.80 4.80
Café Médaille d'or Jacobs, moulu, emballé sous vide	7.90 4.25 500g 3.95 7.60
Séré aux fruits Coop, normal ou light, 2 x 125g	1.20 1.50 de moins
p. ex.: séré auxabricois	3.40 3.90
Mozzarella Mario le lot de 2 x 150g	3.40 3.90
«Raclette», fromage à raclette suisse en bloc, préemballé, les 100g	1.69 1.69
«Raclette», fromage à raclette suisse en tranches, préemballé, les 100g	1.85 1.85
Riz pour risotto Arborio San Andrea 1kg	1.90 1.50
Oignons perlés Midi le pot de 360g poids net, 220g poids égoutté	1.90 1.50
Cornichons Midi le pot de 380g poids net, 230g poids égoutté	2.80 1.80
Bricelets Kambly le lot de 3 x 115g	3.95 6.35
Chocoly Oulevay le lot de 3 x 250g	3.95 6.60
Twix classique le lot de 6, 348g	3.90 3.90
Peanut M + M's le sachet de 400g	3.90 4.70
Toutes les boissons sucrées Coop normales en bouteilles en PET de 1,5 litre (+ consigne)	1.30 1.30 de moins
p. ex.: Coop Citro	1.95 1.95
Montepulciano d'Abruzzo D.O.C. 1993 le carton de 6 x 75 cl	28.80 18.80

3000 Bonbons

**Rabais permanent
Coop n° 87:**

**Nouveau prix
valable dès à présent**
Chocolat aux noisettes
Lola
100g
1.80
ancien prix: ~~1.90~~

chaque poêle
5.50 de moins
Poêle «Eurocuisine»
revêtement SilverStone
Ø 22 cm **12.90** au lieu de 17.90
Ø 26 cm **17.90** au lieu de 22.90
Ø 28 cm **19.90** au lieu de 24.90

Sauteuse avec
couvercle en verre
29.-
Ø 26 cm, pour tous feux, revêtement intérieur SilverStone
épaisseur du fond 6 mm

Ne se trouve pas dans les petits points de vente Coop.

**Collants Avela et Excellence,
chaque emballage**
1.- de moins
p. ex.: Avela Pratic au lieu de 4.50 **3.50**

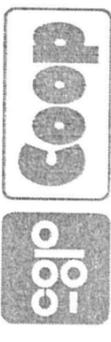
le lot de 2 x 16 croustilles
800g
6.50
ancien prix: ~~6.98~~
Croustilles de poisson Gold Star
du 25.10 au 31.10.1994

le kg
1.60
ancien prix: ~~2.20~~
Bananes
du 27.10 au 29.10.1994

le lot de 3 x 1kg
4.50
ancien prix: ~~6.-~~
Riz vitaminé USA
du 25.10 au 31.10.1994

Aliments pour animaux
Tous les Whiskas Délices, 3 x 400g
p. ex.: à la dinde ~~2.60~~ **2.10** de moins
Toutes les boîtes de Whiskas
en lot de 4 x 400g
p. ex.: morceaux de bœuf ~~2.40~~ **1.50** de moins
Savonnette et savon liquide
Savon Lux
le lot de 4 x 125g ~~4.80~~ **3.30**
Savon Sibonet
le lot de 4 x 100g ~~7.80~~ **5.90**
Savon liquide Beauty «modern»
ou «classic»
le flacon de 300 ml ~~3.80~~ **2.60**
Savon liquide Beauty «modern»
ou «classic»
la recharge de 500 ml ~~3.90~~ **3.-**

Coop Restaurants
Cette semaine
Emincé de cerf
Polenta
Choux de Bruxelles
Dans les restaurants en libre-service
25.10 - 31.10.1994



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

La Chaux-de-Fonds

Séance historique

L'ouverture de la tour d'Espacité à La Chaux-de-Fonds, largement occupée par des services communaux, a provoqué toute une valse de déménagements. Et hier, le Conseil communal, au 13e étage, y a tenu sa première séance que l'on peut qualifier d'historique.

Page 20

Le Locle

Un rapport noir sur blanc

Le rapport sur la réorganisation de l'administration communale locloise sera présenté au Conseil général vendredi 4 novembre. Parmi les points chauds notamment, une étude visant à privatiser les Services industriels et le regroupement des services du dicastère des affaires économiques et sociales.

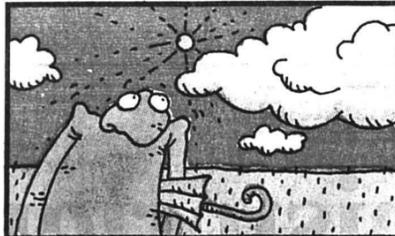
Page 23

Vidéotex

Le 100.000e abonné

A force de taper sur le clou, Vidéotex commence à entrer dans les ménages. Hier précisément, au Salon-Expo du Port de Neuchâtel, les Télécom PTT ont fêté leur 100.000e abonné sur le plan suisse. Un abonné neuchâtelois en l'occurrence.

Page 26



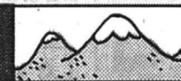
Météo:
Temps sec avec de belles éclaircies.

Lac des Brenets
750.86 m

Demain:
Très nuageux avec des pluies, d'abord dans l'Ouest et au Sud, puis dans l'Est.

Lac de Neuchâtel
429.17 m

Fête à souhaiter jeudi 27 octobre 1994: SABINE



11°

2°

-2°

Lever: 7 h 07
Coucher: 17 h 24

Lever: 23 h 42
Coucher: 13 h 25

2000 m



L'Impartial

Neuchâtel: prise en charge des primes de l'assurance-maladie pour les plus démunis

L'Etat veut serrer la vis

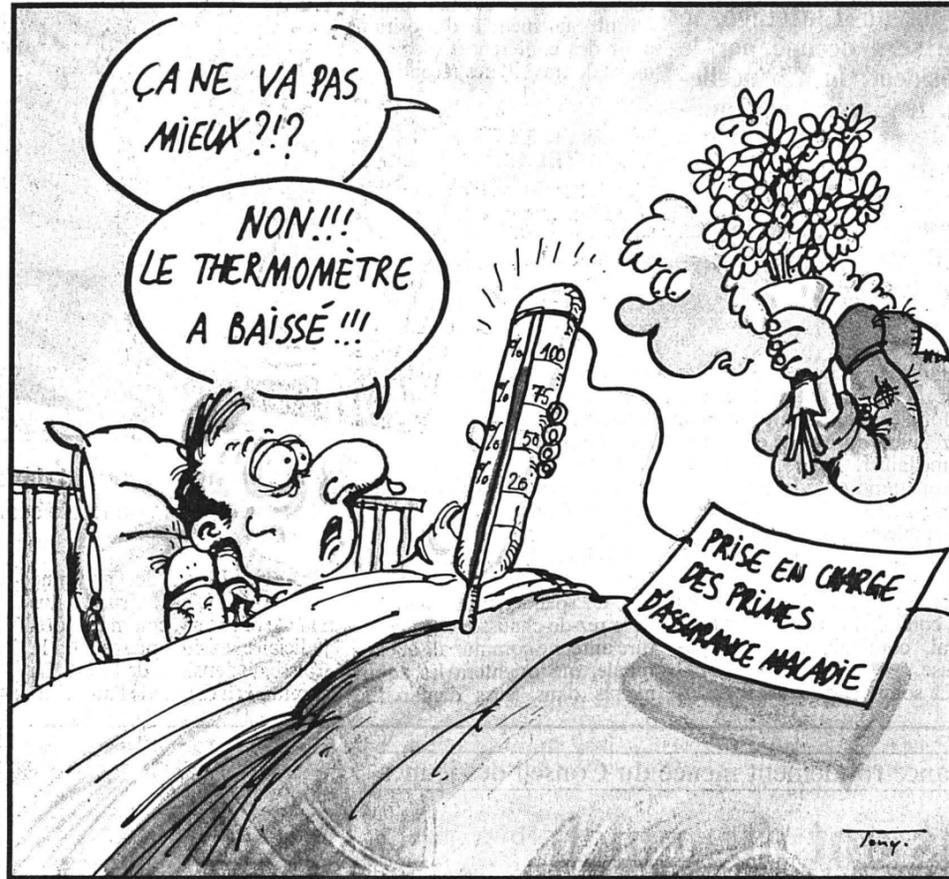
Dès 1996, le canton de Neuchâtel envisage de ne plus prendre en charge à 100% les primes d'assurance-maladie des personnes les plus défavorisées. Une économie de 3,5 millions de francs par année que les intervenants sociaux jugent très mal placée.

Pour que l'assurance-maladie, obligatoire dans le canton de Neuchâtel, ne grève par trop les budgets des personnes les plus démunies, le canton prend en charge une partie des primes dues par ces assurés de manière différenciée - 25, 50 ou 75 % - selon un barème préétabli. Ceci dès que le revenu est inférieur à 27.400 francs pour une personne seule ou à 41.400 francs pour un couple, les enfants à charge entrant pour 6000 francs supplémentaires dans la limite de revenu.

28.000 PERSONNES CONCERNÉES

Le subventionnement des primes est même total dès que le revenu est inférieur à 18.300 francs pour un célibataire ou 27.400 francs pour un couple. En tenant compte des 6000 bénéficiaires de prestations complémentaires, 28.000 personnes reçoivent cette aide partielle ou complète de l'Etat pour laquelle celui-ci devra débours 22 millions cette année.

Or, dès le 1er janvier 1996, l'Etat veut supprimer la prise en



charge à 100%, exception faite des bénéficiaires de prestations complémentaires et de prestations de l'assistance, et introduire une nouvelle délimitation des catégories d'octroi de ces subsides. C'est du moins une des mesures structurelles proposées dans la planification financière

96-98 et sur laquelle le Grand Conseil devra se prononcer. Elle devrait permettre d'économiser 3,5 millions de francs par année.

RESPONSABILISER LES GENS

«Le régime actuel du canton de Neuchâtel est déjà un des plus

favorables de Suisse. La démarche envisagée par l'Etat vise essentiellement à responsabiliser les gens aux coûts de la santé en leur demandant de payer, ne serait-ce qu'une petite partie, de leurs primes d'assurance-maladie», explique Roland Zimmermann, directeur du Service de

l'assurance-maladie du canton de Neuchâtel. D'ailleurs, si la nouvelle Loi fédérale sur l'assurance-maladie (Lamal) passe le 4 décembre prochain, des montants provenant directement de la Confédération viendront en addition aux montants que le canton doit mettre au titre du subventionnement. D'une manière générale, il devrait y avoir en fait une aide accrue en faveur des assurés, estime Roland Zimmermann.

ÉCONOMIE TRÈS MAL PLACÉE

Le raisonnement ne convainc pas les intervenants sociaux. «Les gens sont déjà suffisamment «sensibilisés» aux coûts de la santé à travers les participations ou les franchises qui existent déjà dans leur assurance», relève Eric Augsburger, du Centre social protestant, qui juge la mesure pour le moins «troublante». Plus particulièrement pour les personnes âgées: «Les retraités ont déjà vu leur situation péjorée depuis l'an dernier imposés qu'ils sont désormais sur les 100% de leur revenu et non plus sur les 80 comme précédemment. L'effet de cette mesure les frappera de manière beaucoup plus importante que d'autres puisque les primes des personnes âgées sont déjà nettement plus élevées que celles des jeunes». En fait, pour l'assistant social, la mesure envisagée par l'Etat est une économie très mal placée: «On se trompe de cible. Ces charges se reporteront d'une manière ou d'une autre sur les services de l'assistance et les organismes privés d'entraide». C. P.

Grande marche populaire des Microtechniques

Direction les tunnels!

«Tunnels sans frontière», le nom choisi par les organisateurs est déjà tout un symbole. Rappels que ce groupe organise, le 5 novembre prochain, jour de la Fête populaire des tunnels, une grande marche en étoile qui invite chacun à rallier les tunnels à pied et dans la bonne humeur. Trois départs sont prévus et déjà les inscriptions affluent.

Partant de trois points différents, les marcheurs deviendront des ambassadeurs de chaque région concernée, soit Le Locle et la France voisine avec

point de départ au Col-des-Roches (9 h 30), le Vallon de Saint-Imier avec un départ de Renan, place de la Gare (lire notre édition du 26 octobre) et La Chaux-de-Fonds, départ d'Espacité, à 10 h 30. Fait à saluer, les mairies de Villers-le-Lac et de Morteau ont pris le relais de l'information. On s'attend à une belle participation française.

Cette marche populaire est organisée selon les règles, avec inscription préalable ou au départ, pour la somme de 6 francs, respectivement 10 francs par famille. Les parcours sont balisés

et des postes de contrôles, avec passage obligatoire, sont mis en place; on pourra aussi s'y restaurer.

Sur le trajet de 13 km partant des Moulins souterrains du Col-des-Roches, les marcheurs emprunteront la route des Calame, la rue des Carabiniers, le sentier de La Combeta, Les Replattes, La Claire, la rue des Abattes, La Baume, Les Entre-deux-Monts, La Queue de l'Ordon, La Combe-Boudry, Les Roulet, Les Grandes-Crosettes, pour atteindre le Bas-du-Reymond où les attendra une soupe aux pois offerte par le Service cantonal des ponts et chaussées.

Le parcours, qui commence à Espacité, passera par la rue du Casino, le parc des Musées, la rue du Grenier, le tennis, le Bois-du-Couvert et se terminera au Bas-du-Reymond. C'est le trajet le plus court.

Les marcheurs et familles pourront bénéficier de navettes bus gratuites, dès 14 h, pour revenir à leur point de départ. (ib)

● Renseignements et inscriptions: Marguerite Renk, Marais 14, Le Locle, tél. 039/31 43 31. Municipalité de Saint-Imier, tél. 039/424 424.



L'Ecu Col-des-Roches, une belle médaille-souvenir. Il faudra la mériter en ralliant à pied le Bas-du-Reymond. (sp)

Fabriques de Tabac Réunies à Neuchâtel

Un gros projet

Les Fabriques de Tabac Réunies à Neuchâtel envisagent de construire un nouveau bâtiment de préparation du tabac à l'ouest de leur actuelle implantation de Serrières, au sud de la RN5, sur la zone occupée par les parkings de l'entreprise. Une étude de faisabilité est en cours et une décision définitive doit être prise d'ici quatre à cinq mois, nous a confirmé hier David Gillam, secrétaire général des FTR de Neuchâtel.

L'enveloppe financière du projet n'est pas encore connue avec précision, mais elle devrait s'élever à plusieurs dizaines de millions de francs. A relever que le Conseil général de Neuchâtel se verra soumettre prochainement un réaménagement du plan de zone sur laquelle le nouveau bâtiment devrait s'implanter à terme.

Le projet est motivé par l'exiguïté actuelle des locaux accueillant les installations de conditionnement permettant l'humidification, le mélange, la coupe et le séchage du tabac, soit des opérations intervenant avant la fabrication des cigarettes proprement dite.

«Pour pouvoir bénéficier

des nouvelles technologies dans le domaine, nous devons construire un nouvel immeuble qui bénéficiera de toutes les mesures adéquates de protection de l'environnement», explique le secrétaire général.

Le nouveau bâtiment ne constituera pas une augmentation de la capacité de production de l'usine, précise David Gillam. Il ne devrait donc, en principe, pas y avoir de création de nouveaux emplois. Quant aux locaux accueillant actuellement les installations de conditionnement, leur affectation ne sera déterminée qu'une fois la décision de construire formellement prise.

Les FTR occupent actuellement quelque 1062 collaborateurs à Neuchâtel, 138 dans leurs dépôts d'Onnens et 287 à Lausanne. La production de l'entreprise s'est élevée en 1993 à 16,7 milliards de cigarettes dont 7,3 milliards destinées au marché suisse, le reste étant exporté dans les pays de l'Est, en Scandinavie, au Moyen-Orient et en Afrique.

Cette année, l'entreprise s'attend à une production approchant les 20 milliards de cigarettes. (cp)

Concert Bryn Haworth and Band et Sidewalk

Avec le soutien de L'Impartial

VENDREDI
4 NOVEMBRE 1994

Location: Banque Populaire Suisse, Tramelan, Tavannes, Bévillard, Moutier, Saint-Imier

Organisation: Connexion Tramelan

Salle Communale de Tavannes

Le Conseil communal inaugure ses nouveaux locaux d'Espacé

Une séance historique

L'ouverture de la tour d'Espacé, largement occupée par des services communaux, a provoqué toute une valse de déménagements. Dorénavant, le Conseil communal et les commissions s'y réuniront au 13e étage, le 12e sera occupé par le président, la Chancellerie, le Service économique et l'Office des sports, le 11e par la Direction des finances, et le 1er par le Contrôle des habitants, nouvelle appellation de la «PH».

La cation pour six mois, soit quelque 4300 fr par mois, figure au budget 94. «Ce réaménagement permet néanmoins de rendre une salle au Musée d'histoire et médailler, qui reste seul en ses murs», précise le chancelier Didier Berberat. La police peut également récupérer l'ancienne salle des commissions pour l'instruction. Les nouveaux locaux seront également à disposition pour des conférences, des réunions de travail, des réceptions.

LE SERVICE DE L'HYGIÈNE À L'HÔTEL COMMUNAL

C'est le Service de l'hygiène et de l'environnement qui occupera les locaux laissés vides à l'Hôtel communal (Serre 23). Il était auparavant en location - et à l'étroit - avenue Léopold-Robert 36. Les services en contact avec le public iront au rez-de-chaussée, alors que les bureaux occuperont le 3e et une partie du 2e étage. Pour l'année 1993, les frais de locaux de ce service se sont élevés à 33.000 francs. A l'avenir, il sera logé dans un immeuble communal.

Ces jours, l'OTMN (Office du tourisme) déménage aussi à la tour d'Espacé, dont il partage le rez-de-chaussée avec la future antenne communale et cantonale, qui orientera les administrés dans leurs démarches.



Le Conseil communal dans ses nouveaux murs

Hier avait lieu la première séance de l'exécutif à Espacé.

(Henry)

Qu'advient-il de l'ancienne adresse de l'OTMN, rue Neuve 11? Ce bâtiment, comme l'Hôtel judiciaire voisin, appartient à la Caisse de pensions de l'Etat. La commune a demandé l'autorisa-

tion de détruire l'annexe qui les relie pour créer un cheminement entre la Grande Fontaine et la place de la Carmagnole, qui pourrait devenir zone piétonne. Le départ de l'OTMN met des

locaux à disposition des services de l'Etat, actuellement à l'étroit. Reste à trouver la répartition la plus satisfaisante de l'espace.

A.M.

Rédaction
LOCALE
Tél: 039/210 210
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD
Alain MEYRAT

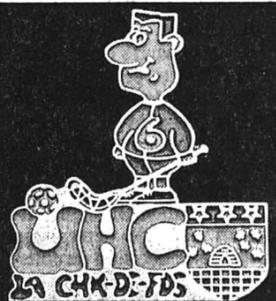
BRÈVES

MIH et IHT

A l'heure du succès

La population a salué le 20e anniversaire du Musée international d'horlogerie en visitant, en masse compacte, l'espace nouvellement aménagé. Samedi dernier, succédant aux invités officiels, plus de 500 visiteurs ont envahi les lieux, bénéficiant de l'entrée gratuite et de l'ouverture tardive. Dimanche, c'est un millier de visiteurs qui a apprécié le nouvel aménagement. L'Institut L'Homme et le Temps n'est pas en reste côté succès. La première leçon du cours universaire mis sur pied avec l'Université de Neuchâtel a ainsi rassemblé quelque 350 participants lundi dernier. Un tiers d'entre eux était composé d'étudiants, le public formant le reste de l'auditoire qui a débordé jusque dans les couloirs. Cette affluence obligera le déplacement des prochains cours à l'aula de la Faculté des lettres. Rendez-vous donc lundi 31 octobre, à 17 h 15. (Imp)

Unihockey
Sus au pin's!



Le club de hockey en salle (Unihockey) de La Chaux-de-Fonds a sorti, comme bon nombre d'associations et sociétés, son pin's, à fin 1993. Celui-ci représente, en quatre couleurs, le nouveau logo du club: un joueur avec l'emblème jaune et bleu de la ville. L'épinglette est disponible auprès des membres d'Unihockey, ou au tél. 23 65 84. De même que sur le site des huit tournois du championnat suisse que le club organisera en ville cette saison. (comm - Impar-Gerber)

Séance rondement menée du Conseil des jeunes

Ils ont du punch

Réunis lundi soir au CAR (Centre d'animation et de rencontre), les 24 membres de la première chambre du Conseil des jeunes ont prouvé, si besoin était, que la valeur n'attend pas le nombre des années. S'ils ont tous entre 11 et 14 ans, ils ont d'ores et déjà compris l'importance du rôle qu'ils auront à jouer tout au long du mandat qu'ils ont accepté de remplir.

Fort de quatre points, l'ordre du jour débattu par les 24 membres de la première chambre du Conseil des jeunes fut empoigné avec maestria. Parfaitement conscients de l'importance de leur mandat, les récoltes d'idées

émises par les jeunes ne se sont pas plus faites attendre que la création de commissions n'eût à souffrir d'une quelconque rémission de la part des participants.

Si plusieurs commissions ont pu être formées, c'est que les propositions, fort nombreuses, étaient des plus percutantes. Tout d'abord, la création d'un bulletin d'information, entièrement composé par le bureau, a été acceptée. Distribué dans toutes les classes, ce dernier permettra à tous les autres élèves de suivre de près l'actualité politique de leurs représentants. La deuxième commission mise sur

piéd est prête à créer des boîtes aux lettres à idées. Fixées dans chaque collège de la ville, ces dernières permettront à qui le désire, de glisser, en toute discrétion, même la proposition la plus folle.

La troisième commission, sportive celle-là, va prendre en main une éventuelle pose de buts de hockey dans les cours de récréation. D'autres commissions, non des moindres, devront elles s'occuper de plusieurs dossiers. Obtenir des réductions dans les salles de cinéma; contribuer à créer une zone piétonne en ville ainsi que des pistes cyclables autour de certains collèges; obtenir des directeurs le maintien d'une troisième heure de gymnastique pour les 4e secondaires; réclamer un avis favorable du directeur du collège des Forges concernant les douches qui doivent impérativement être renouvelées; enfin que les secrétariats des collèges s'informent pour de bon, et soient en mesure de vendre, à moindre prix, les cartes «ACO» achetées l'an passé par le précédent Conseil des jeunes, et dont le stock est loin d'être épuisé.

Une séance rondement menée, sous l'œil attentif de Paul De Montmolin, conseiller aussi attentif que discret. C.M.



Première chambre du Conseil des jeunes

Une équipe soudée qui en veut vraiment. (Impar-Gerber)

Jugement du squatter de la fréquence taxi

Cibiste condamné

La semaine dernière, le jeune cibiste T. H. passait devant le tribunal de police (voire notre édition du 20 octobre), prévenu d'avoir, entre autres, considérablement entravé le fonctionnement d'une compagnie de taxi locale en assaillant le canal radio choisi par les chauffeurs.

Le verdict était très attendu des taximen objets d'un préjudice conséquent. Aujourd'hui encore,

une part de la clientèle à l'époque frustrée leur fait faux bond. Rendu hier, le jugement est on ne peut plus clair: T. H. est reconnu coupable des faits reprochés.

L'écoute de conversations et surtout la perturbation de celles-ci ont bien été réalisées. Plusieurs témoins ainsi que le prévenu, pour une part au moins, l'attestent. Selon le président Ri-

baux, si T. H. ne se rend pas forcément totalement compte de l'ampleur des fautes qu'il a commises, les actes soumis à l'appréciation du Tribunal sont «relativement graves». Le jeune cibiste se voit condamné à 600 fr d'amende, 450 fr d'indemnité de dépens, ainsi qu'à supporter les frais de justice. Des conséquences civiles de l'affaire sont en outre attendues. (pfb)

L'immeuble Léopold-Robert 36 trouve preneur

Radio TV Steiner remplace MP

Depuis que le magasin de sport MP a pris ses quartiers à Espacé, les vitrines étaient tristement vides, au No 36 de l'Avenue Léopold-Robert. Fort heureusement, elles ne le resteront plus trop longtemps. L'immeuble a trouvé acquéreur et l'acte d'achat a été signé hier. C'est une grande maison bernoise, Radio TV Steiner S.A., plus précisément la caisse de pension de cette entreprise, qui a choisi d'investir dans l'immobilier à la Chaux-de-Fonds et acheté cette maison bien placée. C'est une bonne nouvelle!

Le nouveau propriétaire procédera à une rénovation douce des locaux commerciaux afin de loger son magasin qui se trouve actuellement

Léopold-Robert 53, sous les arcades. Radio TV Steiner occupera les deux tiers de la surface de vente et louera le dernier tiers à un autre commerce, précise Claude Hehlen, gérant de la succursale chaux-de-fonnière.

Ultérieurement, après le déménagement du Service d'hygiène et de l'environnement qui s'en ira à Serre 23, les étages supérieurs et les appartements seront également rénovés; cela en conservant le style du bâtiment.

Le déménagement de Radio TV Steiner est prévu d'ici quelques mois. Ensuite les surfaces que ce commerce occupe depuis 1976, seront aussi à louer; elles devraient trouver preneur... (ib)

AVIS URGENT

ECCO TEMPORAIRE

Mandaté par une entreprise du Haut du canton
Nous cherchons
un ferblantier CFC
Contactez Pierre Thévenaz
au 038/25 40 50. 28-1989

NAISSANCE

MATERNITÉ DE L'HÔPITAL DU LOCLE

Coucou, je suis là!
Je m'appelle

JESSICA

et fait le bonheur de mes parents

Je suis née le 23 octobre 1994

Véronique et Bruno
SPEIDEL-CALAME
Paix 127
2300 La Chaux-de-Fonds

132-514503

PUBLICITÉS

CONCOURS UBS

Un vélo en jeu quotidiennement

Chaque jour, un gagnant

Hier, Maude Chenal
Hôtel-de-Ville 77
La Chaux-de-Fonds

Modhac
Stand 325

Union de
Villes et
Villages
Suisse

La SRT - NEUCHÂTEL

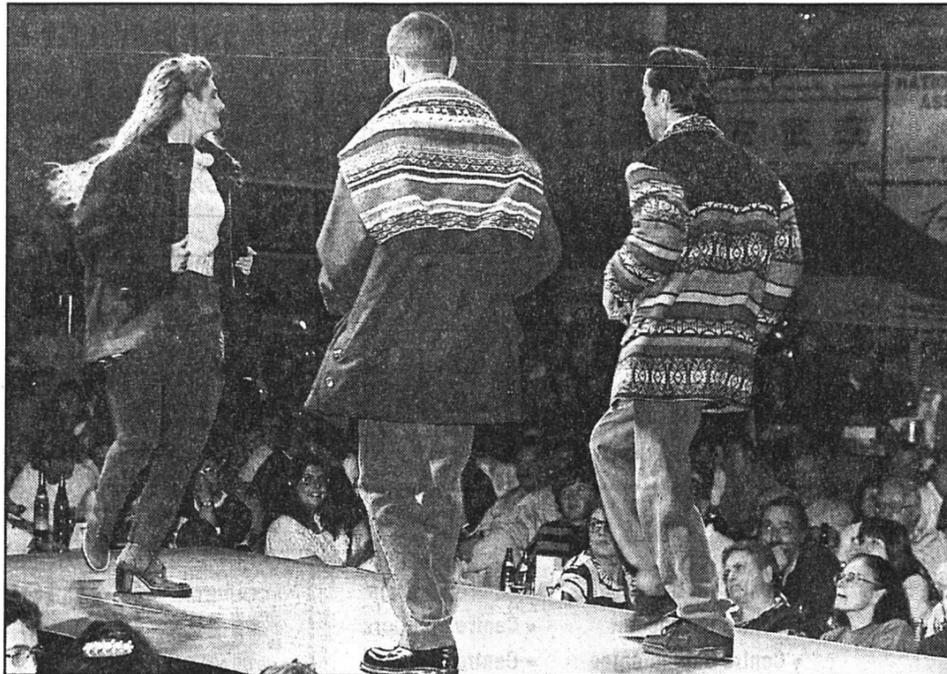
invite ses membres à son assemblée générale jeudi 27 octobre 1994 à 19 h 30, Club 44, La Chaux-de-Fonds. La soirée se poursuivra à 20 h 30 avec une rencontre/débat sur «Pouvoirs des Médias - Vérités ou Manipulations?» avec la participation de Ignacio Ramonet, directeur du «Monde Diplomatique»
Entrée libre aux membres SRT-NE et Club 44
132-514360



Après la mode et les enfants, Modhac met le cap au sud

Ticino mio

A nouveau, le grand défilé de mode de Modhac a fait le plein de spectateurs mardi soir. La foire-exposition n'oublie pas les enfants et hier, ils ont pu participer à une animation organisée par le CAR. Aujourd'hui, Modhac se fait une place au soleil avec la journée officielle de Pro Ticino, invité d'honneur. Et sur le podium, ambiance garantie, avec les joyeux garçons de Dachstein Echo, orchestre autrichien.



En cuir ou en peau, ils et elles séduisent

Les dieux ne sont vraiment pas tombés sur la tête.

(Henry)

Un show brûlant

Véritablement, les fées n'ont pas oublié de se pencher sur leurs berceaux. Superbes, les mannequins, hommes ou femmes, sur une chorégraphie de Mad'People, un éclairage d'Ag'Art et une musique de Müller-Musique n'ont pas hésité à emmener mardi soir à Modhac lors du défilé de mode, un fort nombreux public au firmament du rêve.

Que se soit en lainage moulant, en cuir ou en peau, en doudoune, en blazer ou en costume trois pièces, le spectaculaire défilé de mode de mardi soir à Modhac n'a laissé absolument personne insensible. Habillé par la boutique de prêt-à-porter Marginale, Pro Shop, sports branchés et Frey Mode Plus, le spectacle, animé par une poignée de professionnels, fut simplement exceptionnel.

Quant à affronter le regard des spectateurs vêtue d'une guêpière, un bustier ou un soutien-gorge,

il faut en plus faire vraiment preuve d'un courage certain.

Quant au Jardin de la mariée, ce ne fut pas simplement une fleur, mais le bouquet entier que la boutique offrit, en grande finale, à un public complètement médusé. Si tous les accessoires capables de rendre encore plus belles les nombreuses mariées furent prêtés par Dolly Mode, Gaston Verdon, membre du comité d'organisation de Modhac, n'en eut cure. Et c'est en quasi professionnel qu'il présenta d'une part le spectacle, et d'autre part différents modèles, dont un smoking des plus chics, de Frey Mode Plus.

Une voix merveilleusement jazzy, un tempérament de feu et le rythme à fleur de peau, Gitte, jeune chanteuse danoise rehaussa encore d'un ton, un show aussi endiablé que brûlant. C.M.

A voir à

modhac

BRÈVE

Rue du Manège

Piéton blessé

Mme F. I. circulait en voiture, mardi 25 octobre vers 18 h 55, rue du Manège à La Chaux-de-Fonds en direction est. Peu après l'intersection avec la rue de la Promenade, son véhicule renversa un piéton, R. V. de La Chaux-de-Fonds, qui traversait la chaussée du nord au sud. Blessé, R. V. a été conduit au moyen d'une ambulance à l'hôpital. (Comm)

AGENDA

Au Petit Paris

Caribbean Affair

Le Petit Paris s'ouvrira vendredi 28 et samedi 29 octobre au zouc, funk, reggae, pour un véritable cocktail de rythmes exotiques. Le groupe aux influences typiquement tropicales Caribbean Affair invitera à la danse, dès 22 heures.

Société neuchâteloise d'astronomie

Soirée d'observation

La prochaine séance de la Société neuchâteloise d'astronomie se tiendra à l'extérieur. Une soirée d'observation, ouverte aussi aux personnes intéressées, est en effet organisée ce vendredi 28 octobre dès 20 h au réservoir du Mont-Cornu (coordonnées topographiques Y=556.05, X=216.60). En cas de ciel couvert, le rassemblement sera renvoyé au 4 novembre, même heure, même lieu. Les organisateurs rappellent en outre que le ciel de mi-automne permet quelques observations qui méritent le détour! (Imp)

Acid jazz à Bikini

Karl Denson & Greyboy All Stars

Crâne dégarni et mimiques tordantes, Karl Denson (sax) est l'un des papes du nouveau jazz. Propres compositions ou emprunts à des groupes comme Kool & The Gang, sa musique est savamment orchestrée par les Greyboy Allstars. Le Californien Greyboy est l'un des DJ's les plus en vue de la scène acid jazz. Vendredi à Bikini Test, ouverture des portes à 21 heures. (comm)

Quatrième forum sur la rénovation à Modhac

Tient-elle du miracle?

«Le pouvoir politique face aux projets de rénovation en milieu urbain.» Invités au quatrième forum qui s'est tenu hier soir à Modhac, Philippe Joye, conseiller d'Etat et Charles Augsburg, président de la ville, ont essayé, par leurs propos, de faire avancer le difficile débat sur les rénovations. Le débat, animé par Rémy Gognat, journaliste, a eu le mérite d'éclairer bien des lanternes.

A Genève, tous les efforts entrepris dans le cadre de la rénovation semblent payants. Dite douce, cette dernière ne convient pourtant manifestement pas aux Suisses trop perfectionnistes. Pourtant, le coût bien moins élevé d'un tel procédé incite les autorités à investir de plus en plus dans

la rénovation plutôt que dans la construction neuve.

Quant au parc immobilier chaux-de-fonnier, le problème semble être fondamentalement différent de celui de Genève. Appartenant presque totalement aux propriétaires privés, la rénovation de celui-ci relève de la logique.

Alors qu'en 1970 la ville de La Chaux-de-Fonds souffrait de sinistrose, la situation a fort évolué à ce jour. Il est néanmoins extrêmement important que toute transformation effectuée n'affecte pas le loyer et par la même occasion, une certaine qualité de vie. Pourtant, trouver actuellement auprès des banques les fonds nécessaires, même pour une rénovation douce, cela semble tout simplement tenir du miracle. C.M.

SOCIÉTÉS LOCALES

Les communications des sociétés locales paraissent chaque jeudi, mais les programmes permanents seulement le premier jeudi du mois.

- CLUB ALPIN SUISSE
Chalets Mont-d'Amin et Pradières ouverts. Samedi, dès 10 h, cours de carte, boussole et altimètre au Mont-d'Amin, org.: P. Lesquereux. Groupe des aînés, chaque mercredi, randonnée dans le Jura neuchâtelois, bernois ou Jura. Rendez-vous à 13 h, à la gare.
- CLUB JURASSIEN
Section Pouillèrel
Samedi, dès 10 h, journée de travail au Pélard. Travaux de saison.
- CLUB DES LOISIRS
Groupe promenade
Vendredi, Les Ponts-de-Martel-

Les Petits-Ponts; rendez-vous à la gare à 10 h 30.

- CONTEMPORAINES 1905
Lundi, 14 h 30, rencontre à l'Hôtel Moreau.
- CONTEMPORAINES 1923
Aujourd'hui, 14 h, match au loto, au local.
- CONTEMPORAINES 1914
Mercredi, sortie mensuelle. Rendez-vous à la gare à 13 h 30.
- SOCIÉTÉ D'ÉDUCATION CYNOLOGIQUE
Membre de la FCS, chien avec et sans papier. Entraînement: samedi à 14 h, Ch. Jaquet; mercredi à 19 h, S. Gross. Lieu: Chalet de la Combe à l'Ours (derrière la halle d'expertise). Rens.: S. Gross, ☎ 26 49 18.
- UNION CHORALE
Mardi, 20 h, répétition au local.

Eu égard aux «démantèlements sociaux»

Le ras-le-bol se manifeste

L'Union syndicale cantonale est en colère et le fait savoir. Face aux **démantèlements sociaux** qu'ils observent partout dans notre pays, les syndicats mettent sur pied une manifestation destinée à exprimer leur ras-le-bol. Celle-ci aura lieu vendredi 28 octobre à La Chaux-de-Fonds, à partir de 18 h à la gare des marchandises.

Organisée à l'initiative de l'Union syndicale cantonale, qui regroupe les 17 syndicats du canton affiliés à l'USS, la manifestation de vendredi prochain est soutenue par une part importante de la gauche et par les organisations de défense des chômeurs. Il ne s'agira pas cette fois-ci de revendiquer un quelconque catalogue de mesures, mais bien plutôt d'exprimer le refus de voir la situation des travailleurs empirer et la précarité gagner du terrain. Le message est évidemment destiné au patronat, ainsi qu'aux partis bourgeois.

Le diagnostic porté par les syndicats sur le champ du social est abrupt: prestations et protection sociales attaquées de toutes part (lois sur l'AVS, l'AI, le chômage, le travail, etc), abus quant à la suppression de certains emplois, démantèlement des prestations salariales, stagnation, voire baisse de la population soumises aux conventions collectives de travail, libéralisation des horaires de travail, etc. Pour Johny Amos, du SIB, il y a clairement «volonté de la part des autorités économiques et politiques de limiter le coût sociaux au profit de l'économisme».

Selon Sylvain Giumelli, de la FTMH, une population importante de chômeurs arrive en fin de droit. Et d'illustrer l'effet des mesures de crise: le travailleur qui gagnait 4000 fr en emploi touchait 2800 fr au chômage et plus que 2200 frs avec l'introduction de celles-ci. De même, les effets du licenciement sur la santé inquiète Sylvain Giumelli, qui lance: «La rationalisation des bilans induit un déplacement des coûts sur le secteur de la santé»

A l'hôpital aussi on se plaint, par la voix d'Hélène Daniel du SSP, de blocage des effectifs et d'un accroissement des cadences de travail.

Sur la base de leur constat, les syndicats décident donc d'agir, «le moment étant venu de déterminer la hache de guerre», selon le SIB. Les organisateurs, qui espèrent attirer 500 personnes, profiteront de la manifestation pour lancer en outre la récolte de signatures en faveur du référendum sur l'AVS. (pfb)

PUBLICITÉ

Modhac
encore
plus
en fête!



Venez tous à Modhac. Dès ce soir, la toute grande ambiance des grandes fêtes avec l'orchestre autrichien Dachstein-Echo. vous devez vivre à Modhac cette atmosphère unique de chaleur, de musique entraînant et de convivialité.

Vendredi 28 octobre
à 20 heures
Salle Paroisse
Le Locle

MATCH AU LOTO DU CERCLE CATHOLIQUE

Abonnement: 30 tours, Fr. 15.-
5 cartons + 1 tour gratuit
2 abonnements = 3 cartes
Prix de consolation

157-14286

DIVERS

Vente de poisson frais

En promotion le 28 octobre 1994

Filets de dorsch

100 g **Fr. 1.35**
au lieu de 1.80



dans les magasins suivants :

- Super Centre Ville, La Chaux-de-Fonds
- Super Centre Delémont
- Centre Porrentruy
- Centre Bévillard-Malleray
- Centre Tramelan
- Centre Bassecourt
- Centre Saignelégier
- Centre Le Locle
- Centre Moutier
- Centre St-Imier

132-12081



La Chaux-de-Fonds

IMMOBILIER

A louer au Locle, dans maison familiale

Appartement de 5½ pièces

duplex entièrement mansardé, cuisine agencée. Jouisance du parc. Places de parking disponibles. Loyer: Fr. 1600.- par mois, charges comprises. Libre tout de suite ou à convenir. Pour tous renseignements, s'adresser à: FIDUCIAIRE ACTA SA, ☎ 039/28 01 94.

157-504330

À LOUER Le Locle

Bellevue 10: 2½ pièces avec cuisine agencée et cheminée de salon. Libre tout de suite.

Garages sis à la Jaluse et au chemin du Tennis. Libres tout de suite ou à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser à: Géranse Bosshart-Gautschi. ☎ 039/23 17 84

132-12263

A remettre à COUVET/NE

PUB

de 50 places. Petite location et reprise.

Tél. 038 31 98 50

28-1700/4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

A louer au Locle

2 appartements de 4½ pièces. Spacieux. Libres tout de suite ou à convenir. Cuisine ouverte agencée (avec lave-vaisselle), grande salle de bains, WC séparés, 2 balcons, cave.

Loyer mensuel dès Fr. 1020.- plus les charges. Premier loyer gratuit.

Pour visiter, s'adresser à: HF Promotion, ☎ 039/200 222

132-13004

GASTRONOMIE

Hôtel de la Couronne

Les Brenets, ☎ 039/32 11 37

Menu de dimanche

Cocktail de fruits de mer ou feuilleté aux chanterelles
Filet de veau prince Orloff
Pommes en dés, légume
Dessert, café - Fr. 24.50
Réservation appréciée

157-14308

AUTOS - MOTOS - VELOS

La Mazda 323F notre nouvelle championne.



En plus de son allure sportive et de sa motorisation moderne et performante (1.5i/16V/90 ch ou 2.0i/V6/147 ch), la nouvelle Mazda 323F offre beaucoup de confort, un système de sécurité inédit (FIMS), des ceintures de sécurité actives, des renforts de protection latéraux et, selon le modèle, l'ABS et 2 airbags. Garantie 3 ans ou 100 000 km. Financement et leasing par Mazda Finance. Essayez-la pour voir.

CENTRE AUTOMOBILE

Votre concessionnaire pour le district du Locle
R. ROBERT - ☎ 039/37 14 14
Les Ponts-de-Martel

157-14414

Rouler de l'avant. **MAZDA**

IMMOBILIER

Crans-Montana (VS)
A vendre directement du constructeur

APPARTEMENTS 2, 3 et 4 PIÈCES

Dès Fr. 217 000.-

Renseignements et visites:
☎ 027/23 15 34
Fax 027/23 11 10

36-501810

A louer

HABITATION FAMILIALE

Cuisine agencée, coin repas, séjour, 3 chambres à coucher, bain; garage attenant. Au sous-sol: cave, buanderie, chaufferie, atelier et réduit.

Jardin autour de la villa. Belle situation en bordure d'un petit village des Franches-Montagnes. Libre tout de suite.

Ecrire sous chiffre H 196-759 798, à Publicitas, case postale 248, 2800 Delémont 1.

4x4

AUTOS - MOTOS - VELOS

Opel Kadett 1,6 S, radio, K7, 1985
Fr. 4 200.-

Lancia Y10 4x4, 1988, 41 000 km
Fr. 8 450.-

Peugeot 106 XT 1,3i, 1994,
9000 km, Fr. 14 400.-

Garage de la Prairie

☎ 039/37 16 22 - M. Robert

157-14414

À LOUER Saint-Imier

- MAGASIN A/VITRINES tout de suite, Fr. 750.-
- APPARTEMENT 3½ PIÈCES dès le 1.4.95. Fr. 1050.- s/charges.
- APPARTEMENT 3 PIÈCES tout de suite. Fr. 670.- s/charges.
- APPARTEMENT 10 PIÈCES centre ville. Dès le 1.4.95. Fr. 1500.- s/charges.
- APPARTEMENT 3 PIÈCES AVEC GARAGE tout de suite. Fr. 920.- s/charges.
- LOCAUX/ATELIER tout de suite. Fr. 580.- s/charges.
- APPARTEMENT 1 PIÈCE tout de suite. Fr. 350.- s/charges.
- APPARTEMENT 4½ PIÈCES dès le 1.1.95. Fr. 980.- s/charges.
- APPARTEMENT 3 PIÈCES dès le 1.12.94. Fr. 1000.- s/charges.
- GARAGES tout de suite. Fr. 100.-

Corgémont

- APPARTEMENT 3½ PIÈCES avec cheminée, tout de suite. Fr. 900.- s/charges.

- APPARTEMENT 2 PIÈCES dès le 1.11.94. Fr. 471.- s/charges.

Villeret

- 450 m² LOCAUX au gré du preneur, 15 pl. de parc, tout de suite.

S'adresser AZ-IMMOB S.A.
☎ 039/41 53 53

160-300004

À LOUER A Saint-Imier

- IMMEUBLE NEUF Appartement 4½ pièces, tout de suite, avec aide fédérale. Garages souterrains.
- IMMEUBLE NEUF Appartements 2½ et 3½ pièces, tout de suite. Dès Fr. 700.- + charges.

S'adresser AZ-IMMOB S.A.
☎ 039/41 53 53

160-300004

A LOUER

L'hiver approche...

... nous vous proposons la location de

boxes simples ou doubles dans un garage collectif

Quartier des Forges/Eplatures. Loyer: Fr. 110.- Libres: à convenir.

132-12083



75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

Solution du mot mystère ACCROÏTRE

A vendre à Verbier

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

Proximité du centre. Fr. 145 000.-
☎ 038/53 23 85 - 077/37 13 64

28-774

A 200 mètres du lac de Morat, à vendre

FERME TYPIQUE

de 1850. Grand volume. A rénover dans style local. Jardin 220 m²
Ecrire sous chiffres 17-105745 à Publicitas, case postale 1064, 1701 Fribourg.



À VENDRE

au Chauffaud, France à 20 minutes de La Chaux-de-Fonds

CHALET

à l'usage de résidence secondaire. pour tous renseignements, s'adresser à:

GÉRANCE CHARLES BERSET S.A.

Jardinière 87

La Chaux-de-Fonds

☎ 039/23 78 33 - Fax 039/23 77 42

132-12082

IMMOBILIER

AU LOCLE

LA PROPRIÉTÉ ACCESSIBLE À TOUS

Mensualité dès Fr. 580.- + charges.

N'HÉSITEZ PLUS!

Devenez propriétaire de ce 3 pièces refait entièrement à neuf.

Financement à convenir.

28-440

HABITATIONS POUR TOUS

51, rue des Moullins
2001 Neuchâtel
Tél. 038 25 94 94

Feuilleton de «L'IMPARTIAL»

15

Mary Higgins Clark

Dors ma jolie

Roman

Traduit de l'anglais par Anne Damour

(Droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

Lorsqu'il entendit son nom, il changea immédiatement de ton. «Neeve Kearny! Pourquoi n'avez-vous pas dit tout de suite que vous étiez la fille du préfet de police? Vous parlez qu'on va vous ramener chez vous!»

Le taxi arriva à dix-huit heures quarante. Ils roulèrent au pas dans les rues devenues presque impraticables. Le chauffeur rechigna à l'idée de faire

un arrêt supplémentaire. «Ma petite dame, je n'ai vraiment pas envie de moisir ici.»

Personne ne répondit dans l'appartement d'Ethel. Neeve sonna en vain pour appeler le gardien. Il y avait quatre autres appartements dans l'immeuble, mais elle ne savait pas qui les habitait et ne pouvait prendre le risque de laisser les vêtements à des inconnus. Elle finit par déchirer une page de son agenda, écrivit une note sur le dos et la glissa sous la porte d'Ethel: «Vos affaires sont prêtes. Téléphonnez-moi à la maison lorsque vous rentrerez.» Elle ajouta son numéro de téléphone personnel sous sa signature. Puis, se débattant sous le poids des housses et des boîtes, elle regagna le taxi.

A l'intérieur de l'appartement d'Ethel Lambston, une main saisit le

billet que Neeve avait poussé sous la porte, le lut, le jeta de côté et reprit sa recherche périodique des cent dollars qu'Ethel fourrait régulièrement sous les tapis ou entre les coussins du canapé, l'argent qu'elle désignait avec jubilation comme «la pension alimentaire de cette pauvre cloche de Sea-mus».

Myles Kearny ne parvenait pas à chasser l'inquiétude qui grandissait en lui depuis des semaines. Sa grand-mère avait toujours eu un sixième sens. «J'ai le pressentiment, disait-elle, qu'il va arriver un malheur.» Myles revoyait comme si c'était hier le jour où, lorsqu'il avait dix ans, sa grand-mère avait reçu une photo de son cousin en Irlande. Elle s'était écriée: «Il a la mort dans les yeux!» Deux heures plus tard, le téléphone avait sonné. Son cousin avait été tué

dans un accident.

Il y a dix-sept ans, Myles avait négligé la menace de Nicky Sepetti. La Mafia avait son propre code de l'honneur. Elle ne s'attaquait jamais aux femmes et aux enfants de ses ennemis. Et peu après Renata était morte. A trois heures de l'après-midi, alors qu'elle traversait à pied Central Park pour aller chercher Neeve à l'école du Sacré-Cœur, elle avait été assassinée. C'était un jour de novembre, froid et venteux. Le parc était désert. Aucun témoin pour dire qui avait attiré ou forcé Renata à quitter le chemin et à se diriger derrière la musée.

Il se trouvait dans son bureau lorsque le proviseur du Sacré-Cœur l'avait appelé à seize heures trente. Mme Kearny n'était pas venue chercher Neeve. Ils avaient téléphoné, mais elle ne se trouvait pas chez elle. (A suivre)

Réorganisation de l'administration communale

Un rapport noir sur blanc

Il s'est fait attendre, mais le voici. Le rapport sur la réorganisation de l'administration communale sera présenté au Conseil général vendredi 4 novembre. Parmi les points chauds: la suppression de deux postes; une étude visant à privatiser les Services industriels; le regroupement des services du dicastère des affaires économiques et sociales; la volonté de «pousser» la formation et l'information.

«Un tel rapport ne peut pas être rassembleur!», commente le président de la ville Rolf Gräber. «Par contre, les mesures prises ou à prendre ont uni le Conseil communal en vue de les appliquer.»

Rappelons que la démarche visant à réorganiser l'administration communale partait du «rapport Blanc»; le Conseil général avait accepté un crédit d'étude de 165.000 fr en avril 1989, bien avant qu'on n'évoque l'introduction du tiers temps. Donc, la plupart des propositions sont indépendantes de la composition de l'exécutif (permanent ou pas).

Rolf Gräber, qui rappelle que la réorganisation est une démarche permanente, signale encore que plus de la moitié des propositions principales conte-

nues dans le rapport Blanc ont déjà été réalisées, sans que cela ne fasse l'objet de rapports auprès du Conseil général.

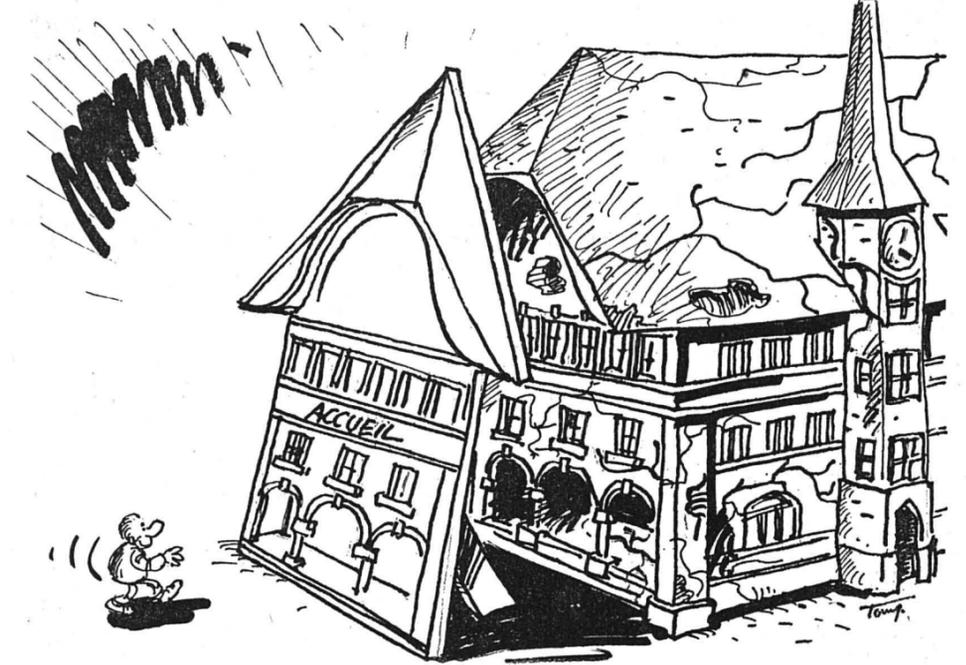
La réflexion permanente sur le fonctionnement de l'administration vise à «fournir des prestations identiques à des coûts inférieurs, ou accroître l'efficacité à des coûts identiques», explique l'exécutif. Pour atteindre l'objectif de l'équilibre des comptes à 1/2 - 1% du total des charges, une attention particulière doit être portée sur les salaires (44% des charges). Différentes mesures ont déjà abouti à une réduction de personnel: 213,7 postes en 1990, 202,8 postes en 1993.

Le Conseil communal prévoit encore deux suppressions de postes: celui d'architecte-adjoint - «nous n'avons jamais pu remplir le contenu de cette fonction», commente Paul Jambé - et celui de dessinateur en bâtiment. Le cas échéant, la commune pourrait confier des travaux à des tiers. Consultées au sujet de ce rapport, les associations professionnelles ont exprimé leur désaccord quant à ces suppressions.

DES IMPÔTS PLUS CONVIVIAUX

Parmi les autres mesures envisagées:

- Améliorer l'accueil des citoyens au secrétariat et au service de perception des impôts, d'où quelques remaniements de locaux, un crédit de 62.000 fr. à la clé. En même temps, les installations téléphoniques seront renouvelées, ce pour quoi l'exé-



cutif demande un crédit de 350.000 francs.

- Regrouper les comptabilités, en subordonnant la comptabilité des SI à la direction des finances.

- Le «bras droit» de la direction des finances devrait assumer la responsabilité financière globale, la fonction de chef du personnel, et le contrôle interne qui sera accru.

- Regroupement des services du dicastère des affaires économiques et sociales, soit: services sociaux, police des habitants, état civil et office du travail.

Dans l'immédiat, un chef de service (un des actuels chefs de bureau) sera nommé et consacra le quart de son temps à la coordination. Indépendamment de la restructuration, le Conseil communal envisage d'engager un(e) assistant(e) social(e).

- SI: le Conseil communal envisage l'étude d'une privatisation, ce qui permettrait de réorganiser plus facilement ce dicastère, et ce qui apporterait de l'argent frais pour moderniser l'usine centrale. Là encore, les associations professionnelles ont exprimé leur désaccord.

- Intensifier la formation du personnel communal, compte tenu de l'introduction des PC et de la compression des effectifs d'où polyvalence nécessaire.
- Améliorer l'information interne et externe.
- Collaboration régionale: le Conseil communal entend garder le haut contrôle sur les relations régionales en assurant une présence là où les décisions politiques se prennent, et envoyer les chefs de service aux réunions où des questions techniques sont débattues.

CLD

Rédaction
du LOCLE
Tél: 039/31 33 31
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN
Caire-Lise DROZ

AGENDA

Conférence
à La Brévine

Le sport d'endurance
en question

Spécialiste en médecine sportive, le docteur Gilbert Villard sera l'hôte du Ski-Club de La Brévine, ce jeudi soir 27 octobre à 20 h 15 au collège de la localité. Il traitera du thème «Conseils pour l'entraînement d'endurance et nutrition du sportif». Cette conférence s'adressera plus particulièrement aux sportifs en activité soucieux d'améliorer leurs possibilités physiologiques par un entraînement d'endurance bien conduit. Il concerne aussi les parents des jeunes sportifs sous l'aspect de la nutrition, ainsi que toutes celles et ceux parmi les amateurs qui désirent redécouvrir et trouver du plaisir à la pratique d'un sport d'endurance. Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Pascal Gauthier, 2414 Le Cerneux-Péquignot, tél. (039) 36 12 54. (paf)

A l'Ecole primaire
Vente d'habits
et mini-marché
aux puces

Samedi 29 octobre, de 8 h à 12 h 30, la classe 2e1 de l'école primaire du collège Daniel JeanRichard organise une vente d'habits d'enfants et un mini-marché aux puces. L'un comme l'autre se tiendront au sous-sol de l'établissement scolaire. Le produit de ces deux ventes parallèles alimentera de manière bienvenue la caisse de la classe pour des activités particulières. (Imp)

BRAVO À

Deux jeunes
patineuses...

... membres du Club des patineurs du Locle qui se sont magnifiquement distingués lors de la Coupe de Tramelan, organisée le dimanche 23 octobre dernier. En catégorie 1B, la jeune Salia Romerio a décroché la première place, alors que chez les juniors B, Isabelle Guinand s'est classée presque de manière aussi excellente: au deuxième rang. (Imp)

En marge du rapport sur la réorganisation

Avantages et inconvénients du tiers temps

Le rapport sur la réorganisation de l'administration communale (voir ci-contre) n'a rien à voir avec l'actuel fonctionnement à tiers temps du Conseil communal. Il n'empêche que celui-ci tire quelques conclusions de cet état de fait, voulu tant par le législatif que la population locloise.

«Les membres de l'exécutif loclois assument leur mandat pour une rémunération équivalente à un tiers de poste, mais dans les faits ils consacrent de 50 à 65% de leur temps à l'exercice de leur mandat», signale le Conseil communal. Celui-ci re-

marque que, pour des raisons financières, il a décidé de ne pas engager de main-d'œuvre supplémentaire, même si cela eût été nécessaire. Il relève par ailleurs que l'introduction d'un temps partiel a permis un élargissement des tâches de certains chefs de service. Il en a par conséquent résulté un accroissement de motivation.

LES POINTS NOIRS

En outre, autre point positif, le décloisonnement des dicastères a pu être développé. Mais le Conseil communal estime mal-

gré tout que la solution actuelle n'est pas idéale. Toutefois, il ne soumettra aucune proposition visant à modifier le statut actuel, jugeant «qu'il appartient aux partis, par l'intermédiaire de leurs représentants au Conseil général, de fixer le cadre à l'intérieur duquel s'exerce le mandat de l'exécutif».

Celui-ci déplore notamment:

- Que le manque de temps et de souplesse ne permet pas toujours d'approfondir l'étude des dossiers importants tels que la planification, les investissements et la réorganisation.

- Que malgré la délégation des tâches déjà intervenue, les conseillers communaux sont encore chargés de trop de travaux administratifs, ce qui réduit leur possibilité d'intervention sur le plan strictement politique.

- Qu'il est parfois difficile d'honorer rapidement un rendez-vous avec un citoyen désireux de rencontrer un membre de l'exécutif.

- Qu'en fonction des autres obligations professionnelles de chacun, il n'est pas possible de fixer des séances supplémentaires du Conseil communal et

qu'il n'est pas toujours évident d'assumer les tâches de représentation durant la journée.

Pour leur part, les fonctionnaires qui ont répondu à un questionnaire (80 retours sur 219 envois, d'où une participation de 36,5%), sont 22 à estimer que les conséquences de l'entrée en vigueur du temps partiel sont pour eux sans changement, alors que 25 jugent ses effets plutôt négatifs ou négatifs. La grande majorité cependant est satisfaite des relations qu'elle a avec le Conseil communal.

JCP

Parents d'élèves

Un comité loclois constitué ce soir

Les Montagnes neuchâtelaises disposeront dorénavant d'une association de parents d'élèves, l'«ASPAREL», qui s'adresse aux parents d'enfants de tous les niveaux, du jardin d'enfants au niveau secondaire supérieur.

Une séance d'information, qui s'était tenue en septembre dernier à La Chaux-de-Fonds, avait rassemblé une trentaine de personnes intéressées, y compris des parents loclois. D'où un projet consistant à réunir dans le même organisme faitier deux comités distincts, l'un pour le district de La Chaux-de-Fonds, l'autre pour le district du Locle, travaillant tous deux en étroite collaboration.

L'assemblée constitutive de l'«ASPAREL» a lieu aujourd'hui jeudi 27 octobre à 20 h à la salle de paroisse des Forges, à La Chaux-de-Fonds. (Imp)

Vente-kermesse de la Mission catholique italienne

Etre disponible et libre pour libérer

Pour ne pas rompre une tradition toujours aussi bienvenue, la Mission catholique italienne du Locle a organisé, samedi et dimanche passé à Paroiscentre, sa fameuse vente-kermesse. Cette fête, avant tout familiale et haute en couleurs, a allié spectacles de clown et d'enfants, chansons, danse, bonne humeur et évidement gastronomie, avec des spécialités venues tout droit de la Botte. Le bénéfice de cette manifestation est destiné aux déshérités de la région et aux missionnaires apportant leur soutien dans divers pays du monde.

Ces deux journées particulières ont été l'occasion, pour les membres du conseil de la mission, de se pencher sur les significations d'une fête typiquement italienne au sein des communautés de la ville.

Selon eux, la réponse immédiate serait:

«Il est important de faire la fête, car elle apporte de la joie: pendant les instants de fête, on oublie les difficultés quotidiennes, familiales, de travail ou d'ordre social».

LA FÊTE: POUR BÂTIR ENSEMBLE

Poussant plus avant leur réflexion, ils ajoutent: «Mais faire la fête, c'est aussi un moyen d'être réuni et de bâtir ensemble quelque chose de positif dans une société si hermétique à la communication, au dialogue et au partage d'expériences». Au Locle, plusieurs actions tangibles contribuent à renforcer cette image.

A savoir, la mise sur pied régulière de cérémonies religieuses communes avec les paroisses catholique et protestante, ainsi que la vente-kermesse de ce dernier week-end.

Certes, celle-ci n'a pas eu la prétention de résoudre tous les problèmes et d'apporter une solution à chaque situation.

Par sa participation massive et enthousiaste, le public a toutefois marqué sa volonté de changement en s'engageant au nom et pour le compte d'une société, qui demande sa contribution à un monde où l'on puisse se rencontrer, se comprendre, s'écouter, être disponible et être libre pour libérer.

GARDER SON IDENTITÉ

Vœu légitime des Italiens exprimé au travers des paroles du caissier Eustachio Longobardi: «Tout en étant bien intégrés à la vie locale, nous souhaitons garder notre identité». Finalement, la liberté ne commence-t-elle pas par là?

(paf)

Rue du Temple

Piétonne blessée

Hier à 09 h 20, une voiture conduite par Mme G. M. du Locle, circulait rue du Temple au Locle en direction ouest. A la hauteur de l'immeuble No 29, une collision s'est produite avec une piétonne, Mlle M. T. de Reutigen (BE) qui traversait la chaussée. Blessée, Mlle M. T. a été transportée par une ambulance à l'Hôpital de la ville. (comm)

AVIS URGENT

Laiterie Agricole
Claude Perrotet
Passage du Centre
2400 Le Locle, tél. 039/31 19 85
NOUVEAU
dès aujourd'hui
Fruits et légumes
Au caveau:
grand assortiment de vins
Une attention sera remise à chacun

157-14054

Val-de-Morteau: délocalisation d'une entreprise suisse d'agroalimentaire

Sorac déjeune aux Gras

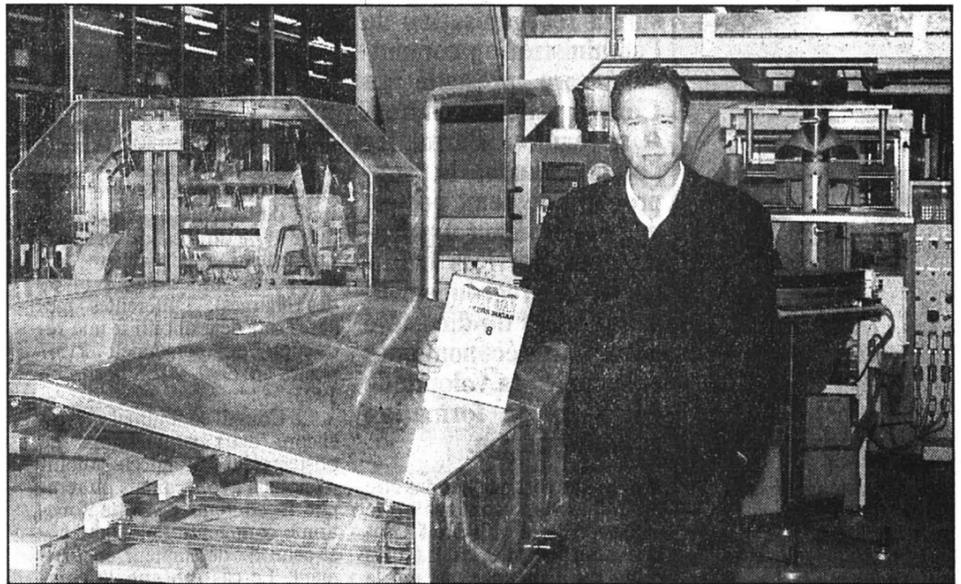
Sorac, une entreprise d'agroalimentaire suisse, spécialisée dans les petits déjeuners et les goûters, délocalise une partie de sa fabrication aux Gras, dans le val de Morteau, où travailleront bientôt 35 salariés.

(Agence de développement économique du Doubs), son choix se fixa définitivement sur le val de Morteau. Géographiquement, le petit village enclavé des Gras est mieux situé que la région franco-suisse de Genève, sachant que Sorac commerce de plus en plus avec l'Allemagne et que ce marché se trouve à portée de la main, via l'autoroute A 36 Montbéliard-Wissembourg.

Ainsi, en janvier dernier, Sorac signait avec Bendix, l'ancien propriétaire des locaux, un contrat de cession pour une mise à disposition du bâtiment à fin mai 1994. La commune des Gras a réalisé cette opération immobilière pour 500.000 FF, assortie d'une vente à terme à Sorac. L'entreprise d'agroalimentaire a donc mis en route sa chaîne de fabrication de petits déjeuners et goûters fin mai, après avoir consacré 300.000 FF à la transformation des locaux et obtenu l'élargissement du pont d'accès pour permettre aux semi-remorques d'aborder le quai de chargement. «Sorac

«Le 7 décembre 92, soit le lendemain du refus de la Suisse d'entrer dans l'Espace économique européen, nous avons décidé de sortir de Suisse pour pouvoir grandir», souligne Roger Javet, administrateur délégué de Sorac. La frontière fut franchie en fait plus tôt que prévu, afin de satisfaire l'approvisionnement des points de vente d'un client espagnol.

Dans un premier temps, Sorac avait envisagé de s'établir dans la région d'Annemasse mais, approchée par l'ADED



A Sorac aux Gras

Roger Javet, administrateur de l'usine employant actuellement 23 salariés. (Impar-Prêtre)

France, entièrement dirigée par le siège vaudois de la société,

confectionne les produits définis par l'usine implantée en Gruyère avec dix-huit personnes», observe M. Javet.

blics qui nous avaient promis monts et merveilles. «L'ADED nous a tout promis et on a rien reçu, sachant que nos estimations d'aides se montaient à 600.000 FF», assure M. Javet, reconnaissant tout de même que le département du Doubs a pris en charge 50% des 225.000 FF, coût de l'élargissement du pont d'accès à l'usine.

TRENTE-CINQ SALARIÉS EN 1995

«Aux Gras, où travaillent vingt-trois salariés, il est fabriqué des petits déjeuners de type corn flakes enrobés avec du sucre, des cacahouètes ainsi que des barres de riz croustillant avec chocolat, miel et caramel pour les quatre heures», précise M. Javet. Ces produits sont écoulés en Italie, Allemagne, Espagne et bientôt en France, où Roger Javet se fixe l'objectif «d'avoir bientôt un grand client pour une distribution nationale». La montée en puissance de l'unité des Gras est progressive. «A l'heure actuelle, l'outil tourne seize heures par jour, mais en janvier nous travaillerons 24 heures sur 24 et nous pensons passer à un effectif d'environ 35 personnes», souligne M. Javet.

Le patron de Sorac, revenant sur les conditions de l'implantation de cette usine d'agroalimentaire aux Gras, ne cache pas «sa déception face aux pouvoirs pu-

LA PREMIÈRE VICTIME

A l'ADED, M. Carbonnel assure que «personne n'a trahi personne» et s'explique sur les termes des contacts entretenus avec le département et Sorac. «Quand nos services ont pris contact en octobre 93 avec Sorac, nous leur avons parlé de la possibilité d'obtenir une prime d'orientation agricole (POA), mais en janvier 94 une circulaire ministérielle excluait du régime de la POA les transformateurs de produits agricoles et Sorac fut la première victime de cette directive», observe M. Carbonnel, signalant en revanche que «Sorac a reçu au titre du fonds départemental de développement économique une somme de 105.000 FF».

(pr.a.)

Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE
Pascal SCHNAEBELE
Roland VERY
Denis ROY
Dominique INGLADA

BRÈVES

Belleherbe

Condamnation

Le fromager de Belleherbe qui avait utilisé de «la soupe magique», c'est-à-dire une enzyme dans la fabrication de son comté, a été condamné à 10.000 FF d'amende alors que l'Institut national des appellations d'origine réclamait 630.000 FF. (pr.a.)

Morteau

Interdiction effective

L'interdiction récente de tourner à gauche, Grande Rue, pour descendre la rue du Collège avait soulevé une polémique et provoqué l'ouverture d'une pétition. Mais la mairie persiste et signe en rendant désormais impossible la transgression de cette interdiction par la pose sur la voie médiane d'une murette. (pr.a.)

AGENDA

Tréviillers

Le Clos-du-Doubs en assemblée

Le groupe d'étude franco-suisse sur le Clos-du-Doubs, tiendra son assemblée générale sous la présidence de Bernard Narbey, ce samedi 29 octobre, à 9 h 30 à la salle communale de Tréviillers. A l'issue de l'assemblée générale statutaire, Mme Paulette Thiébaud, M. Guy Sichler et Jean-Pierre Macherel, maire de Tréviillers, interviendront sur le thème «Tréviillers passé et présent». Après le déjeuner sur place, les maires suisses et français présents expliqueront la façon dont est organisée et agit une commune de chaque côté de la frontière et, de 14 à 15 h 30, une visite du village, des fermes et de la Chapelle du Mont sera effectuée. (pr.a.)

Goumois

Assemblée de la Franco-Suisse

L'assemblée générale de la société de pêche «La Franco-Suisse» aura lieu ce samedi 29 octobre, à 15 h, à la Maison des loisirs de Goumois. En plus des interventions traditionnelles, M. De Giorgi, du Conseil supérieur de la pêche, fera un exposé sur le marquage des alevins et l'étude réalisée sur le Doubs frontrière. (pr.a.)

LOTO

Premier tirage

6 - 8 - 10 - 34 - 39 - 47
No complémentaire: 25

Second tirage

8 - 9 - 11 - 28 - 44 - 49
No complémentaire: 22

Sangliers de la réserve d'Urtière

La harde est expulsée

La dolce vita est terminée pour la harde de sangliers qui vivait paisiblement à Urtière sans avoir à se soucier de leur pain quotidien, puisque Noël Aubry, du village voisin, lui apportait chaque soir de quoi se restaurer.

L'idylle entre le facteur et ses protégés aura tout de même duré trois ans mais, mardi après-midi, les agriculteurs d'Urtière ont obtenu que leurs champs ne soient plus labourés par les quelque 25 bêtes noires. La fédération de la chasse, la mairie d'Urtière ont convaincu en effet Noël Aubry de fermer son «resto du cœur» en forêt d'Urtière et, dans quelques jours, une battue à blanc dispersera les sangliers tous azimuts.

Expulsés d'Urtière où ils jouissaient d'une protection totale en raison du statut de réserve naturelle couvrant la totalité du territoire de cette commune, les sangliers se feront sans doute tirés comme des lapins lorsqu'ils poseront leurs sabots sur Belfays, Charmavillers ou Goumois. Il semble d'ailleurs que certains nemrods impatientes n'aient pas attendu que les sangliers sortent du paradis pour les expédier en enfer! En effet, le week-end dernier, deux sangliers auraient été abattus à Urtière. Quasi domestiqués à cause d'un contact journalier avec Noël, les sangliers d'Urtière seront très vulnérables dès qu'ils franchiront la ligne de démarcation pour quitter la zone libre sous la contrainte. Espérons que les

services compétents seront là pour éviter le ball-trap qui se prépare.

Le décantonnement des sangliers est évidemment accueilli avec soulagement par les huit agriculteurs signataires, il y a quelques semaines, d'une pétition demandant l'arrêt de l'agraineage. Pour autant, le tort est considérable pour l'un d'eux. Les sangliers ont en effet creusé plus de 200 trous dans ses pâtures. En se déplaçant sur sa propriété constellée donc de petits cratères, l'agriculteur a mis à mal ses machines agricoles et estime le préjudice à 12.000 FF. Les agriculteurs lésés exigent réparations de la fédération de chasse du Doubs et pensent déposer ces jours-ci une demande de dommages et intérêts. (pr.a.)

BILLET-DOUBS

Pompier volant

La décision du Conseil général du Doubs d'accorder une prime de 7000 francs suisses à toute entreprise du département, acceptant d'embaucher un titulaire du revenu minimum d'insertion (RMI) a fait la «une» des médias hexagonaux.

On peut comprendre les motivations d'une initiative, totalement commandée par la conjoncture de récession, même si le chômage a tendance à fléchir dans le Doubs. Elle n'en pose pas moins un grave problème de montée de l'emploi social, coûteux pour des collectivités soumises à de très fortes pressions, au nom de la défense du travail et facteur d'inhibition, en termes de stricte appréciation de l'opportunité de telles interventions.

Lorsque le gouvernement Rocard a créé le RMI, l'idée était simple: fournir un revenu de substitution aux chômeurs en fin de droit. Le salaire sera financé par l'Etat français et la couverture sociale des RMIstes par les départements. Ces revenus devront être limités dans le temps pour permettre la réinsertion professionnelle des bénéficiaires. Le bilan est aujourd'hui lourd, et pour l'Etat qui doit payer des revenus de plus en plus étalés dans le temps, et pour les départements, avec près d'un million de RMIstes et un coût global passé de 1,5 milliard à cinq milliards de francs suisses.

Le poids de ce revenu sans travail est si élevé que le gouvernement Balladur envisageait d'augmenter la part des départements, en 1995. Il vient d'y renoncer, sans pour autant résoudre le problème des départements qui ne sont maîtres ni de l'entrée dans le système, ni de la dépense

finale. Le meilleur moyen n'est-il pas, dès lors, d'accélérer la réinsertion des RMIstes?

Certes, mais l'opération soulève de nombreuses questions. La première s'applique aux employeurs du Doubs qui vont recevoir un nouveau «cadeau» du département, après avoir encaissé, en trois ans, leur part des 15 milliards de francs suisses, distribués par le gouvernement Balladur aux entreprises. Et de quels emplois s'agira-t-il? Des études réalisées récemment montraient que les places de travail, créées grâce à une subvention en capital, dans les régions françaises en difficulté, avaient une espérance de vie de moins de trois ans. Les emplois instaurés par le département du Doubs devraient relever des activités de proximité et de service, en général rémunérés au salaire minimal, trop élevé, en France, comme l'a montré Giscard, mais justifiables provisoirement par la subvention du Conseil général du Doubs.

Enfin, et c'est là la leçon la plus inquiétante de cette mesure, la récession et la lente reprise engagent les collectivités locales sur la voie d'un interventionnisme social, coûteux dans l'immédiat et problématique en termes d'efficacité. Un jour, c'est la prime d'insertion; le lendemain, c'est le renflouement de France-Ebauches pour une somme équivalente, financée exclusivement sur crédits publics. Et derrière ces interventions qui pèsent sur les budgets d'investissement, on devine des pressions qui évacuent les critères économiques pour ne retenir que l'incertain sauvetage d'entreprises ou la création d'emplois éphémères, ce qui revient au même.

Pierre LAJOUX

AGENDA DU WEEK-END

VAL DE MORTEAU

DE GARDE

Médecin: Dr Gaerthner, Morteau, tél. 81 67.12.76. Pharmacie: Bapteste, Morteau. Dentiste: Dr Tison, Morteau, tél. 81 67.32.16. Cabinet vétérinaire: Morteau, tél. 81 67.09.07.

CINÉMA «LE PARIS»

«Leon»: jeudi 18 h 30; vendredi 21 h et 23 h 15; samedi 21 h; dimanche et mardi 18 h 30.
«La famille Pierrafeu (flinstones)»: jeudi 14 h 30 et 16 h 30; vendredi 16 h 30; samedi et dimanche 14 h 30; lundi 16 h 30; mardi 14 h 30.
«Wolf»: Samedi 16 h 30; lundi 21 h; mardi 16 h 30.
«Speed»: vendredi 14 h 30; dimanche 21 h; lundi 14 h 30.
«2 garçons, 1 fille, 3 possibilités»: samedi 18 h 30 et 23 h 15; lundi 18 h 30 et 23 h 30.
«Quatre mariages et un enterrement»: jeudi 21 h; vendredi 18 h 30.

CINÉMA «L'ATALANTE»

salle classée d'art et d'essai
Relâche du 24 octobre au 3 novembre.

EXPOSITION

Pontarlier, galerie Art et Lithographie: du 29 octobre au 13 novembre, 9 h 12 h, 14 h 19 h, exposition du peintre A. Lallemand.

Morteau, Château Pertusier: samedi 29 et dimanche 30, 9 h - 12 h, 14 h - 19 h, exposition des peintures de Daniel Girardot.

THÉÂTRE

Les Fins, Salle Ste Thérèse: samedi 29 octobre, «Les portes claquent», comédie en trois actes de Michel Fernand.

Les Fins, chalet du Tantillon: samedi 29, 21 h 15, One Man Show du comique Albert Meslay.

Morteau, Théâtre municipal: vendredi 28 et samedi 29, 20 h 30, dimanche 30, 17 h, Opéra d'Offenbach, «Orphée aux Enfers», par des choristes et instrumentistes du Val de Morteau. Création du Centre polyphonique de Franche-Comté, direction musicale Luc Denoux et mise en scène, J.-Louis Vuillermoz.

CONCERT

Morteau, Théâtre municipal: samedi 29, à 15 h, concert de la Maîtrise de Dôle, direction Luc Denoux.

DIVERS

Les Gras: vendredi 28, 20 h, loto de la Société de chasse.
Morteau, Salle Klein: dimanche 30, 17 h 30, loto de la Section ski de fond du SCVM.
Villers-le-Lac, salle des fêtes: dimanche 30, 17 h 30, loto de la Pastourelle.

OFFRES D'EMPLOI

Renley Watch SA, La Chaux-de-Fonds
cherche pour entrée tout de suite ou à convenir
ouvriers(ères) en horlogerie

pour la pose cadrans et aiguilles.
Habilité et quelques années d'expérience indispensables.
Pour un premier rendez-vous, veuillez appeler
M. Chatelain au 039/24 22 32.

157-14235

NATIONALE SUISSE ASSURANCES



Agence générale de
La Chaux-de-Fonds - Yves Huguenin
Rue Jardinière 71
2301 La Chaux-de-Fonds
☎ 039/23 18 76

Afin de renforcer notre service de vente pour les secteurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle, nous cherchons

**un(e) inspecteur(trice)
d'assurances**

Ce poste conviendrait à une personne bien intégrée à la région et désireuse de se créer une situation d'avenir dans un secteur clé de l'économie.

Nous offrons:

- un portefeuille important;
- une formation approfondie et rémunérée;
- un soutien permanent de la part de l'agence générale;
- une garantie de salaire intéressante.

Nous demandons:

- un CFC, si possible commercial ainsi que de l'expérience dans la branche assurance;
- le sens prononcé des responsabilités;
- de l'ambition et du dynamisme.

Pour plus de renseignements, veuillez prendre contact avec Monsieur Jean-René Nobs, fondé de pouvoir au 039/23 18 76.

Discretion assurée.

132-12159

Entreprise de bâtiment au Val-de-Ruz, engage tout de suite

**charpentier diplômé
contremaître**

Prêt à recevoir formation sur machine CNC et à même d'organiser une équipe au travail. Bonnes connaissances d'allemand souhaitées. Nous offrons place stable au sein d'une équipe dynamique et motivée.
Offre complète sous chiffres
D 28-2791 à Publicitas,
case postale 1471, 2001 Neuchâtel 1.

Ayant toujours plus de succès depuis 1989, nous cherchons dans votre région, des

collaboratrices

pour vente de lingerie fine et bodys à domicile et en réunions.

Pour mieux servir votre clientèle, nous travaillons uniquement avec des marques très connues.

Société Yan & Maud, D. Allemann,
tél. 021 652 59 07.

22-535385/4x4

Vous, OK, et personne d'autre

La possibilité de choisir votre nouveau poste de travail, voilà ce que nous offrons à des

horlogers

- bénéficiant d'une solide expérience à différents niveaux;
- décottage;
 - contrôle technique;
 - service après-vente;
 - assemblage de montres compliquées;
 - rhabillage.

Différents postes sont ouverts, venez en parler avec M. Forino

OK PERSONNEL SERVICE
Placement fixe et temporaire
Votre futur emploi sur VIDEOTEX * OK # 132-12089

Av. Léopold-Robert 65 • 2300 Chaux-de-Fonds • 039/23 04 04

Agence de voyages

croisitour

Les artisans de l'évasion

Nous offrons, pour août 1995, une place

**d'apprenti(e) de commerce
(durée 3 ans)**

Vous devez avoir accompli votre scolarité secondaire (moderne, classique ou scientifique), être motivé(e) et prêt(e) à vous investir dans une profession passionnante, mais exigeante.

Vous avez le contact aisé, une bonne présentation et le sens de l'entrepreneur.

Veuillez envoyer votre offre de service à Laurent Knuchel, chef d'agence, accompagnée de votre curriculum vitae, une photo et copie des derniers bulletins scolaires.

132-12452

Nous cherchons:

GENEX SA, entreprise de l'industrie horlogère, occupe environ 450 collaborateurs et réalise un produit fini, qui requiert un savoir-faire et une technologie en constante évolution.

Nous cherchons

UN TECHNICIEN QUALIFIÉ

possédant un diplôme de technicien ET, pouvant justifier d'une expérience approfondie dans les technologies avancées.

Il sera appelé à travailler dans nos ateliers de production sur des équipements CNC sophistiqués.

Sa tâche principale sera l'optimisation des processus d'usinage complexes sur des aciers inoxydables et des métaux précieux.

Nous souhaitons engager un professionnel exigeant, dynamique et prêt à s'investir dans la recherche de solutions performantes.

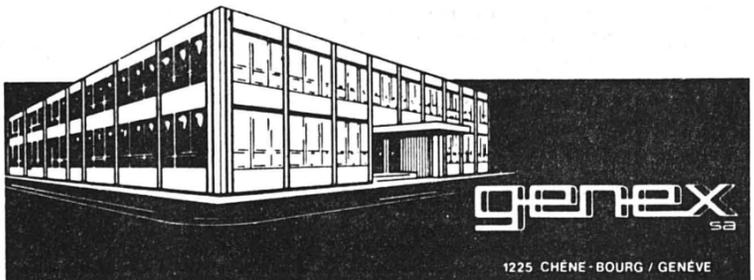
UN INGÉNIEUR MÉTHODES

ingénieur EPF ou équivalent, avec quelques années d'expérience, auquel nous confierons la responsabilité de projets d'industrialisation de notre fabrication, dans des technologies d'avant-garde. Nous demandons une personne capable de travailler indépendamment, maîtrisant l'allemand et l'anglais, d'un caractère persévérant et enthousiaste.

Nous offrons une ambiance de travail motivante au sein d'une équipe dynamique ainsi que les prestations sociales d'une entreprise de premier ordre appartenant au groupe ROLEX.

Les personnes intéressées de nationalité suisse ou possédant un permis de travail valable, sont priées d'adresser leurs offres complètes accompagnées des documents usuels et d'une photo à: **GENEX SA, Service du personnel, 15, route de Jussy, case postale 146, 1225 CHÈNE-BOURG.** La plus stricte confidentialité est garantie.

18-4622/4x4



genex SA
1225 CHÈNE-BOURG / GENEVE

225-269013

Multimedia = Athena!



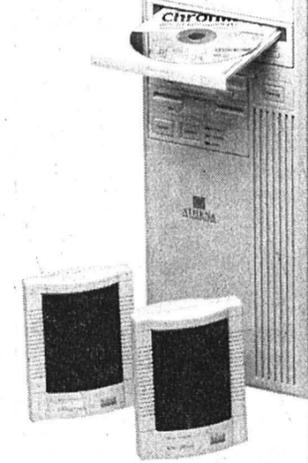
1 année de garantie "sur-site" gratuite (moniteur et clavier inclus)

94944

Athena Pentium 90 Multimedia

- Processeur Pentium 90MHz Intel
- 256 KB Cache
- 8 MB RAM (jusqu'à 128)
- Intel PCI Bus
- PCI IDE 720 MB HDD
- 1 x 3 1/2" Floppy
- Carte graphique ultra-rapide PCI Cirrus Logic 5434, 2 MB RAM, 51 Winmark
- Moniteur 15" Digital, 0,28 mm Pitch, basse radiation MPR II
- MS-DOS 6.2
- Windows for Workgroups 3.11
- Multimedia: Carte son 16 Bit stéréo, lecteur CD-ROM Double Spin et hautparleur actifs

4790.-



Athena Pentium 60 Multimedia

- Processeur Pentium 60 MHz Intel
- 256 KB Cache
- 8 MB RAM (jusqu'à 128)
- Intel PCI Bus
- PCI IDE 540 MB HDD
- 1 x 3 1/2" Floppy
- Carte graphique PCI Cirrus Logic 5430, 1 MB RAM
- Moniteur 15" Digital, 0,28 mm Pitch, basse radiations MPR II
- MS-DOS 6.2
- Windows for Workgroups 3.11
- Multimedia: Carte son 16 Bit stéréo lecteur CD-ROM Double Spin et hautparleur actifs

3890.-

Athena 486 DX2-66 Multimedia

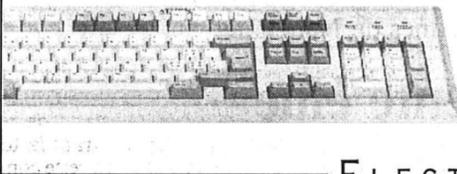
- Processeur 80486 DX2-66 MHz Intel
- 256 KB Cache
- 4 MB RAM (jusqu'à 128)
- 540 MB HD
- 1 x 3 1/2" Floppy
- Carte accélératrice graphique, 16 mio de couleurs, 1 MB RAM en technologie Local Bus
- Moniteur 15" Digital avec fonctions économie d'énergie, 0,28 mm Pitch, basse radiation MPR II
- MS-DOS 6.2
- Windows for Workgroups 3.11
- Multimedia: Carte son 16 Bit stéréo, lecteur CD-ROM Double Spin SCSI et hautparleur actifs

2890.-

Athena 486 DX2-50

- Processeur 80486 DX2-50 MHz Intel
- 256 KB Cache
- 4 MB RAM (jusqu'à 128)
- 365 MB HD
- 1 x 3 1/2" Floppy
- Carte accélératrice graphique, 16 mio de couleurs, 1 MB RAM en technologie Local Bus
- Moniteur couleur 14" Super VGA basse radiation MPR II, 0,28 mm Pitch
- MS-DOS 6.2
- Windows for Workgroups 3.11

1990.-



PLACETTE
Le grand magasin

3-11725

ELECTRONIC

OFFRES D'EMPLOI

Gains accessoires

Notre société de services recherche à 50%, pour une période de 3 à 5 mois (novembre 1994 à mars 1995), une personne expérimentée dans le

marketing téléphonique (acquisition)

Faire offre de services avec certificats d'expériences sous chiffres Q 132-762029 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds

Entreprise horlogère située à La Chaux-de-Fonds désire engager tout de suite ou pour date à convenir

un(e) emboîteur(euse)

un(e) poseur(euse) cadrans/aiguilles

Possédant une expérience suffisante et travaillant de façon précise et soignée.

Les personnes intéressées peuvent faire leurs offres de service avec curriculum vitae complet et prétentions de salaires sous chiffres L 132-762036 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

**IMPORT
PARFUMERIE**

Für unsere neue Filiale in La Chaux-de-Fonds suchen wir per sofort oder nach Vereinbarung ein aufgestelltes kompetentes Team.

Packen Sie die Chance: Wir suchen

**Geschäftsführerin
stellvertr. Geschäftsführerin
Parfümerie-Verkäuferinnen**

für die fachlich kompetente Beratung und den Verkauf der weltbekannten Kosmetikprodukte und Parfums grosser Marken.

Wäre das nicht eine Herausforderung für Sie?

Für eine erste Kontaktaufnahme rufen Sie bitte unsere Frau Y. Meier an.
Tel. 01/446 44 01.

249-269013

Centre professionnel
du Littoral
neuchâtois

**Atelier de formation
continue**

En raison du développement de nos activités menées en collaboration avec l'Office de l'emploi dans le domaine des cours de formation continue, nous cherchons à engager, pour un poste de 40 heures hebdomadaires, un/une

**formateur/trice
informaticien/ne**



CPLN

Activités:

- Participation au développement des activités de l'Atelier au sein d'une petite équipe.
- Conception et élaboration de cours pour adultes.
- Encadrement des participants.
- En collaboration avec l'équipe système CPLN, installation de postes de travail, installation et administration du réseau local.

Exigences:

- Formation post-CFC en informatique.
- Quelques années d'expérience professionnelle dans l'industrie.
- Connaissances en DAO/PAO, SGBD.
- Esprit d'initiative et sens des responsabilités.

Lieu de travail: Neuchâtel.

Rémunération: selon le statut du personnel communal de la Ville de Neuchâtel.

Entrée en fonction: tout de suite ou à une date à convenir.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme M.-L. Carrera, Atelier de formation continue, ☎ 038/20 78 40, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 heures.

Les candidatures manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et copies des titres et certificats, doivent parvenir avant le 7 novembre 1994 à l'adresse suivante:

CPLN - Centre professionnel du Littoral neuchâtois, direction générale, Maladière 84, case postale 44, 2007 Neuchâtel.

28-1940

Vidéotex était à la fête hier soir au Salon-Expo du Port à Neuchâtel

100.000 abonnés? Pas possible!

A force de taper sur le clou, Vidéotex commence à entrer dans les ménages et dans les entreprises. Hier précisément, au Salon-Expo du Port de Neuchâtel, les Télécom PTT ont fêté leur 100.000e abonné sur le plan suisse. Un abonné neuchâtelois et habitant de Cernier, en l'occurrence.

100.000 abonnés au Vidéotex en Suisse, c'est beaucoup? Ça représente environ 2,5% des abonnés au téléphone. Rien de spectaculaire. Mais, cette année, les utilisateurs potentiels mordent à l'hameçon: pour moins de 200 francs contre plus de 500 auparavant, ils peuvent brancher (par modem) leur propre PC sur le système Vidéotex. Petit engouement.

«Pour 1994, on s'était fixé 7% d'augmentation en Suisse: on les a quasiment atteints», explique Patrick Matthey, responsable du produit pour les Télécom PTT direction Neuchâtel.

Les réseaux 038 et 039 comptent actuellement 2500 abonnés



Neuchâtel

Les Télécom PTT ont fêté leur 100.000e abonné au Vidéotex sur le plan suisse. Il s'agit de M. Jean-Philippe Schenk, de Cernier, un passionné d'informatique. Ça tombe bien! (Henry).

Vidéotex. Le dernier en date, Jean-Philippe Schenk, de Cernier, se trouve être le 100.000e au niveau suisse, dignement félicité hier par la direction de Neuchâtel au Salon-Expo du Port.

Vidéotex? «C'est génial», lance ce passionné d'informatique. Une passion qui éclaire franchement le mode d'emploi, selon son épouse: «En informatique, je n'y connais rien».

Conséquence: «C'est lui qui fait!» Le mari, donc.

Que fait-il? La principale application de Vidéotex, c'est les paiements, bancaires et postaux. Ils se font à l'heure et aux

échances qui vous conviennent. Vient ensuite la consultation de toute une série d'annuaires (horaires CFF, Swissair, etc) et en premier lieu, le bottin de téléphone. «Ce qui est nettement meilleur marché que le 111», souligne M. Matthey. Le prix se calcule en fonction de l'utilisation. Paiements et consultation occasionnelle des services Vidéotex coûtent entre 20 et 25 francs par mois pour un petit ménage, estime M. Matthey. A quoi, il faut ajouter la taxe de base qui sera de 25 francs, dès janvier 1995. Correct.

LES CHOSES ONT CHANGÉ

Correct, mais il n'empêche que Vidéotex a eu de la peine à s'imposer. La comparaison était rude avec le minitel français, si convivial. «Au début, c'est vrai, c'était pas super, il faut le reconnaître», concède M. Matthey. Cependant, depuis cinq-six ans, les choses ont changé à force d'augmenter les prestations: il y a aujourd'hui environ 500 fournisseurs d'informations, des concours, des jeux, des messageries et, surtout, les paiements par PC, système «poussé par les banques» quand elles ont pu annoncer à leurs clients qu'ils s'évitaient des frais au guichet. Pour Vidéotex, «ça a été un énorme coup de pouce». (se)

Rédaction
de NEUCHÂTEL
Tél: 038/21 26 08
Fax: 038/21 38 34

Rédaction
du VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/21 26 03
Fax: 038/21 38 34

Rédaction du
VAL-DE-TRAVERS
Tél: 038/61 38 77
Fax: 038/61 36 82

BRÈVE

Boudevilliers

Projet de motel

Lundi soir, le législatif de Boudevilliers devra se prononcer sur une modification du plan d'aménagement communal qui prévoit la création d'une zone d'activités économiques d'environ un hectare à Malvilliers pour accueillir la construction d'un motel en bordure de la J20. Il examinera également les plans et règlements des zones de protection des eaux du Bois du Clos, une nouvelle échelle des amendes lors d'absences injustifiées aux pompiers, et deux demandes de crédit: 40.000 francs pour améliorer le chemin forestier dit des Chômeurs, et 20.000 pour la réfection de la rue Sous-l'Eglise, sur une longueur de 60 mètres. (jm)

AGENDA

Savagnier

Concert au temple

Samedi, l'association Animation 2065 invite l'ensemble «Serenata», de Bulle (FR) à se produire au temple de Savagnier. Placé sous la direction d'Antonio Scarangella, le groupe d'une dizaine de musiciens interprétera des œuvres tirées du répertoire traditionnel italien. Début du concert: 20 h 15. (ha)

Neuchâtel

«L'Homme et le Temps»

L'Université de Neuchâtel signale que le cours public «L'Homme et le Temps» aura lieu dès lundi 31 octobre 1994 (de 17 à 19 h), à l'Aula de l'Université des Jeunes-Rives (Espace Louis-Agassiz 1, Neuchâtel) et non plus dans le bâtiment de l'avenue du 1er-Mars 26. (comm)

Les Verrières

Ondina en concert

Samedi 29 octobre dès 20 h 15, la salle des spectacles des Verrières servira de cadre à la soirée du club d'accordéonistes Ondina. La quinzaine de membres de la société interpréteront un programme varié et le public pourra également apprécier les prestations des élèves et des débutants. En seconde partie, place à une démonstration de rock acrobatique par le «Rock'n'roll show» de Saint-Sulpice. Le bal, qui suivra dès 22 h 30, sera animé par l'orchestre «Les Poly-Sons». (comm-mdc)

Conseil des Jeunes de Neuchâtel

Présidente élue

Le Conseil des jeunes nouvellement élu s'est donné une présidente, hier soir, à l'Hôtel de Ville. Noëlle-Laetitia Perret siège pour un an aux côtés de Garance Millet, vice-présidente et de Maurozio Mandorino, rapporteur financier.

Le conseiller communal André Buhler a introduit la séance en donnant quelques explications sur le fonctionnement du Conseil qui dispose d'un budget annuel de 30.000 francs pour la réalisation de projets.

André Buhler a par ailleurs rappelé que la création du Conseil des jeunes (qui entame sa troisième législature) a été motivée pour deux raisons: accorder la possibilité à la jeunesse d'étudier des objets qui

l'intéressent plus particulièrement, et pouvoir la consulter sur des questions étudiées par les autorités et qui la touchent particulièrement.

Le directeur du Centre culturel neuchâtelois, René Schenker, a été appelé à présenter «La lanterne magique», un programme de cinéma destiné aux enfants jusqu'à onze ans. Il a évoqué la possibilité de créer quelque chose de similaire pour les adolescents, pour combler un vide en la matière.

Les réalisations du précédent Conseil des jeunes ont été brièvement évoquées, notamment la pose de panneaux de basket qui seront inaugurés le 4 novembre aux Terraux et le 7 novembre aux Sablons. La prochaine séance a été fixée au 7 décembre. (at)

Fleurier: action du Lions en faveur du Levant

Une marche à 25.000 francs

Le samedi 4 juin, le Lions Club du Val-de-Travers organisait à Fleurier une marche contre la drogue. Une quarantaine de personnalités ont emboîté le pas et permis à la manifestation de réunir 25.000 francs destinés à soutenir les actions de la Fondation du Levant qui prend en charge des toxicomanes et sidéens. Hier, son directeur, Pierre Rey, est venu toucher le chèque.

Il y a deux ans, la Fondation du Levant lançait une ambitieuse campagne financière. Devant faire face à un important chantier à Lausanne, la construction d'un double bâtiment, elle est partie à la recherche de fonds afin de diminuer sa part arrêtée à quelque 3,5 millions de francs. En une trentaine d'actions, la Fondation a recolté 1,4 million. «Un résultat extraordinaire au vu de la conjoncture, une belle démonstration de solidarité», se félicite Pierre Rey. Le Levant, fondé en 1971, gère actuelle-

ment trois centres de traitement pour toxicomanes (à Fleurier, au Mont-sur-Lausanne et au Chalet-à-Gobet) chacun d'une capacité de 25 places. A cela s'ajoute un centre d'aide et de prévention (CAP) et une maison baptisée «Soleil levant» qui prend en charge les sidéens en fin de vie.

AU PRINTEMPS 1995

La double construction, dont l'inauguration est prévue au printemps 1995, accueillera des ateliers pour toxicomanes et sidéens ne pouvant se réinsérer dans le monde du travail, un quatrième centre de traitement de 25 places et permettra un développement du CAP et du «Soleil levant», ainsi qu'un regroupement des services administratifs.

A noter que le quatrième centre est destiné aux personnes en fin de cure qui souhaitent reprendre des études ou suivre un apprentissage. (mdc)

Tentative de viol devant le Correctionnel de Neuchâtel

Acquitté au bénéfice du doute

V. F. a-t-il tenté de violer une artiste de cabaret? Délicate affaire. Hier, le Tribunal correctionnel de Neuchâtel n'a pas pu le déterminer: le prévenu a donc été acquitté au bénéfice du doute.

Que s'est-il passé cette nuit du 25 octobre 1990? A la fermeture d'un cabaret de Neuchâtel, V. F., Portugais, aurait suivi Mme B. L., une des artistes qui s'y produisaient. Lui a-t-elle proposé de venir dans sa chambre, comme il le prétend? Peut-être. Pas du tout, estime l'artiste d'origine dominicaine et mère de deux enfants restés au pays. Les témoignages divergent. Une chose est sûre: le contrat n'est pas clair et, une fois dans la chambre, l'affaire tourne mal.

Il veut l'embrasser, elle se met à crier. Il décide alors de fermer la porte à double tour et appelle la police. «Il avait peur de tomber dans le traquenard d'un souteneur», dira la défense.

QUATRE MOIS APRÈS

Le jour même, elle porte plainte pour voies de fait. Une audience du Tribunal de police est fixée le 7 février 1991. Mais trois jours avant, elle dépose plainte pour tentative de viol. Près de quatre mois après les faits. L'audience «police» est donc annulée et l'affaire renvoyée en correctionnel.

CINQ JOURS D'AUTO-STOP

Hier, du fin fond du Portugal, après cinq jours d'auto-stop, V. F. était là pour contester les

faits. Convaincu qu'il y a bel et bien eu «intention d'obtenir, par la contrainte, des relations sexuelles», le ministère public a requis 15 mois d'emprisonnement contre lui, et l'expulsion du territoire suisse pendant 5 ans.

Un certificat médical fait état de deux petites blessures à la lèvre et sur le coup. Il a frappé et menacé, a affirmé la plaignante. Pourtant, du sang, les témoins n'en ont jamais parlé.

Finalement, vu les déclarations contradictoires, le tribunal n'a pas pu établir si l'infraction a été, ou non, réalisée. Et le doute a profité à l'accusé. (se)

● **Président du tribunal:** Jacques-André Guy; **jurés:** Nicole Vauthier, Janine Gass; **ministère public:** Pierre Heinis.

Tribunal correctionnel de Boudry

Coûteuse dépendance

Huit mois d'emprisonnement: tel a été le verdict du Tribunal correctionnel de Boudry à l'encontre d'un jeune homme qui a notamment fracturé des automates à monnaie pour se procurer de la drogue. Les dégâts causés ont été supérieurs aux montants volés...

Une quinzaine de vols, commis en un mois, étaient reprochés à S. S., ainsi qu'une tentative de vol, huit délits manqués de vols, cinq vols d'usage de bicyclettes et dix-huit dommages à la propriété.

Le jeune homme, qui a reconnu avoir acquis 60 à 65 grammes de haschisch et 10 à 12 grammes d'héroïne pour sa consommation personnelle (il a toutefois revendu 5 grammes de haschisch) avait épuisé ses économies et ne pouvait donc plus financer ses besoins.

Si le Ministère public et le tribunal n'ont pas été du même avis sur la quotité de la peine à infliger, leurs considérants se sont rejoins. Ils ont reconnu

une structuration déficiente de la personnalité du jeune homme, sans écarter l'espoir d'une stabilisation favorisée par un traitement ambulatoire bien amorcé et un encadrement assuré depuis l'été par la famille de la sœur du prévenu.

SURSIS DE TROIS ANS

Un sursis de trois ans a donc été accordé à S. S., sursis soumis à

la poursuite du traitement mis en place et à un patronage. Les frais de la cause, à raison de 4700 francs, ont été mis à la charge du condamné. (at)

● **Le tribunal était composé de:** Daniel Huguenin, président; Jean-Pierre Robert et Jurg-Andreas Schetty, jurés; Lucienne Voirol, greffière; Daniel Blaser, substitut du procureur.

AVIS URGENTS

Congrès public sur la sécurité

avec Anton Widmer, directeur de l'Office fédéral de la police
Maurice Jacot,
Didier Burkhalter,
Thierry Béguin

ce vendredi dès 17 h 30
(débat dès 18 h 30)
à Cort'Agora, Cortaillod

Parti radical neuchâtelois

LE LOUVERAIN

Les Geneveys-sur-Coffrane

Ce soir à 20 heures

rencontre avec

Lama Gonsar Rimpoché

La soirée est publique

Entrée libre

28-1274



Courtelary: budget du Syndicat de communes du service social du Jura bernois

Saint-Imier

Accepté, mais amendé

Les délégués du Syndicat de communes du service social du Jura bernois (SSJB), réunis hier soir à Courtelary, ont accepté sans enthousiasme, puisque par une seule voix d'écart, le budget qui leur était soumis. Un budget qu'ils ont assorti d'un amendement, dont l'objectif consiste bien sûr à tenter de juguler l'augmentation des charges, en contrôlant la création de nouveaux postes.

Dépendant précédemment de la FJB, le SSJB s'appuie depuis quelques mois sur un syndicat de communes, constitué le 16 mai dernier et présidé par Mariette Niederhauser, de Malle-ray.

La réunion d'hier, que prési-

dait Pascal Flotron, procureur du Jura bernois, était donc la première assemblée ordinaire des délégués. Elle a été consacrée pour l'essentiel à des discussions portant sur le budget 1995, et plus particulièrement sur l'augmentation des postes et donc des charges du SSJB, dont le financement est porté à la répartition des charges.

TOUT PRÈS DU RENVOI...

Ce budget 1995 roule sur 1,7 million de francs, soit une augmentation de plus de 300.000 francs par rapport aux prévisions 94. Cette augmentation, due principalement à la création de nouveaux postes – un(e) responsable du SRACE (recouvrement des pensions alimentaires), un(e) administrateur(trice) et un demi-poste de secrétariat – inquiète bien des communes.

Ainsi celle de Corgémont proposait-elle hier soir de renvoyer le budget à ses auteurs, avec pour mission de le revoir à la baisse.

Cette proposition de renvoi a été rejetée, mais par 20 voix

contre 19 seulement. C'est assez dire que les soucis de Corgémont sont partagés par une partie importante du syndicat.

Quoi qu'il en soit, et bien que le fait de confier les comptes du service à un professionnel rencontre l'approbation quasi générale d'une part (plus de 8 millions de francs transitent par le SSJB), que la création d'un poste complet pour le SRACE se justifie pleinement aux yeux du comité d'autre part, les délégués entendent faire valoir, à ce sujet, leur droit de décision.

PROVISOIRE

Dès lors, si le budget 1995 portant sur 20 postes – les 17,5 postes occupés actuellement et les 2,5 postes que le comité souhaite créer – sera présenté tel quel au canton, il n'est pas exclu que son contenu diminue sensiblement d'ici au bouclage des comptes 1995.

En effet, sur une proposition de Courtelary, le comité a été chargé hier soir d'établir des cahiers des charges précis, pour les nouveaux postes d'administrateur (ou secrétaire-comptable) et de responsable du SRACE. Ces cahiers seront soumis à la prochaine assemblée des délégués, qui décidera s'il y a lieu ou non de créer effectivement lesdits postes.

«Vingt postes, pour quelque 30.000 habitants, c'est surfait», devait déclarer un délégué de Tavannes, tandis qu'une représentante de Villeret se demandait bien comment les citoyens allaient accepter une telle hausse de charges.

Relevons au passage que les augmentations de charges sociales – de 185.000 francs au budget 94 à quelque 238.000 aux prévisions 95 – sont dues en bonne partie aux allocations familiales qui devront être versées rétroactivement aux employés du SSJB. Un «héritage» de la FJB, puisque celle-ci avait effectivement renoncé à payer ces allocations, quand bien même la loi l'exige.

Dans son rapport, la présidente du syndicat, Mariette Niederhauser, rappelait que Paul-André Berger est entré en fonction le 1er octobre dernier, en tant que directeur du SSJB. Auparavant conseiller social pour le Jura bernois au sein de la Direction cantonale de la santé publique, il succède à Daniel Borle, qui a pris sa retraite à fin août 93, Richard Kolzer ayant assumé l'intérim entre-temps.

Mme Niederhauser précisait par ailleurs que le regroupement souhaité par le canton va devenir effectif en avril prochain, lorsque l'office actuellement installé à Corgémont et l'administration centrale (direction, Bureau d'information sociale et SRACE) emménageront à Courtelary, dans les anciens locaux de l'administration communale.

Dans la Vallée, le bureau de Court va déménager à Tavannes dans quatre mois, l'ouverture d'une permanence à Moutier, une fois par semaine au moins, étant sur la bonne voie. (de)

Gisèle Ratzé en concert

«En douceur», ainsi que s'intitule son dernier plateau, «En douceur, près des lèvres et pas loin du cœur»: la chanteuse Gisèle Ratzé sera à Saint-Imier à l'invitation du CCL.

Chez elle sur chaque scène, Gisèle Ratzé fait partager au public son bonheur et son angoisse, l'emmenant là où elle veut, avec ses mots à double sens, son phrasé tout en musique, sa voix belu-nuit. Les rues, les couleurs et les tendresses qu'elle traverse nous ressemblent, on la suit, «En douceur», comme le titre de son dernier disque.

«En douceur», ce n'est pas une formule gratuite, mais l'expression d'une sensibilité à fleur de peau. Une sensibilité qui ne se traduit ni en mièvrerie ni en tranquillité pantouflarde, mais en élégance, acérée dans la passion, approfondie dans les blessures amoureuses.

Gisèle Ratzé raconte ces bouts de vie qu'on laisse sur le bord des cendriers, les dérobades des amants d'une nuit, quelques regrets aussi, comme une eau trouble qui apaiserait le feu. Elle dit magnifiquement le désir et les tendresses, les errements du corps, ses tranches et ses douleurs. Elle chante ainsi les forces amoureuses, en n'oubliant jamais l'important et le sublime, à savoir la fragilité. (comm-de)

● *Saint-Imier, Relais culturel d'Erguël, vendredi 28 octobre, 20 h 30. Location au Centre de culture et de loisirs, Marché 6, tél. (039) 41.44.30, de 14 à 18 h.*

Rédaction
du JURA BERNOIS
Tél: 039/44 18 00
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

AGENDA

Tramelan

Venise inoubliable

Est-ce exagéré de l'affirmer? Venise est sans doute la plus belle ville du monde. La cité des Doges pourtant revient souvent à la surface de l'actualité à chaque fois que la mer inonde ses places et ses venelles. Et chaque fois, la menace de sa disparition irrémédiable dans la lagune vient hanter notre esprit. Mais pour l'heure, Venise résiste et demeure la perle de l'Europe, avec ses canaux, ses gondoles, ses «traghetti», ses églises, ses places, ses îles parfois désertes ou à demi-oubliées, son carnaval. Dans le cadre de «Connaissance du monde», Jean Raspail et Emmanuel Braquet vous convient à découvrir leur nouveau film intitulé «Vive Venise», au Cinématographe de Tramelan, aujourd'hui jeudi 27 octobre, à 20 heures. (nm)

Moutier

Récital de piano

Ce vendredi 28 octobre, à 20 h 30, la pianiste imérienne Marlène Guenet se produira à Moutier (salle du Foyer), où elle interprétera «Sonates et interludes» pour piano préparé de John Cage. Ce concert est l'un des plus remarquables rendez-vous organisés par l'Ecole de musique du Jura bernois pour marquer son 20e anniversaire. (comm)

Pro Senectute

Rendez-vous à Tavannes

Rappels que la caravane des thés dansants, mise sur pied par Pro Senectute Jura bernois, fera halte ce samedi 29 octobre à Tavannes, au cinéma Royal, dès 14 h et jusqu'à 17 h environ. (comm)

Saint-Imier

Orchestre de chambre de Hongrie

Accompagnés par l'Orchestre de chambre de Hongrie, dirigé par Georges Zaugg, les lauréats du 10e Concours jurassien d'exécution musicale, à savoir Sara Gerber, piano, 1er prix du canton du Jura, Nathalie Stalder, piano, 1er prix du canton de Berne, Claire-Pascal Musard, hautbois, prix de la Loterie romande, donneront un concert samedi 29 octobre 20 h 30 à la Collégiale de Saint-Imier. Œuvres de Marcello, Mozart, Bartok, Weiner et Britten. (DdC)

Formule élargie de Sainti-Expo

«Unissons nos forces!»

Les organisateurs de «Sainti-Expo» sont à pied d'œuvre pour faire de l'exposition commerciale d'Erguël une nouvelle réussite. Le comité emmené par Gérard Vuilleumier a dévoilé mardi soir les grandes lignes de la future édition qui se déroulera du 22 au 27 novembre prochain, sous le slogan «Unissons nos forces!».

Les responsables n'ont pas voulu modifier une formule gagnante. Tout au plus veulent-ils l'améliorer. Bénéficiant à nouveau des locaux de l'ancienne entreprise Global-Bois, ils ont tenu compte des remarques des exposants, en agrandissant le grand restaurant et en plaçant au fond du rez inférieur de telle sorte qu'il n'y ait pas de commerçants lésés.

La brasserie traditionnelle et un info-bar pour les exposants du rez supérieur compléteront l'offre de restauration.

Parmi les innovations, on relèvera l'introduction d'une journée réservée aux aînés vendredi 25 novembre, avec ouverture de l'exposition dès 13 h 30, ainsi qu'une «Ecole des fans» le dimanche après-midi, sous la responsabilité des maîtresses de jardins d'enfants.

On relèvera également un effort particulier pour composer une affiche alléchante de soirées. C'est ainsi que l'inauguration du mardi 22 novembre se fera avec les concours d'un duo de cors des Alpes de Corgémont.

Durant la semaine, on applaudira un groupe de chanteurs italiens actuellement au chômage, un spectacle de danses thématiques, une discothèque sur le thème de la chanson française des années soixante, suivie de rythmes plus «soutenus».

Seule la soirée du jeudi demeure sous réserve, avec soit un défilé de mode, soit un spectacle de magie. Enfin, comme l'on s'approche à grands pas des élections communales imériennes (début décembre), un grand débat politique sera organisé avec l'appui d'un journaliste de Radio-Jura bernois.

DÉCEPTION

Les organisateurs enregistrent toutefois une certaine déception, puisqu'ils doivent prendre acte de la défection d'une douzaine de commerçants de l'Erguël. Effet de la crise ou désintérêt pour une manifestation qui entend précisément promouvoir le commerce régional? Il y a quelques questions à se poser. Heureusement, cette défection ne portera pas à conséquence, car des exposants venus de l'Arc jurassien viendront les remplacer.

Toutefois, les responsables ne souhaitent pas que la zone d'influence de Sainti-Expo ne s'étende jusque dans... le Pays de Vaud! En tout état de cause, la manifestation devrait connaître un succès public renouvelé grâce à l'union des forces, puisque tel est le slogan de cette année. Bl.N.

Troisième Coupe de Tramelan de patinage

Régionaux en verve

Réussite totale, une fois encore, de la Coupe de Tramelan, dont la troisième édition s'est déroulée dimanche dernier à la patinoire des Lovières et qui a réuni quelque septante patineuses et cinq patineurs.

Sabrina Châtelain, la seule Tramelote engagée dans cette épreuve, a réalisé une très bonne performance. Elle s'est en effet classée au troisième rang de la catégorie 3, derrière Sylvianne Carquillat, de Morges, et Ruth Zeller, de Küssnacht. A relever également quelques bons résultats signés par des compétiteurs de la région, à commencer par l'imérien Stéphane Gamard, qui a obtenu le deuxième rang en ca-

tégorie 1, devant le Franc-Montagnard Julien Dubois.

Retour chez les filles, pour commencer par la catégorie 1A, où Emilie Kohler, de St-Imier, s'est attribuée la première place. En catégorie 1B, la Locloise Sallia Romero a remporté le titre devant Séverine Jeannotat, une patineuse d'Ajoie, et Florine Coste, de Moutier. Chez les juniors B, la Bienneoise Sandra Schmidt a pris le meilleur sur la Locloise Isabelle Guinand.

En cadettes enfin, où l'on ne trouvait également que deux patineuses en lice, la Seelandaise Saskia von Gunten s'est imposée devant Tanya Eggimann, de Berthoud. (comm)

Tavannes: concert-événement de Bryn Haworth & Band et de Sidewalk

Seule halte en Romandie!

C'est à un concert-événement que l'organisation Connexion invite le public en fin de semaine prochaine, puisque le célèbre guitariste et chanteur anglais Bryn Haworth fera avec son orchestre, à Tavannes, un passage unique en Suisse romande!

Le nom de Bryn Haworth est inscrit en lettres rouges sur les scènes internationales, qu'il fréquente depuis plus de deux décennies. C'est que le musicien britannique est reconnu, par les spécialistes, comme l'un des guitaristes les plus marquants du rhythm'n'blues.

Le talent de Bryn Haworth n'a pas échappé aux plus grands, c'est une évidence, sachant qu'il s'est produit notamment avec des artistes tels que Gerry Rafferty, Cliff Richard, Chris de Burgh, Joan Armatrading ou encore Miguel Bose, pour ne citer que quelques exemples.

Quant à sa carrière personnelle, plusieurs formations en ont profité largement, les discaires comptant de surcroît pas moins de treize albums à son nom. Le dernier en date, enregistré l'année passée en public, s'intitule «Bryn Haworth Band Live» (Kingsway).

UN GROUPE DE POIDS

Pour le concert de Tavannes, Bryn Haworth (guitare et vocal) se produira au sein d'une formation assez exceptionnelle. C'est ainsi que l'entoureront Jeff Hammer – un claviériste qui a accompagné notamment Kim Wilde, Patricia Kaas et «ABC» – Les Moir – un bassiste dont le talent a séduit déjà «Deliverance», Sheila Walsh ou Graham Kendrick, entre autres – ainsi que par le batteur Henry Spinetti, dont les esthètes se souviennent sans doute qu'il a rythmé déjà les shows de Bob Dylan, Eric Clapton, Tina Turner, Jeff Beck ou encore «Procol Harum».



A Tavannes prochainement

Bryn Haworth, un des meilleurs guitaristes de rhythm'n'blues, accompagné de trois compères, fera une halte unique en Suisse romande. (phoro privée)

Le quatuor, formé pour cette tournée 1994, séduit tous les publics par son professionnalisme, garant d'une qualité musicale et scénique hors du commun.

Ainsi que toutes les formations invitées par Connexion, une organisation à but non lucratif qui sévit dans le Jura bernois depuis bientôt dix ans, le groupe de Bryn Haworth ne

cache pas son engagement chrétien.

DÉS FRIBOURGEOIS EN PREMIÈRE PARTIE

Pour la première partie de cette soirée mémorable, Connexion propose «Sidewalk», un ensemble fribourgeois qui donne dans un rock rythmé, enrichi par bientôt dix ans de scène. Formé en 1985, le groupe s'appelait alors «Hell's Birds». Sous ce nom, il a notamment pris part à plusieurs émissions télévisées, en compagnie par exemple de Samantha Fox, Richard Cocciante ou encore «Le Beau Lac de Bâle».

Depuis son changement de nom, symbolique de l'équilibre musical atteint dès avant la fin des années 80, l'ensemble a notamment enregistré un 45 tours, «Girls Games», et participé, parmi de nombreux concerts, au Festival rock de Leysin. (de)

● *Vendredi 4 novembre, salle communale de Tavannes, 20 h 15: Bryn Haworth & Band et Sidewalk en concert. Location à la Banque Populaire Suisse, sièges de Tavannes, Tramelan, Bévillard, Moutier et Saint-Imier, ainsi qu'à La Clé de Sol, à Vévey.*

Dix places à gagner

«L'Impartial» offre à ses lecteurs dix billets d'entrée pour le concert de Bryn Haworth & Band et Sidewalk, billets que vous pourrez gagner en répondant à la question suivante:

– Comment s'appelait le groupe fribourgeois de ce concert, avant d'opter pour le nom «Sidewalk»?

Les participants au concours porteront leur réponse sur une carte postale, munie bien sûr de leurs nom et adresse exacte, qu'ils enverront à «L'Impartial», Service de promotion, rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Les dix places offertes seront tirées au sort parmi les réponses exactes. Chaque gagnant sera averti personnellement et recevra donc son billet à son domicile.

Dernière précision, capitale: les réponses devront parvenir à «L'Impartial» le lundi 31 octobre, à minuit, dernier délai!

Une Mercedes Classe E sur mesure.



Puissant véhicule à usage professionnel, robuste modèle pour les enfants ou confortable voiture de loisir, un break de Classe E satisfait avec sûreté et fiabilité à toutes les exigences, permettant ainsi de se consacrer entièrement au choix de la motorisation, de l'intérieur et des options. Votre agent Mercedes vous révélera volontiers toutes les possibilités.

Conçue
en collaboration
avec la
famille Dupont.



Mercedes-Benz

PK 8/94

La Chaux-de-Fonds: Garage Paul Ruckstuhl SA, Rue Fritz-Courvoisier 54, Tél. 039 28 44 44. Delémont: Etablissements Merçay SA, Rue St-Maurice 2, Tél. 066 22 17 45. Bienne: Zeughaus-Garage Rotach AG, Rte. de Boujean 87, Tél. 032 41 11 44.

IMMOBILIER

Norme suisse et européenne

Miele
pour chaque cuisine

À LOUER à La Chaux-de-Fonds
Rue des Champs 6 - 8

**LES DERNIERS
APPARTEMENTS NEUFS**

2 1/2 PIÈCES (53 m²)

dès Fr. 675.- + 150.- ch.
Entrée: tout de suite ou à convenir.

4 PIÈCES (95 m²)

dès Fr. 1208.- + 250.- ch.
Entrée: à partir du 1er mars 1995.

Ces logements bénéficient de l'AIDE FÉDÉRALE, CANTONALE et COMMUNALE, abaissements supplémentaires possibles pour les personnes remplissant les conditions.

Pour tous renseignements: 28-486

Régie F. Bernasconi & Cie
Clos-de-Serrières 31
2003 Neuchâtel
Tél. 038/31 90 31

La Chaux-de-Fonds

Crêt 24, près de la gare de l'Est

A louer pour dates à convenir
appartements confortables:

4 1/2 pièces, 100 m²

Loyer Fr. 1 490.-

charges comprises

- cheminée suédoise
- gde cuisine agencée
- salle de bains/WC
- WC séparés
- ascenseur

superbes

Studios 1 1/2 p. en duplex

Loyer Fr. 871.-, resp. 924.-

charges comprises

- joli cachet
- galerie
- cheminée suédoise
- douche/WC
- cuisine agencée

pour visiter:
tél. 039/28 28 94

IMMOTEST SA Bureau Bienne
rue Dufour 12, 2501 Bienne
tél. 032/22 50 24

A louer quartier des Forges

- 1 appartement de 3 pièces. Libre tout de suite ou à convenir. Grande cuisine non agencée, séjour avec balcon. Loyer mensuel: Fr. 750.- plus charges

- 1 appartement de 3 pièces. Libre le 1er novembre 1994. Cuisine agencée, séjour avec balcon. Loyer mensuel: Fr. 950.- plus charges

- 1 garage individuel à Fr. 140.-/mois

Pour visiter, s'adresser à:
HF Promotion, ☎ 039/200 222

132-13004

A louer avenue Léopold-Robert
parfaitement centrés
tout de suite ou date à convenir

LOCAUX

A l'usage de bureaux administratifs, cabinet médical, étude, éventuellement habitation

Pour tous renseignements,
prière de s'adresser à:
Etude Bosshart-Gautschi
☎ 039/23 17 84

132-12263

Norme suisse et européenne

Miele
pour chaque cuisine

Publicité intensive, Publicité par annonces

A louer à La Chaux-de-Fonds

Surfaces commerciales ou industrielles

au sud et à l'ouest de la ville. Locaux neufs, aménagés.

Libres tout de suite ou à convenir.

1300 et 440 m² à partir de Fr. 110.-/m², divisibles.

Pour renseignements, s'adresser à:

HF Promotion, ☎ 039/200 222

132-13004

À LOUER à La Chaux-de-Fonds

Numa-Droz 91: 3 pièces avec cuisine agencée. Refait à neuf. Libre 30 septembre 1994 ou date à convenir et 2 pièces.

Parc 51: 4 pièces tout confort avec garage. Libre le 1er octobre 1994.

Hôtel-de-Ville 7: duplex de 4 pièces et un appartement de 3 pièces, refaits à neuf, cuisine agencée. Libres le 1er octobre 1994.

Banneret 4: 3 pièces avec cuisine agencée et boisée. Libre tout de suite.

Pour tous renseignements, s'adresser à:
Gérance Bosshart-Gautschi. ☎ 039/23 17 84

132-12263

Les Breuleux

A louer:

2 1/2 PIÈCES

Fr. 995.-, plus charges.

4 1/2 PIÈCES

cheminée française, Fr. 1345.-, plus charges.

Cuisines agencées.

L'immeuble est au bénéfice de l'aide fédérale

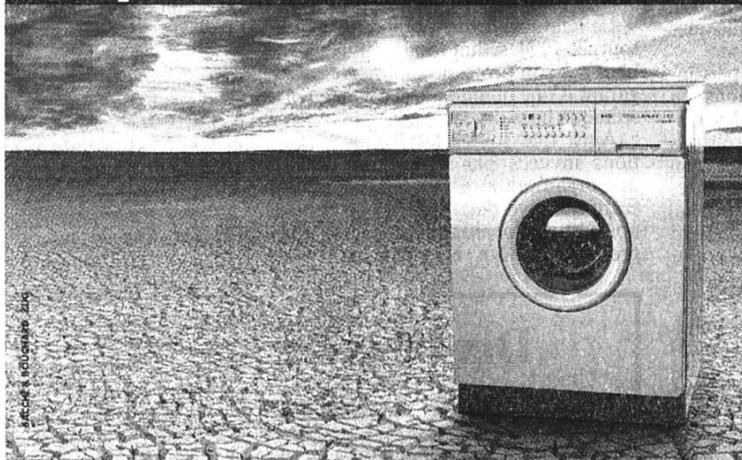
Pour renseignements, veuillez téléphoner à
Procourtin SA, Boécourt, ☎ 066/56 50 50.

14-387

Caisse de pensions de la République et Canton du Jura



Du pionnier ÖKO!



La nouvelle ÖKO-LAVAMAT 6953.

La seule avec injection en trois phases pour les produits de lavage modulaires. Elle n'a besoin que de 25 minutes, 30 litres d'eau et 0,2 kWh d'électricité pour 2 kg de linge facile d'entretien.

En vente chez: FUST SA, Sommer SA, La-Chaux-de-Fonds.

AEG SYNONYME DE QUALITE.



A VENDRE

Vivre en ville et à la campagne

Votre rêve peut devenir réalité. Avec le tunnel «Sous la Vue» vous serez à un quart d'heure de Neuchâtel



Chemin des Prés-Verts 16
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENTS RÉSIDENTIELS

de
3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 pièces

Prix de vente dès Fr. 230 000.- (2550.-/m²)

Financement CCI (exclusif) et aide fédérale à votre disposition.

Demandez notre notice ou sollicitez une visite sur place.



GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA

75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél. 039/23 26 55-56



A louer centre ville
La Chaux-de-Fonds

APPARTEMENT DE 3 PIÈCES

Libre: tout de suite ou à convenir

Tél. 039/23 26 55

132-12083

Norme suisse et européenne

Miele
pour chaque cuisine

41-1646-14/ROC

Le développement rural en question devant le Parlement jurassien

Lois et décrets adoptés

Malgré des propositions d'amendement de dernière heure, présentées par le Parti socialiste et malgré le refus socialiste d'entrer en matière sur le décret concernant l'élevage, plusieurs dispositions légales touchant le développement rural ont été largement adoptées par le Parlement. Ainsi, l'agriculture jurassienne, qui tient une place importante dans l'économie cantonale, devrait profiter de mesures d'encouragement importantes.

Les modifications de la loi sur le développement rural accordent une grande importance à l'Institut agricole du Jura. Voilà qui ne plaît guère à la députée Odette Sanglard, PS, qui a dit que l'Institut devenait «le nombril magique de l'agriculture». Les députés ont encore admis d'ajouter à la formation en économie familiale le souci de la mise en valeur de l'environnement. Vincent Wermeille, PCSI, s'est lui inquiété du contrat-type de travail mentionné dans la loi mais qui ne répond plus aux exigences de l'heure. Cette question sera examinée en seconde lecture.

CONVERSION BIOLOGIQUE: OUI

Le décret sur le développement rural a aussi passé la rampe, y

compris l'octroi de prêts et de subventions en faveur de la conversion à l'agriculture biologique. Ces aides ne seront pas automatiques et dépendront notamment des capacités financières des agriculteurs en cause.

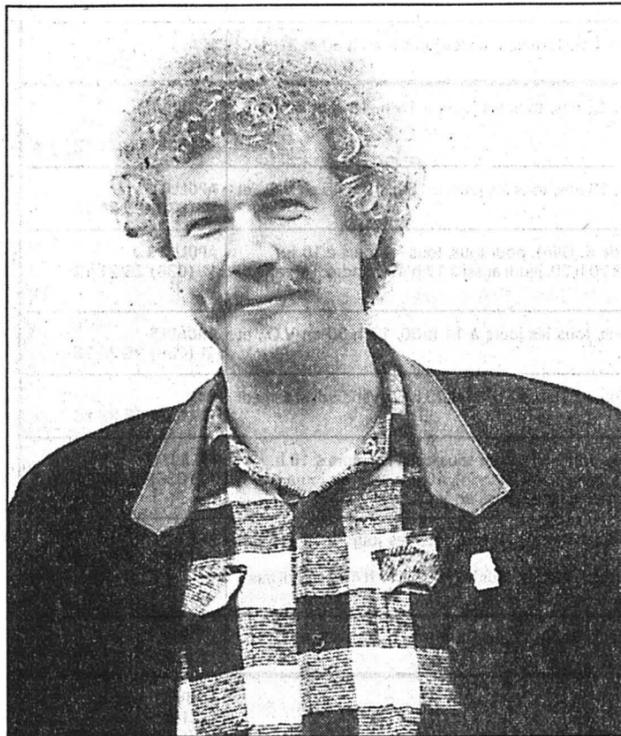
De même, la création d'un label de qualité de produits agricoles, juridiquement géré par l'Etat, a été décidée. Le PS s'y opposait, arguant que l'Association de culture biologique délivre déjà un tel label. Or, ledit label n'est pas uniquement de nature biologique, de sorte qu'il est nécessaire que l'Etat le gère et l'attribue.

RECALER L'ÉLEVAGE

Les députés ont ensuite abordé le décret sur l'élevage. Cela a donné lieu à une surprenante intervention du socialiste Olivier Luder qui a proposé de ne pas entrer en matière.

Pour lui et son parti, l'Etat doit mettre l'accent sur les autres formes d'encouragement de l'agriculture. Comme les finances ne permettent pas de tout soutenir, il faudrait renoncer pour le moment au soutien de l'élevage. Cette argumentation, non développée jusqu'à présent, a surpris le président de la commission. Seuls cinq députés ont appuyé cette idée, 36 la rejetant.

L'obligation d'appartenir à un syndicat ou à une organisation d'élevage pour avoir droit aux mesures d'encouragement pose un problème juridique et pourrait constituer une atteinte à la liberté d'association. Vin-



Olivier Luder, député socialiste

Pour l'agriculture biologique, mais contre le décret sur l'élevage. (a)

cent Wermeille a soulevé cette question, renvoyée en seconde lecture.

INSÉMINATION ET... ASSURANCE-MATERNITÉ

Un article prévoyant la participation de l'Etat aux frais d'insémination artificielle du menu bétail, la socialiste Odette San-

glard est intervenue une nouvelle fois sur le mode humoristique, relevant que l'Etat est prêt à soutenir l'insémination artificielle des bêtes, mais ne s'engage pas en faveur de l'assurance-maternité des femmes. Sur ce, dans la bonne humeur, le Parlement a adopté le décret en vote final par 37 voix contre 2. V.G.

Crédits routiers limés par Berne

Vive réaction

Vive inquiétude de l'exécutif jurassien face au cinquième programme de construction des routes nationales. Le Jura s'est déjà associé aux régions du Plateau central pour donner de la voix. «Ces réductions de crédits auront des conséquences insupportables pour la région», lance le Gouvernement.

Les réductions sont importantes pour les années 96-97 et drastiques pour 98-99. Ainsi, le chantier d'évitement de Porrentruy, dans le cadre de la Transjurane, sera retardé de 3 à 4 ans. «De quoi accentuer encore la marginalisation du Jura dont l'économie a besoin de liaisons performantes», lance l'exécutif.

ADOLF OGI INTERPELLÉ

Le Département de l'environnement a écrit à Adolf Ogi pour protester contre ce programme de réduction. Ce département craint que, faute de continuité, il y ait démantèlement des sociétés (génie civil, ingénieurs...) engagées sur ces tronçons.

Pour assurer le rythme normal des travaux, il faudrait entre 140 et 150 millions par an. Le Service des ponts et chaussées avait planifié des travaux pour 216 millions (en 95), 170 (96), 160 (97) et 150 (98). Or les crédits fédéraux devraient passer à 139 millions (96), 88 (97), 46 (98), 45 (99) et 110 millions en l'an 2000. Mgo

Rédaction du JURA
Tél: 039/51 20 51
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

BRÈVES

Accidents en septembre Léger mieux

Le baromètre de la police jurassienne indique qu'il y a eu moins d'accidents durant le mois de septembre (57 en tout) que durant la même période de 93 (72 accidents). Ces accidents ont fait 36 blessés (contre un mort et 32 blessés en 93). D'une manière générale, sur les neuf premiers mois de l'année, il est constaté qu'il y a légèrement plus d'accidents (465 à ce jour contre 459) mais un peu moins de victimes (4 contre 8) et de blessés (219 contre 233). (mgo)

Hôtel des Rangiers

Lifting d'un demi-million

L'Hôtel des Rangiers, qui est la propriété des bourgeois de Boécourt, subira un rafraîchissement de plus d'un demi-million. L'assemblée bourgeoise du lieu vient en effet de voter un crédit de 550.000 francs à cet effet. L'hôtel passera notamment de 7 à 11 chambres. Situé au cœur du Jura, cet établissement va rester, même avec l'ouverture de la Transjurane, un lieu de rendez-vous et de conférences. (mgo)

Littérature

Fonds débloqués

L'exécutif jurassien vient de débloquer deux montants en faveur de la littérature. 2500 francs vont à la Collection de l'Art brut à Lausanne pour la publication de l'ouvrage de Florence Chaquard-Ramella «Les écrits de Constance Schwartzlin-Berberat». Un autre montant de 8000 francs est attribué à la mise en valeur du Fonds Auguste Viatte, des milliers d'ouvrages dont vient d'hériter le nouveau canton. (mgo)

Horaire CFF-CJ

En consultation

Le projet d'horaire CFF-CJ qui s'appliquera de mai 95 à mai 97 est mis en consultation jusqu'au 23 novembre prochain. Tout un chacun peut formuler ses remarques et oppositions. Ces horaires sont déposés auprès des secrétariats communaux. Ils peuvent aussi s'obtenir auprès du Service des transports du canton, rue des Moulins 2 à Delémont (066/21.53.90) où les remarques par écrit peuvent être adressées jusqu'au 14 novembre. (mgo)

Quatre décisions

Succession payée en tableaux

Le Parlement a avalisé quatre décisions hier. Il a d'abord adopté une loi qui va laisser aux héritiers la possibilité de payer une taxe de succession avec des œuvres d'art. Ce système existe en France (dation). Le ministre Lachat a indiqué qu'il s'agissait de conserver le patrimoine culturel au pays et de le rendre accessible au public.

Ce sont les héritiers qui ont le choix du mode de paiement. Les députés ont ensuite voté un crédit de 1,2 million (792.000 francs

à charge de la Confédération) pour la traversée de Courgenay. Ils ont ensuite adopté une motion de Combat socialiste invitant à une refonte de la loi sur les œuvres sociales pour introduire notamment le revenu minimum d'insertion.

Enfin, pour éviter des inégalités de traitement, une précision a été apportée à la loi sur les fonctionnaires. Il a été décidé que l'engagement préalable d'un agent public est limité à douze mois. (mgo)

Election du Parlement

Changements significatifs

On dira grosso modo que l'élection du Parlement a accouché d'une souris: un siège PDC de plus, un Combat socialiste de moins. Tout n'est pas aussi simple. La stabilité cache parfois des premiers soubresauts annonciateurs d'autres changements.

Ainsi, en Ajoie, le bon résultat du Mouvement écologiste permet à ce dernier d'espérer en des lendemains meilleurs, dans quatre ans. Le recul socialiste est significatif aussi, même si on le relativisera en raison de l'absence de candidature gouvernementale. L'avance du PCSI doit presque tout à ce phénomène qui ne se reproduira vraisemblablement plus à l'avenir. Cette remarque est aussi valable pour le PCSI franc-montagnard où le nouveau recul du PDC doit faire craindre la perte d'un siège dans quatre ans.

A Delémont, le soufflé de Combat socialiste retombe alors que le PS encaisse la contribu-

tion du POP par un siège qui revient à un candidat de ce parti frère. L'impact des candidatures au Gouvernement renforce aussi temporairement le PS et le PLR, élément dont ne profitent pas les autres partis cette année. (vg)

PUBLICITÉ

Anita Rion

remercie tous les Jurassiens et toutes les Jurassiennes qui lui ont accordé leur soutien lors du premier tour des élections cantonales.

Elle est très sensible à la confiance témoignée.

14-910

Jetons de présence des ministres

Nuances rejetées

Par une motion, le socialiste Jean-Claude Hennet demandait que les jetons de présence versés à des ministres retraités siégeant dans des conseils d'administration soient versés à l'Etat, comme le sont de tels jetons de présence si le ministre en cause est encore en fonction.

Se fondant sur les explications qui suivent, le Gouvernement proposait de rejeter cette motion. Il n'a été suivi que par le PDC et quelques PCSI. Les autres partis ont voté contre le Gouvernement, adoptant cette motion par 27 voix contre 23, avec une dizaine d'abstentions.

Il n'est pas sûr cependant que la pratique changera, car la base

légale qui devrait obliger les ministres-retraités à rétrocéder leurs jetons sera difficile à établir, sans porter atteinte à la liberté individuelle. Il est clair qu'un ministre-retraité, s'il siège en sa qualité de ministre, dans un Conseil d'administration, doit abandonner ses jetons à l'Etat. Mais s'il a été nommé à titre personnel par telle entreprise, on ne voit pas comment il pourrait être contraint à cette rétrocession.

Ces explications, pourtant évidentes, n'ont pas convaincu certains députés peut-être plus habitués par des soucis électoraux immédiats. En outre, un ministre-retraité ne peut pas

toucher une retraite et un salaire plus élevés que son ancien traitement. Si tel est le cas, sa retraite est diminuée d'autant.

Le PDC a lui déposé une motion demandant au Gouvernement de présenter un projet de modifications législatives réglant tous les aspects de cette question.

Rappelons que ces jetons atteignent quelque 100.000 francs par an et que, en grande majorité, ils seraient reversés à l'Etat, les ministres y siégeant en raison de leur fonction.

La décision du Parlement prise hier pourrait bien n'avoir donc qu'un effet déclamatoire. V.G.

Questions orales au Parlement

De La Gruère au Noirmont

Sept députés sont montés hier à la tribune du Parlement jurassien pour interpellier le Gouvernement. De la route de La Gruère aux Espaces scolaires du Noirmont, divers sujets ont été abordés.

Etienne Gigon, PDC de Goumois, s'est grandement étonné de l'ouverture subite du chantier sur la route de La Gruère, entre Saignelégier et Les Reussiles. Alors que l'effondrement de ce tronçon est connu de longue date, les CFF et les PTT (car postal) ont été avisés dans les 48 heures et l'auberge de La Theurre risque de subir un préjudice du fait de la fermeture durant 15 jours de ce secteur. «L'affaîsissement s'est soudain accentué, ce qui a nécessité des

mesures urgentes. La sécurité passe avant toute chose», a répondu Pierre Kohler.

Bertrand Charmillot, PDC de Vicques, s'étonne de son côté du retard pris dans les décisions de subventionnement de projets scolaires. «Le plan financier a été dressé. L'adoption des subventions vont déboucher sous peu devant les députés», promet Odile Montavon. Cela touche les écoles de Saignelégier, Vicques, Fahy et du Noirmont.

INTOX ÉCOLOGIQUE

Jean-Claude Hennet, PS de Delémont, demande ce qu'il en est de la promesse faite à Green Pace de procéder à une étude d'impact sur le site des galeries de Saint-Ursanne. Réponse

sèche de Pierre Kohler. «Ce n'est pas au canton de faire cette étude d'impact (trop chère). De toute façon, quoi qu'on fasse, les opposants ne seraient pas contents du résultat avant de conclure que la seule intoxication qu'il y ait eu sur ce site, c'est celle des mouvements écologistes».

A une question de Jean Parrat (CS) sur les réfugiés mineurs, le ministre Boillat a répondu qu'il préférerait que ces enfants (une vingtaine) soient encadrés par les communes via les tutelles plutôt que de les regrouper dans un immeuble de Porrentruy. La fuite d'un rapport du contrôle des finances et le projet d'une antenne pour le Natel près de Saint-Ursanne ont été évoqués. Mgo

CINÉMAS

VOIR RUBRIQUE SPECTACLE	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
LE CLIENT (de J. Schumacher avec S. Sarandon), tous les jours à 21 h. TRUE LIES (de J. Cameron), 12 ans, tous les jours à 18 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
LE COLONEL CHABERT (de Y. Angelo avec G. Depardieu), 12 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
FORREST GUMP (de R. Zemeckis avec T. Hanks), 12 ans, tous les jours à 18 h et 21 h.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
TUEURS NÉS (de O. Stones avec W. Harrelson), 18 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
THE MASK (de C. Russel avec J. Carrey), 12 ans, tous les jours à 15 h, 18 h et 20 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
TUEURS NÉS (de O. Stone avec J. Lewis), 18 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 en V.O., et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
CROC BLANC - LE MYTHE DU LOUP (de K. Olin), pour tous, tous les jours à 15 h. LEON (de L. Besson), 16 ans, tous les jours à 20 h 30, jeudi aussi à 17 h 45, vendredi et samedi aussi à 23 h.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
FORREST GUMP (de R. Zemeckis), 12 ans, tous les jours à 14 h 30, 17 h 30 en V.O., et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
SALÉ SUCRÉ (de A. Lee), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h, toutes les séances en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
BÉBÉ PART EN VADROUILLE (de P. Read Johnson), pour tous, tous les jours à 15 h. UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (de E. Kazan avec M. Brando), 16 ans, tous les jours à 18 h et 20 h 30, vendredi et samedi aussi à 23 h, toutes les séances en V.O.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
TRUE LIES (de J. Cameron avec A. Schwarzenegger), 12 ans, tous les jours à 14 h 30 et 20 h 15. LE CLIENT (de J. Schumacher avec S. Sarandon), 12 ans, tous les jours à 17 h 45, samedi aussi à 23 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
LES GENS DE LA RIZIÈRE (de R. Panh avec P. Phan), 12 ans, jeudi à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
RELÂCHE	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
VIVRE (de Z. Yimou), jeudi à 20 h 30, vendredi et samedi à 21 h, dimanche à 17 h 30 et 20 h.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGRAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
AU PROGRAMME	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h. MODHAC: Polyexpo, tous les jours jusqu'au 31 octobre; ouv. des stands, de 14 à 22 h. CONFÉRENCE: «Pouvoir des médias - vérités ou manipulations», par Ignacio Ramonet, Club 44, à 20 h 30. THÉÂTRE: Marie Tudor, par le TPR, Beau-Site, à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h. CONCERT: Il Giardino armonico, de Milan, Casino, à 20 h 15.	LE LOCLE
CONCERT: Vincent Vallat, Bar de la Poste, à 21 h.	LA CHAUX-DU-MILIEU
URGENCES	
PHARMACIE D'OFFICE: Montagnes, L.-Robert 81, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: service d'hygiène, L.-Robert 36, lundi à jeudi 11-12 h, 17-18 h; vendredi 11-12 h, 16-17 h. Place du marché, samedi 10 h 30-11 h 30; dimanche 18 h 30-19 h 30.	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Mariotti, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	NEUCHÂTEL (038)
CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS: Société mycologique, Envers 20, rez-de-chaussée gauche, samedi, dimanche et mardi de 20 h à 21 h; Charles-Henri Pochon, Petits-Monts 4, mercredi et vendredi de 19 h à 19 h 30.	VAL-DE-RUZ (038)
PHARMACIE D'OFFICE: Tripet, rue du Seyon, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	VAL-DE-TRAVERS (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	SAINT-IMIER (039)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	COURTELARY (039)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	CORGÉMONT (032)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	SONCEBOZ (032)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	TRAMELAN (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SAIGNELÉGIER (039)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	LE NOIRMONT (039)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	LES BREULEUX (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.

BIBLIOTHÈQUES

DE LA VILLE: prêt, discothèque, salle de lecture: lundi 14-20 h; mardi à vendredi 10-20 h; samedi, 10 h-16 h. DÉPARTEMENT AUDIO-VISUEL, lundi 14 h à 18 h, mardi-vendredi 10 h à 12 h, 14 h à 18 h ou sur rendez-vous. Exposition «le parfum», salle d'exposition, lundi à vendredi de 14 h à 20 h, samedi de 14 h à 16 h; jusqu'au 30 novembre. DES JEUNES: Président Wilson 32 et Ronde 9: lundi à vendredi, 13 h 45 à 18 h; samedi, de 10 h à 12 h et de 13 h 45 à 16 h. LUDOTHÈQUE. Serre 16: lundi, jeudi 15 h 30 à 18 h, mardi 15 h 30 à 19 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
CHOUETTE-LUDOTHÈQUE Collège: tous les vendredis de 15 h à 17 h 30.	LA SAGNE
DE LA VILLE: lundi-vendredi 14 h 30 à 18 h 30, samedi 10 h à 12 h. DES JEUNES: M.-A.-Calame 15: lundi-vendredi 13 h 30 à 18 h, samedi 10 h à 12 h. LUDOTHÈQUE: Crêt-Vaillant 37, lundi-mardi-jeudi-vendredi 15 h 30 à 17 h 30, samedi 9 h à 11 h.	LE LOCLE
PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE: prêt fonds d'étude: lundi à vendredi de 10 à 12 h et de 14 à 18 h, jeudi jusqu'à 20 h; samedi 9 h à 12 h; lecture publique: lundi fermé; mardi à vendredi 10 h à 20 h, samedi 9 h à 17 h. Salle de lecture, lundi à vendredi 8 h à 22 h, samedi 8 h à 17 h. DES PASTEURS: Fbg de l'Hôpital 41, lundi-vendredi 14 h à 17 h 30 (ouverte au public).	NEUCHÂTEL
MUNICIPALE: Relais culturel d'Erguel, mercredi 15 h à 18 h, jeudi 16 h à 19 h, vendredi 9 h à 10 h, 15 h à 18 h. LUDOTHÈQUE + BJ: mercredi et vendredi de 15 h à 18 h.	SAINT-IMIER
CIP - CENTRE DE DOCUMENTATION: Lovières 13, lundi, mardi, jeudi 13 h 30-18 h; mercredi 13 h 30-20 h; vendredi 13 h 30-17 h. LUDOTHÈQUE: mardi et jeudi 15 h à 17 h.	TRAMELAN
COMMUNALE: collège, mardi de 16 h à 17 h et de 19 h à 20 h; jeudi, de 15 h à 17 h. JEUNESSE: collège, mardi de 16 h à 17 h; jeudi de 15 h à 17 h. (Pour classes ou étudiants: sur demande).	COURTELARY
LUDOTHÈQUE: halle de gymnastique, 1er étage, 1er lundi du mois, sauf juillet, août et octobre, 14 h 40 à 17 h 30.	LES BOIS
LUDOTHÈQUE: salle sous l'église, 3e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LE NOIRMONT
LUDOTHÈQUE: ancienne école primaire, 4e mercredi du mois, 13 h 30 à 16 h 30.	LES BREULEUX
LUDOTHÈQUE: Sommètres 2, mardi 14 h 30 à 16 h, jeudi 16 h à 17 h 30. Ordinateur, mardi 16 h à 18 h.	SAIGNELÉGIER
DE LA VILLE: lundi, jeudi 15 h à 19 h, mardi 16 h à 20 h 30, mercredi 15 h à 20 h 30, vendredi 14 h à 18 h, samedi 10 h à 12 h.	DELÉMONT
MUSÉES	
PAYSAN. Intérieur paysan typique, dentelles. «Scènes de famille», jusqu'au 26 février 1995. Tous les jours 14-17 h, sauf vendredi. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes de faune régionale et africaine. Dioramas. Faune marine. Collection Boillat. Jeux. «Images du Brésil et du Pakistan», jusqu'au 31 décembre. «Perception du relief», jusqu'au 31 décembre. Mardi à samedi de 14 h à 17 h; dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. «L'Homme et le Temps», horlogerie ancienne et moderne, instruments, centre de restauration, mardi-dimanche 10-17 h. DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (artistes locaux - Léopold-Robert, Le Corbusier, L'Éplattenier -, collection Junod - Delacroix, Matisse, Rouault, Soutine -, Ecole de Paris, contemporains suisses). Mardi-dimanche 10-12 et 14-17 h, mercredi jusqu'à 20 h. D'HISTOIRE ET MÉDAILLER. Intérieurs et objets neuchâtelois, portraits, gravures, armes, monnaies. Mardi à vendredi de 14 à 17 h; samedi de 14 à 18 h; dimanche, de 10 à 12 h et de 14 à 18 h. «Franche-Comté, Jura: terre d'inventeurs sociaux». Jusqu'au 5 mars 1995.	LA CHAUX-DE-FONDS
RÉGIONAL (Maison communale). En permanence, chambre neuchâteloise, objets début de siècle, oiseaux et mammifères de la région. 1er dimanche du mois 13 h 30-17 h.	LA SAGNE
DES BEAUX-ARTS. Collections permanentes (peinture neuchâteloise et suisse, cabinet des estampes). De mardi à dimanche de 14 h à 17 h. Francine Simonin, peinture, gravure, dessin, jusqu'au 6 novembre. D'HORLOGERIE (Château des Monts). Collections permanentes (évolution de la montre, pendules, automates, film). Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h. MOULINS SOUTERRAINS DU COL-DES-ROCHES. Tous les jours 10-12 h et 14-17 h 30. Dernière visite départ à 17 h.	LE LOCLE
DU CHÂTEAU. En permanence, mobilier du XVIIe au XIXe siècle, indiennes, dentelles aux fuseaux, armes. «Le musée: votre mémoire», jusqu'en décembre.	VALANGIN
CANTONAL D'ARCHÉOLOGIE. Collections permanentes, stations lacustres, campements magdaléniens, objets de la Tène, archéologie classique et préhistorique européenne. Mardi-dimanche 14-17 h. D'ART ET D'HISTOIRE. Quatre départements: arts plastiques (neuchâtelois, suisses et étrangers), arts appliqués (céramique, verrerie, orfèvrerie), cabinet de numismatique et section historique. «Le musée en devenir», acquisitions récentes, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10-12 h et 14-17 h, jeudi entrée libre. Joël Desbouges, 20 ans de peinture. Jusqu'au 13 novembre. D'ETHNOGRAPHIE. Collections permanentes (Égypte pharaonique, collection royale du Bhoutan, Afrique saharienne et sahélienne, Zaire, Angola, etc.). «Marx 2000», jusqu'au 22 janvier 1995. Mardi-dimanche 10-17 h. D'HISTOIRE NATURELLE. Collections permanentes (mammifères, oiseaux, poissons, dioramas). Mardi-dimanche 10-17 h. «Brésil, terre de pierres», jusqu'au 30 avril 1995. VILLA LARDY. En permanence, Aimé Montandon, huiles, gravures encre de Chine. Mardi à vendredi de 14 h à 17 h, sur rendez-vous pris au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, ☎ 038/20 79 20.	NEUCHÂTEL
DE LA VIGNE ET DU VIN. Histoire vigneronne neuchâteloise. Jeudi-dimanche 14-17 h.	BOUDRY
GALERIES	
DU MANOIR. Jean-Jacques Locher, peinture, jusqu'au 23 novembre. Mardi-vendredi 15 h-19 h, samedi 10 h-17 h. J.-C. MEIER. Artistes de la galerie. Lundi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h 30. UBS. Ouverture des guichets. Marcel Tissot, aquarelles jusqu'au 2 décembre. VILLA TURQUE. 23 artistes pour Médecins du Monde, jusqu'au 20 janvier 1995. Sur rendez-vous, ☎ 039/23 52 32. FOYER HANDICAP. Sonez Hizarci, encre de Chine et dessin, jusqu'au 6 novembre. Tous les jours, 10 h-18 h. LES ARBRES. Jean-Pierre Hüser, peinture. Jusqu'au 31 octobre, tous les jours 10 h-17 h. CLUB 44. Daniel Rupp, peinture, jusqu'au 5 novembre. Lundi à samedi 11 h-15 h et 18 h 30-24 h. SONIA WIRTH-GENZONI. De Lucien Schwob à Charles L'Éplattenier. Lundi-samedi 14-18 h. ÉCOLE CLUB MIGROS. Francis Maurin, sculpture, jusqu'au 23 décembre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-20 h 30, vendredi 17 h. CONSERVATOIRE. André Siron, aquarelles. Jusqu'au 3 décembre. Lundi-vendredi 8 h-20 h, samedi 8 h-17 h. LA SOMBAILLE. Artistes amateurs du 3e âge. Jusqu'au 21 novembre.	LA CHAUX-DE-FONDS
LE FOYER. Aimé Olivier Grandjean, huiles, jusqu'à fin octobre, ouvert tous les jours.	LA SAGNE
DITESHHEIM. Mardi-vendredi 14-18 h 30, samedi 10-12 h et 14-17 h, dimanche 15-18 h. DE L'ORANGERIE. Mardi à dimanche 14 h-18 h 30, Michel Blaise, tableaux de marqueterie, jusqu'au 30 octobre DES AMIS DES ARTS. Gilbert Mazliah, peinture, jusqu'au 13 novembre. Mardi-vendredi 14 h-18 h, samedi-dimanche 10 h-12 h et 14 h-17 h. DE LA TOUR DE DIESE. Serge d'Urach, aquarelle, gravure, jusqu'au 12 novembre. Mardi-vendredi 14 h 30-18 h 30, samedi 10 h-12 h 30 et 14 h 30-17 h 30. DU POMMIER (CCN). 3 artistes de l'ANAAP, peinture. Jusqu'au 29 octobre. Lundi-vendredi 10 h-12 h et 14 h-19 h. MDJ ART CONTEMPORAIN. Claudia di Gallo, jusqu'au 20 novembre. Mercredi-dimanche 14 h-18 h.	NEUCHÂTEL
ARCANE. Coco Perlinska, aquarelles, jusqu'au 11 novembre. Mardi-vendredi 15 h-18 h et samedi 14 h-17 h. COI. Oreste Pellegrini, peintures, aquarelles, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 15 h 30-18 h 30.	PESEUX
2016. Mercredi-dimanche 15 h-19 h. Nicola Marcone, peinture, jusqu'au 13 novembre.	HAUTERIVE
NUMAGA. Mardi-dimanche 14 h 30-18 h 30. Jean-René Moeschler, peinture, jusqu'au 13 novembre.	AUVERNIER
DI MAILLART. Mixt Villars, dessins, jusqu'au 19 novembre. Mercredi-jeudi 14 h-18 h, vendredi 14 h-21 h, samedi 9 h 30-12 h et 14 h-18 h.	LE LANDERON
JONAS. Mercredi à samedi 14 h 30-18 h 30, dimanche jusqu'à 17 h. Pierre Gattoni, peinture, jusqu'au 30 octobre.	PETIT-CORTAILLOD
DU CHÂTEAU. Pierre Raetz, peinture, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 10 h-21 h.	MÔTIERS
DU SOLEIL. Schwyn, jusqu'au 30 octobre. Mardi-dimanche 9-23 h.	SAIGNELÉGIER
POTERIE. Mardi-samedi 8 h-12 h et 13 h 30-18 h, dimanche 13 h 30-17 h. Vincent Potier, céramiques contemporaines, jusqu'au 29 octobre.	LES EMIBOIS
CCL. Giorgio Veralli, peinture et sculpture. Jusqu'au 12 novembre. Mardi-samedi 14 h-18 h.	SAINT-IMIER

FAITS DIVERS

Corcelles

Collision

M. J. P. M. de Môtiers, circulait au volant de son auto, mardi vers 18 h 20 à Corcelles. A la hauteur de l'immeuble No 10 de la Grand-Rue, il a effectué le dépassement d'un trolleybus qui venait de repartir d'un arrêt TN. Lors de cette manœuvre, il est entré en collision avec la voiture pilotée par M. F. J. V. B. de Mittelbiberach (Allemagne) qui circulait en sens inverse. Blessé, M. F. J. V. B. a été transporté au moyen d'une ambulance à l'Hôpital Pourtalès, établissement qu'il a pu quitter après avoir subi un contrôle.

La Vue-des-Alpes

Collision en chaîne

Mercredi à 22 h 00, au volant d'une voiture, M. H. D. de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route de La Vue-des-Alpes en direction des Hauts-Geneveys. Peu avant le lieu dit «le Fortin», il a embouti l'arrière de la voiture conduite par Mme C. C. de Bevaix, laquelle fut projetée contre le véhicule conduit par M. F. O. des Geneveys-sur-Cofrane, lequel s'était immobilisé pour les besoins de la circulation. Dégâts matériels.

TÉMOINS

Le Locle

La personne qui, entre le samedi 22 octobre à 14 h 30 et le dimanche 23 octobre à 2 heures, a renversé une moto stationnée sur le bord sud de la rue Daniel-JeanRichard au Locle à la hauteur de l'immeuble No 15, ainsi que les témoins de ces faits, sont priés de contacter la police cantonale du Locle, tél. 039/31.54.54.

DÉCÈS

Neuchâtel

M. André Piccolo, 1923

Les Verrières

M. Jean-François Loew, 1947

Fleurier

M. Henri Helfer, 1909

Mme Jeanne Cretinier, 1910

COMMUNIQUÉS

Les professionnels de l'ameublement se groupent en association

L'Association romande des professionnels de l'ameublement (ARPA) s'est constituée le 1er juin 1994. Elle groupe plus de 60 entreprises venant de toute la Suisse romande représentant 1100 salariés et 250.000 m² de surfaces d'exposition. L'ARPA est donc particulièrement représentative de l'économie du meuble de Suisse romande.

Les buts de l'association sont de réunir les fabricants et marchands de meubles de Suisse romande afin d'établir et entretenir entre eux des rapports de bonne confraternité et de défendre leurs intérêts professionnels, particulièrement par toute action commune tendant à faire valoir le bon renom de ses mem-

bres, leur probité et la qualité de leurs services envers le consommateur.

L'ARPA entend imposer une politique de vente empreinte de Vérité et de Transparence. L'ARPA entend lutter contre certaines pratiques de vente - grattage, rabais de foire, séjour balnéaire, etc - qui offrent des réductions considérables sur des articles dont les marges sont aussi calculées d'une manière encore plus considérable.

L'ARPA ne peut accepter ces pratiques qui apportent un énorme discrédit à la profession et font perdre l'élément essentiel qui découle de toute transaction commerciale, la confiance.

(comm)

TVA: Interdiscount exagéré!

Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un catalogue d'Interdiscount intitulé «Offres d'or». Cette maison vous rappelle que l'introduction de la TVA en 1995 entraînera une augmentation des prix et vous recommande par conséquent de faire vos achats en 1994 encore. Sous le prix indiqué dans un carré rouge figure le montant de la TVA qu'Interdiscount versera au fisc dès le 1er janvier 1995.

La Fédération romande des consommatrices (FRC) dénonce avec vigueur ce type d'information fallacieuse dont le seul but est de préparer psychologiquement les consommateurs à une hausse des prix et à les pousser à acheter avant qu'elle ne survienne. La hausse annoncée, non chiffrée mais habilement suggérée en mettant en évidence le montant de la TVA à payer au fisc, n'est pas justifiée pour deux raisons.

Les marchandises vendues par Interdiscount étaient déjà soumises à l'ICHA (6,2%). Cet impôt que le consommateur payait sans s'en rendre compte disparaît et il est remplacé par la TVA (6,5%). En mettant en évidence le montant de la TVA à payer au fisc, Interdiscount se garde de dire que l'ICHA, d'un montant presque égal, disparaît.

Interdiscount ne souffle mot d'un autre avantage bien réel dont il ne compte pas faire bénéficier le consommateur: à partir du 1er janvier 1995, il peut déduire de ses impôts la TVA que ses fournisseurs lui ont facturée. L'ICHA qui alourdissait les factures de ses fournisseurs n'était, lui, pas déductible. Mais il est tellement plus facile de faire passer le message que les prix vont augmenter en espérant que le consommateur n'y verra que du feu, ou mieux, se précipitera dans les magasins!

Consommateurs, attention. Beaucoup de commerçants et autres prestataires de service profiteront de la date clé du 1er janvier 1995 pour mêler subrepticement TVA et renchérissement. Celui-ci est faible pour 1994 puisqu'il se situe entre 1 et 1,5%. Il y a deux manières de réagir face aux augmentations de prix: bien faire jouer la concurrence en procédant systématiquement à des comparaisons de prix et, pourquoi pas, de cas en cas, moins consommer. Les économistes nous le disent: les prix varient en fonction des conditions de concurrence et de l'élasticité de la demande...

Fédération romande des consommatrices

SAINT-IMIER

Venez à moi, vous tous qui êtes fatigués et chargés et je vous soulagerai.

Matthieu 11: 28

Nous avons la profonde douleur de faire part du décès de notre chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur, cousine, tante, parente et amie

Erna STAUFFER-NIEDERHAUSER

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 83e année.

Charlotte et Jean-Pierre Dubois-Stauffer, à Corgémont, leurs enfants et petits-enfants; Sylvette et José Martins Da Costa-Stauffer et leur enfant, à Bâle; Claude Stauffer et son amie Gilberte Maire, à La Chaux-de-Fonds.

SAINT-IMIER, le 25 octobre 1994.
Rue Pierre-Jolissaint 47.

Domicile de la famille: Charlotte Dubois
Grand-Rue 34A, 2606 Corgémont.

La cérémonie aura lieu au Centre funéraire de La Chaux-de-Fonds, le vendredi 28 octobre 1994 à 10 heures.

La défunte repose au pavillon du cimetière.

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte peuvent penser au Service de soins à domicile du Haut-Vallon de Saint-Imier, ccp 23-3700-0.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

6-544419

NEUCHÂTEL

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés et j'attends ceux que j'aime.

Madame Simone Piccolo-Hegel, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Claude et Sylvia Piccolo-Krähenbühl, leurs filles Céline et Janick, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Daniel et Lucienne Piccolo-Girardier, leurs enfants Anne, Laurent et Raphaël, à Marin;
Madame Janine Piccolo et son ami Pierre-André, à Neuchâtel:
Séverine Didier, à Neuchâtel,
Christophe Didier, à Neuchâtel;
Mademoiselle Michèle Piccolo, à Neuchâtel;
Madame et Monsieur Josée et Jean-François Barizzi-Piccolo, leurs enfants Christelle et Antoine, à Saint-Martin;
Monsieur et Madame Marcel et Elsy Piccolo, à Berne,

ainsi que les familles Hegel, Schneeberger, Matile, parentes, alliées et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur André PICCOLO

ancien directeur de la SGA

leur très cher époux, papa, beau-père, grand-papa, frère, beau-frère, cousin, parent et ami, enlevé à l'affection des siens dans sa 71e année, après une longue et pénible maladie supportée, avec courage.

2003 NEUCHÂTEL, le 25 octobre 1994.
Troncs 14.

L'incinération aura lieu, vendredi 28 octobre.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Domicile mortuaire: Pavillon du cimetière de Bearegard.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LA CHAUX-DE-FONDS
CHANTRANS (FRANCE)

On ne voit bien qu'avec le cœur,
l'essentiel est invisible pour les yeux.

Madame et Monsieur Odile et Leland Johnson et leur fils Clair;
Madame et Monsieur Marie-Thérèse et Georges Faivre et leurs enfants Jean-Michel, Isabelle et Olivier,

font part du décès de

Madame Claire BOURGON

1910 - 22 octobre - 1994

cédant à la vieillesse, elle s'est éteinte paisiblement, entourée de sa famille.

La cérémonie a eu lieu dans son village natal.

132-514508

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ
GÉNÉRALE D'AFFICHAGE, SUCCURSALE DE NEUCHÂTEL

ont le profond regret d'annoncer le décès de

Monsieur André PICCOLO

ancien directeur.

Ils garderont de lui le souvenir d'un homme aux multiples qualités.

La cérémonie religieuse sera célébrée à la chapelle du cimetière de Bearegard, Neuchâtel, le vendredi 28 octobre 1994, à 15 h 00.

Nous avons la profonde tristesse de faire part du décès de notre papa,

Monsieur Raymond STEFFEN

Ses enfants: Yves
Jocelyne
Karine

132-514499

L'ASSOCIATION NEUCHÂTELOISE ET JURASSIENNE
DE TENNIS DE TABLE

par son comité, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur René CAVALLERI

membre d'honneur ANJTT
survenu à Neuchâtel.

165-707058

LES CONTEMPORAINS DE 1915

ont le pénible devoir d'annoncer
le décès de leur membre

Monsieur Ernest BONJOUR

dont ils garderont un merveilleux souvenir.

132-514505

EN SOUVENIR

Madame **Carmen MAGNIN**

1993 - 27 octobre - 1994

Déjà une année que tu nous as quittés.
Nous ne t'oublierons jamais.

Tes amis: Famille HERNANDES-VALDIVIA

132-512814

LE LOCLE

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Madame Blurette JACOT-BOREL

remercie très sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

167-14004

CROYEZ-EN NOS PRIX!



L'éloquence des prix.

Duvetierie de la série DE LUXE
Duvets 80.- de moins
Oreillers et traversins 8.- de moins
 Pur coton, garnis de pur duvet
 d'oie blanc, 90% du poids.
 Exemple: duvet plat
 160 x 210 cm, 900 g

370.-
 au lieu de **450.-**



L'éloquence des prix.

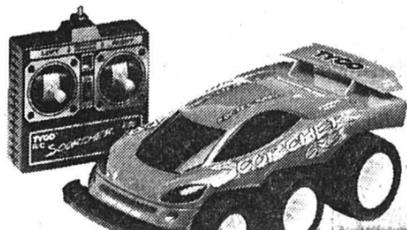
BRICO-LOISIRS

Toutes les chaînes à neige RING-SPEED
30.- de moins

En acier spécial. Egalement pour
 utilitaires jusqu'à 3,5 t, 4 x 4,
 petits bus et camping-bus, etc.
 Exemple: RING-SPEED, dimension 40

49.-
 au lieu de **79.-**

En vente dans les plus grands magasins Brico-Loisirs



L'éloquence des prix.

Toutes les voitures radio-commandées à
partir de 75.- 15.- de moins

Exemple: Turbo Scarcher 6V, vitesse
 correspondant à 240 km/h, 2 moteurs,
 pivotement possible sur 360 degrés.

75.-
 au lieu de **90.-**

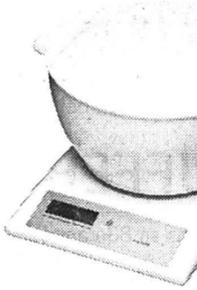


L'éloquence des prix.

UNE CHANCE À SAISIR

Veste en cuir pour dame
 Porc velours, doublure matelassée

170.-



L'éloquence des prix.

Balance de cuisine numérique 5 kg
12.- de moins

Balance de pâtisserie et de ménage
 2 kg 5.- de moins **43.-** au lieu de 48.-
 Balance de pâtisserie et de ménage
 2 kg 12.- de moins **66.-** au lieu de 78.- au lieu de **65.-**

53.-

La Méga-Promotion

Slips pour dame ou pour homme

Pur coton, divers dessins,
 lot de 10

20.-



L'éloquence des prix.

LA SURPRISE

Service pour
fondue bourguignonne
 28 pièces

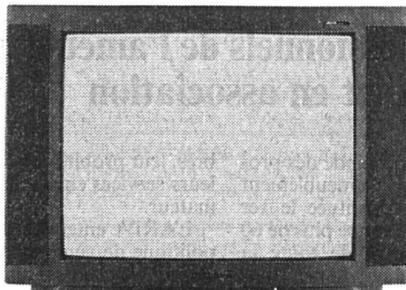
78.-



144-2700/4x4

MIGROS

L'ÉLOQUENCE DES PRIX



L'éloquence des prix.

Téléviseur couleur MELECTRONIC
MTS 28 X 1 200.- de moins

Ecran FST de 71 cm Black
 Matrix, mémoire pour 50
 programmes (1 AV), tuner
 hyperbande, Top télétexte,
 2 prises péritel (scart).

1150.-
 au lieu de **1350.-**
Garantie 2 ans



L'éloquence des prix.

UNE CHANCE À SAISIR

Ensemble de ski pour enfant 75.- à 110.-
(selon taille)

100% polyamide, doublé,
 hydrofuge
 Exemple: taille 152

100.-

L'éloquence des prix.

LA SURPRISE

Réchaud à fondue suisse
7.- de moins

avec brûleur de sécurité et pâte combustible
 22.- au lieu de 29.-

BRICO-LOISIRS

Antigel permanent MIOCAR
1.30 ou 3.- de moins

21 6.50 au lieu de 7.80
 51 15.- au lieu de 18.-

Couleurs pour peinture sur soie
-50 de moins

30 ml **2.80** au lieu de 3.30

Cravate en soie à peindre 1.- de moins

Pure soie, pongé (habotei) 9,5 x 140 cm.
6.30 au lieu de 7.30

En vente dans les plus grands magasins Brico-Loisirs

UNE CHANCE À SAISIR

Veste en fleece pour homme

doublée **90.-**

TEXTILES

Draps-housses en tissu éponge et jersey
5.- de moins

Exemple: en jersey 90 x 190-100 x 200 cm
15.- au lieu de 20.-

SPECTACLES - LOISIRS

HALLE COMMUNALE LES BOIS

Samedi 29 octobre 1994 dès 20 heures
 Dimanche 30 octobre 1994 dès 15 heures

SUPER LOTO

(Quine - Double quine - Carton)

A chaque séance première passe gratuite

2 passes royales

Bon d'achat valeur Fr. 500.-

1 voyage à Eurodisney - Paris (2 adultes - 1 enfant)

Magnifique pavillon avec de l'or!

Sociétés organisatrices: La FSG et La Fémina

Merci de votre présence

132-514428

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Faculté des sciences

Judi 27 octobre 1994
à 17 h 15

à l'Institut de microtechnique
 (salle A. Jaquerod)

Présentation publique de la thèse de
 doctorat de M. Diego FISCHER,
 ingénieur électricien diplômé de
 l'Ecole polytechnique fédérale de
 Zurich.

Champ électrique et collection
des porteurs photogénérés dans
des cellules solaires p-i-n en sili-
cium amorphe: effets de la pho-
to-dégradation et du micro-
page de la couche intrinsèque.

Le doyen: H.-H. Nägeli

28-64

IMMOBILIER

À VENDRE

à La Chaux-de-Fonds
 quartier sud-est
 Appartement de 4½ pièces,
 100 m² environ, 11e étage, vue sur la
 ville. Garage double.

Pour visiter, s'adresser à:
 HF Promotion, ☎ 039/200 222

132-13004

Pour raison de santé:
 à remettre à La Chaux-de-Fonds

Café-Restaurant du Musée

Au centre ville. Rénové. Exploitation
 immédiate. Pour tous renseigne-
 ments, contactez Me Heger au
 039/23 72 50.

132-511889

MINI-ANNONCES

● demandes d'emploi

Dame cherche **HEURES DE MÉNAGE**
ET REPASSAGE. ☎ 039/28 68 67

132-512632

Jeune fille, 17 ans, recherche pour août
 1995 place comme **AIDE VÉTÉRI-**
NAIRE. ☎ 039/37 12 75

132-514475

● immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds, vis-à-vis
 Progrès 111: **GARAGE INDIVIDUEL.**
 Peseux: ☎ 038/31 81 81

28-521877

Au Locle, Cent-Pas 6. A louer: **MAGNIFI-**
QUE 4½ PIÈCES avec cheminée;
DUPLEX 3 PIÈCES avec cheminée.

☎ 077/37 28 31

28-501365

A louer à La Chaux-de-Fonds, Tête-de-
 Ran 20: **3 PIÈCES.** Fr. 820.-, charges
 comprises. ☎ 038/33 55 12, le matin et de
 17 à 20 heures.

28-524985

A louer, quartier nord: **STUDIOS DE**
1-1½ PIÈCE. Loyer dès Fr. 390.-, plus
 charges. Libres tout de suite ou à convenir.
 ☎ 039/232 657

132-12083

A louer **PIGNON 3½ PIÈCES.** Cuisine
 agencée, poutres apparentes. Quartier tran-
 quille. Fr. 1290.-, charges comprises.
 ☎ 039/23 44 16

132-514318

LOCAUX 100 m² pour atelier ou dépôt.
 Fr. 650.-. ☎ 039/28 60 42, heures repas.

132-514351

A vendre, La Chaux-de-Fonds, quartier col-
 lège de l'Ouest: **BEL APPARTEMENT**
3½ PIÈCES, 83 m². Cuisine agencée,
 2 WC, salle de bains. Prix intéressant. Ecrire
 sous chiffres F 132-761487 à Publicitas,
 case postale 2054, 2302 La Chaux-de-
 Fonds.

STUDIO à louer, La Chaux-de-Fonds.
 Fr. 437.-, charges comprises.
 ☎ 027/36 51 40

132-514203

A louer à La Chaux-de-Fonds, à proxi-
 mité de la place du Marché: **LOCAL DE**
100 m². Convient pour boutique.
 ☎ 039/232 656

132-12083

A louer au Locle, rue des Jeanneret:
APPARTEMENT DE 3 PIÈCES avec
 conciergerie. Pour tous renseignements:
 ☎ 039/232 26 58

132-12083

Cherche à louer **3-4 PIÈCES** à La Chaux-
 de-Fonds. Loyer modéré. ☎ 038/63 36 11

132-514400

A louer **APPARTEMENT 2 PIÈCES.**
 Cuisine agencée, douche, rénové.
 Fr. 300.-, plus charges. Libre.
 ☎ 039/28 10 55, 11 h 30-13 heures et
 19-20 heures. Sonner longtemps.

132-513582

A louer, La Chaux-de-Fonds: **APPARTE-**
MENT 2½ PIÈCES. Confort. Prome-
 nade. ☎ 039/23 64 03, heures bureau.

132-513716

A louer **PLACE DE PARC** dans garage
 collectif. ☎ 039/27 11 22

132-12353

A louer **STUDIO NON MEUBLÉ OU**
APPARTEMENT 2 PIÈCES.
 ☎ 039/27 11 22

132-12353

A louer **2 PIÈCES.** Fr. 555.-. Pour fin
 décembre. A La Chaux-de-Fonds.
 ☎ 039/23 50 20

132-514474

A louer, La Chaux-de-Fonds: **APPARTE-**
MENT 4½ PIÈCES. Cuisine agencée et
 garage. Fr. 1200.-. ☎ 037/24 51 83

132-512634

A louer, Le Locle, Combe-Girard:
GARAGE. ☎ 039/31 71 70

157-500912

● chambres à louer

A louer **CHAMBRE MEUBLÉE**, indé-
 pendante. Centre de La Chaux-de-Fonds.
 ☎ 039/23 38 81

132-513639

● divers

DES PROBLÈMES ÉDUCATIFS
AVEC VOS ENFANTS? Parents-Inf-
 ormation écoute et renseign. Lundi: 18-22
 heures. Mardi, mercredi: 9-11 heures.
 Jeudi: 14-18 heures. ☎ 039/23 56 16

28-890

● marché de l'occasion

VOLVO 66, automatique, de première
 main, à vendre pour cause de maladie.
 Moteur refait complètement à neuf, experti-
 sée, garantie une année. Etat impeccable.
 Bas prix. ☎ 039/26 76 15

132-514479

● nos amies les bêtes

A donner **CHATTE ABANDONNÉE**
AVEC SON PETIT. De préférence à per-
 sonne retraitée. ☎ 027/43 36 58, dès
 20 heures.

165-707044

S.O.S. NOUS RECHERCHONS LE
PROPRIÉTAIRE D'UNE CHIENNE
CROISÉE BEAUCERON, noire, pattes
 brunes, environ 8 mois, attachée en forêt.
 Particularité: cette bête à la patte avant
 gauche mal formée et boîte. Communiquer
 tous renseignements à la SPA de La
 Chaux-de-Fonds. ☎ 039/26 48 78 ou
 039/26 12 94. Récompense!

132-12288

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)

Rubrique réservée uniquement aux
 particuliers, annonces commerciales exclues

Suisse romande

7.00 Euronews 7.55 Face à la presse (R) 8.40 Coup d'pouce emploi 8.45 Le droit d'aimer. Série 9.10 Top models 9.30 Les feux de Satan. Werner Herzog a filmé le Koweït juste après la guerre du Golfe 10.15 Perry Mason: Cyanure et dentelles 11.10 Les feux de l'amour 11.50 Premiers baisers: La promesse 12.15 Hélène et les garçons 12.45 TJ-midi 13.05 Helena 13.30 Pour l'amour du risque: Le taureau par les cornes 14.15 Bergerac. Série: Les aristocrates 15.10 Inspecteur Derrick 16.10 La petite maison dans la prairie: Le souvenir 17.00 Les Babibouchettes et le kangourou 17.10 Davy Crockett 17.40 Alerte à Malibu: Star d'un jour 18.30 Top models 18.50 TéléDuo. Jeu 19.05 Journal romand 19.30 Tj-soir 20.00 Météo.

20.10 Temps présent
Ruth Dreifuss, une femme à l'épreuve du pouvoir
 Une année et demie après le séisme politique accompagnant son élection, la première syndicaliste au gouvernement et la deuxième conseillère fédérale de l'histoire de ce pays, Ruth Dreifuss, s'exprime avec un remarquable franc-parler dans ce reportage. Elle parle sereinement d'elle-même et de ses combats qui sont au cœur des tiraillements du système suisse.
Benazir Bhutto, une femme en danger

21.30 Flic ou Voyou
 Film français de Georges Lautner (1978) Avec Jean-Paul Belmondo, Michel Galabru
23.15 TJ-nuit
23.25 C'est très sport: Start
 Hockey sur glace: championnat de Suisse
0.10 Sexy zap
 Magazine de charme et d'érotisme hebdomadaire
0.35 Vénus
 Magazine hebdomadaire de charme
1.00 Coup d'pouce emploi
1.05 Bulletin du télétexte

Arte
 17.00 Le Million. 18.20 L'industrie du rêve (R). 19.00 Confetti. Magazine. 19.30 La loi du collège (6/fin). 19.55 Système D à la napolitaine. 20.30 Journal. 20.40 Soirée thématique: Le grand lâchage - Entre chantage et mendicité. Andalouse: 21.00 Sur la touche? (1). 21.05 Sur la touche? (2). 21.15 Sur la touche? (3) - Les trottoirs de l'oubli. 21.25 Sur la touche? (4) - Les mains vides. 21.35 Sans perspectives? (1) - Laissez-nous y croire! 22.00 Sans perspectives? (2) - Les bacheliers de Bologne. 22.20 Sans perspectives? (3) - Les «X». 22.35 Les nouveaux chemins de la Ruhr. 23.15 27 heures.

Allemagne 1
 10.00 Heute. 10.03 ARD-Ratgeber: Geld 10.35 ZDF-info Verbraucher. 11.00 Heute. Mit Börsenbericht. 11.04 Fünf Millionen und ein paar Zerquetschte. 12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ARD-Sport extra. 17.00 Tagesschau. 17.10 Brisant. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Die Draufgänger. 18.25 Marienhof. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Die Kommissarin. 19.57 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Monitor. 20.59 Tagesthemen-Telegramm. 21.00 Der 7. Sinn. 21.03 Kein schöner Land. 22.00 Ja oder Nein. 22.30 Tagesthemen. 23.00 Der Dokumentarfilm: Federico Fellini. 0.00 Chronik der Werde.

La Première
 7.55 Point de mire. 7.58 Ricochet, résultat. 8.00 Journal. 8.17 La presse romande. 8.21 La presse allemande. 8.30 Titres. 8.37 Bande-annonce: Film. 8.43 Dans tous les sens. 8.51 Service compris. 9.00 Journal. 9.10 Les petits déjeuners. 10.05 Comédie. 11.05 Vos désirs font désordre! 12.05 Suivez mon regard. 12.20 Contes courants. 12.30 Journal de midi. 13.00 Zapp'monde. 13.30 Bons baisers de chez moi. 14.05 Le monde à vos pieds. 14.30 Le monde entre les lignes. 15.05 Notes de voyage. 16.05 Nickel. 17.30 Journal. 17.46 Point de mire. 17.50 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. 22.05 La ligne de cœur. 22.30 Journal de nuit. 0.05-5.00 Programme de nuit.

TF1 France 1

6.00 Méshaventures. Série 6.30 Club Mini Zig-Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.10 Météo 7.15 Club Dorothée vacances 8.28 Météo 8.30 Télé shopping 9.05 Club Dorothée vacances 11.20 Jeu: La roue de la fortune 11.50 Jeu: Une famille en or 12.20 Jeu: Le juste prix 12.50 A vrai dire 13.00 Le journal 13.30 Météo 13.32 Tout compte fait 13.35 Les feux de l'amour. Série 14.30 Côte ouest. Série 16.20 Le miel et les abeilles. Série: Rayon de soleil 16.50 Club Dorothée 17.55 Les filles d'à côté. Série: Magie noire 18.25 Hélène et les garçons. Série: Mystérieux 19.00 Beverly Hills. Série: Début de saison 19.50 Le Bébête Show.

20.00 **Le journal / Images de la France**
 20.35 **Résultat des courses / Minute hippique**
 20.40 **Météo**

20.50 Crocodile Dundee II
 Film américain de John Cornell Avec Paul Hogan

Après seulement quatre semaines d'antenne, l'émission de Christophe Dechavanne, «Tout le toutim», passe à la trappe! Coup dur pour l'enfant gâté...

22.50 Famille, je vous aime
 0.00 **Le Bébête Show**
 0.05 **TF1 nuit / Météo**
 0.15 **Commissaire Chabert**
 Mort d'une fugitive
 1.40 **TF1 nuit**
 1.50 **Atlantides**
 2.45 **TF1 nuit**
 2.55 **Histoires naturelles**
 3.45 **TF1 nuit**
 3.55 **Côté cœur**
 4.20 **TF1 nuit**
 4.30 **Musique**
 5.05 **Histoires naturelles**

En raison de nombreux changements de dernière minute, les programmes français sont donnés sous toute réserve.

Eurosport
 8.30 Step Reebok (R). 9.00 Equitation: Coupe du monde. 10.00 EuroTennis (R). 11.00 Danse sportive. 12.00 Olympic Magazine (R). 13.00 Motors (R). 14.00 EuroFun. 15.00 En direct: Golf: Masters Volvo, Valderrama, Espagne. 17.00 Tennis: Tournoi d'Essen (WTA). 8èmes de finale du tournoi féminin. 19.30 Eurosportnews. 20.00 En direct: Basketball: Championnat d'Europe. Zagreb - Linnoges sous réserves. 22.00 Boxe. 23.30 ATP Tour Magazine. 0.00 Sailing: Magazine de la voile. 1.00 Eurosportnews.

ZDF Allemagne 2
 11.04 Fünf Millionen und ein paar Zerquetschte. 12.35 Umschau. 12.55 Presseschau. 13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Guten Appetit. 14.00 Naturwelt. 14.30 Spacecats - Die Katzenbande aus dem All. 14.55 PUR. Das Durchblickmagazin für Jugendliche. 15.20 logo. 15.30 X-Base - Computer Future Club. 16.00 Heute. 16.05 Die fliegenden Aerzte. 16.55 Glückstelefon. 17.00 Heute/Sport. 17.15 Länderjournal. 17.50 Lutz + Hardy. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Freunde fürs Leben. 20.15 Goldene Berge - Goldene Lieder. 21.05 WISO. 21.45 Heute-Journal. 22.15 live - Talkshow aus der Alten Oper in Frankfurt/M. 23.15 Die Nervensäge. 23.40 heute nacht.

Espace 2
 6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voute. 6.50 Perles de culture. 7.30 ...Memento culturel. 8.15 L'oiseau-plume. 9.00 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Bleu comme une orange. 11.35 Entrée public. La criée des arts et spectacles. 12.30 Carnet de notes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 env. Musique d'abord: Thèmes et digressions. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carrière d'arts. 18.00 JazzZ. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Disques en lice. 22.30 env. Diffusion de l'interprétation choisie. 23.50 Novitads. 0.05 Noiturno.

France 2

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.30 Feuilleton: Amourusement votre 9.00 Feuilleton: Amour, gloire et beauté 9.25 Les deux font la paire 10.15 Chalu Maureen 11.10 Flash info 11.15 Jeu: Motus 11.45 Jeu: Pyramide 12.20 Combien tu paries? 12.50 Météo 12.55 Rapport du Loto 12.59 Journal 13.30 La bourse 13.40 Météo 13.45 INC 13.50 Un cas pour deux. Série 14.55 Dans la chaleur de la nuit. Série 15.40 Tiercé en direct d'Evry 16.00 La chance aux chansons 16.45 Des chiffres et des lettres 17.15 Le prince de Bel Air 17.40 La fête à la maison 18.12 Jeu: Que le meilleur gagne 18.50 Studio Gabriel 19.20 Flash info 19.25 Studio Gabriel 19.59 Journal.

20.40 **Journal des courses**
 20.45 **Météo**
 20.50 **Point route**

20.55 Envoyé spécial
Spécial tabac
 Présentation de Bernard Benyamin
 Un dossier passionnant qui cerne tous les aspects psychologiques, médicaux et économiques d'un produit universellement consommé. Cette émission consacrée à ce qui est péché mignon pour les uns, poisons mortel ou bête noire pour les autres, suscitera à coup sûr un débat entre pro et anti-tabac.

22.35 Expression directe RPR
22.40 La France en films: Quai des Orfèvres
 Film de H.G. Clouzot (1947) Avec Louis Jouvet, Suzy Delair
0.30 Journal
0.50 Météo
0.55 Cercle de minuit
2.00 Studio Gabriel (2/R)
2.30 Bas les masques (R)
3.40 Que le meilleur gagne (R)
4.15 Dessin animé
4.20 24 heures d'info
4.40 Pyramide (R)
5.10 Dessin animé
5.15 La chance aux chansons (R)

RTL F.
 11.50 Les femmes et les enfants d'abord. Magazine. 12.20 Cap Danger. 12.45 Les femmes et les enfants d'abord (suite). 12.50 Zorro. 13.15 Les femmes et les enfants d'abord (fin). 13.25 Studio-info. 13.30 Tokyo pop. 15.10 F comme femme (fin). 15.15 C'est déjà demain. 15.35 Les globe-trotters. 16.00 Studio-info. 16.05 Crac-boum. 17.00 Studio-info. 17.05 Paradise Beach. 18.00 Studio-info. 18.05 Double gagnant. Jeu. 18.30 Top models. 18.50 Jeu Téléstar. 19.00 Scrabble. 19.35 Générations. Série. 20.20 Jeu Téléstar. 20.25 Météo. 20.30 Studio-info. 20.40 Dangereuse sous tous rapports. 22.35 Les parachutistes arrivent. 0.30 Météo. 0.35 Télé-achat.

SWF Allemagne 3
 8.30 Die soziale Marktwirtschaft 9.00 Nonstop-Fernsehen 13.30 Landesschau 14.00 Rückblende 14.15 Anna, Schmidt und Oskar 14.30 Der Ewige Judenham 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 Spanien: Sprache, Land und Leute 15.45 Schlaglicht 16.15 Abenteuer Wissenschaft 17.00 Die soziale Marktwirtschaft 17.30 Die Sendung mit der Maus 17.58 Es war einmal... das Leben 18.25 Unser Sandmännchen 18.30 Südwest aktuell 18.35 Hallo, wie geht's 18.50 Eisenbahnromantik 19.20 Landesschau 20.00 Tagesschau 20.15 Sport unter der Lupe 21.00 Nachrichten 21.15 Politik Südwest 21.45 Fahr mal hin 22.15 Kultur Südwest 22.45 Der Ritus, Spielfilm 0.00 Nachrichten 0.15 Nonstop-Fernsehen.

Suisse alémanique
 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Treff. 10.05 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.10 Mr(s). X. 11.05 Musikwunsch. 11.30 Etcetera-Kultur. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagsjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Série. 14.00 Siesta. 15.00 Siesta-Stamm. 16.00 Siesta Surprise. 16.30 Siestaforum. 17.00 Welle-1. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mittelungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Volkstümliches Allerlei. 20.00 Z.B.: Worte gegen die Erosion. 21.00 A la carte. 22.00 Zigeunerspiess. 23.00 Jazztime. 0.00 Nachtclub. 0.03 Musik zum Träumen. 1.03 Nachtclub mit.

France 3

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour Babar 8.20 Minikeums 11.10 Emplois du temps 11.45 La cuisine des musquetaires 12.00 Le 12/13 13.00 Vincent à l'heure 14.50 La croisière s'amuse 15.40 Magnum 16.30 Mini-keums 17.45 Une pêche d'enfer 18.25 Questions pour un champion. Jeu 18.50 Un livre, un jour 19.00 Le 19/20.

20.05 **Fa, si, la... chanter!**
 20.35 **Tout le sport**
 20.45 **Keno**

20.50 Deux flics à Downtown
 Film américain de Richard Benjamin (1989) Avec A. Edwards, F. Whitaker

22.40 Soir 3
23.05 Les brûlures de l'histoire
 La Toussaint rouge: Le 1er novembre 54, la guerre d'Algérie commence
 0.00 **Eurojournal**



QUAI DES ORFÈVRES - Avec Raymond Bussières, Bernard Blier, Louis Jouvet. FR2 22.40

Suisse alémanique
 10.10 Die Springfield-Story. 10.50 Murphy Brown. 11.15 Tiere in Spanien. 11.40 Lipstick. 12.10 Motel. 12.35 TAFminigame. 13.00 Tagesschau. 13.10 TAFgeld. 13.25 Lindenstrasse. 13.55 Catlow - Leben ums Verrecken. 15.35 Kampf um Yellow Rose. 16.20 räiseltAF. 16.45 Reiter mit der Maske. 16.55 Spielfilmzeit: Das Licht der Liebe. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.50 Tagesschau. 18.00 Forstinspektor Buchholz. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Netz. 21.05 Menschen Technik Wissenschaft. 21.50 10 vor 10. 22.15 Eishockey: EHC Kloten-EV Zug. 23.20 Delikatessen: Tectonic Plates. Nachtbulletin/Meteo.

RAI Italie 1
 10.00 Tg 1 Flash. 10.05 Il giardiniere spagnolo. 11.00 Tg 1. 11.45 Utile futile. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 - Flash. 12.35 La signora in giallo. Telefilm. 13.30 Telegiornale. 14.00 Albedo. Rubrica. 14.20 Scommettiamo che? 14.50 Alla conquista del West. 15.45 Solletico. 15.55 Viva Disney. 16.25 L'uomo ragno. 17.30 Zorro. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1. 18.20 In viaggio nel tempo. Telefilm. 19.05 Mi ritorni in mente. Varietà. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.25 Cagliari: Calcio - Coppa Italia. 22.25 Tg 1 - Ore ventitré. 22.40 Buon Natale. 0.25 Tg 1 - Notte. 0.30 Che tempo fa. 0.35 Oggi al Parlamento. 0.45 DSE - Sapere. 1.15 Ma la notte...

RTN
 7.35 Revue de presse. 7.40 Les aventures de Tintin. 8.00 Le journal. 8.15 Sélection TV. 8.20 Petites annonces. 8.30 Flash-infos. 8.35 Revue de presse. 8.45 Le jeu du pied gauche. 9.00 Flash-infos. 9.03 Arc-en-ciel. 9.10 Les naissances. 9.29 Colonne Morris. 10.00 Flash-infos. 11.00 Flash-infos. 11.03 Sur un Plateau. 11.10 L'invité. 11.33 PMU. 11.35 Brèves de trottoir. 11.45 Carré d'as (jeu). 11.50 Petites annonces. 12.15 Le journal de midi. 12.30 Magazine info. 12.55 Flashwatt. 13.00 Scènes de Vie. 13.15 La petite liaison dans la mairie. 13.45 Petites annonces. 14.00 Flash-infos. 15.00 Flash-infos. 16.00 Flash-infos. 16.03 Eurotop. 17.00 Flash-infos. 17.03 Toutes les musiques. 17.30 Ticket Corner SBS. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Air du Temps. 19.00 Air de Plume. 19.30 Juke Box.

TV 5 Europe

8.30 Météo/Flash Canal Infos 8.35 Paris lumières (R) 9.00 Flash Canal Infos 9.05 Réves en Afrique 9.30 Afrique australe 10.00 Espace francophone 10.30 Obsidienne 11.00 Reflets, images d'ailleurs (R) 12.00 Flash Canal Infos 12.05 La chance aux chansons 12.40 Météo internationale 12.45 Journal télévisé suisse 13.05 La maison Deschènes (R) 13.30 Bouillon de culture (R) 14.40 Magellan 15.00 Viva (R) 16.00 Infos 16.10 La cuisine des musquetaires 16.30 Bibi et ses amis 17.15 On aura tout vu 17.45 Questions pour un champion 18.15 Visions d'Amérique 18.30 Journal/Météo 18.55 Revue de presse française 19.00 Paris lumières. Magazine 19.25 Météo des 5 continents 19.30 Journal télévisé suisse.

20.00 Découverte
20.30 Tell quel
20.55 Météo des 5 continents
21.00 Journal télévisé de France 2 / Météo
21.40 A qui profite la cocaïne? (2/fin)
22.40 Viva
23.30 Le soir sur la 3
 0.00 **7 jours en Afrique (R)**
 0.10 **Noms de dieux**
 1.10 **Ram-Dam**
 1.40 **La chance aux chansons (R)**
 2.15 **Contact (R)**
 2.45 **Espace francophone (R)**
 3.15 **Sindbad (R)**
 3.45 **Reflets, images d'ailleurs (R)**
 4.45 **Visions d'Amérique (R)**
 5.00 **Paris lumières (R)**
 5.35 **Eurojournal**

Suisse italienne
 10.20 Textvision. 10.25 In(s)contri (R). 11.15 Caribe. Telenovela. 12.00 Cartoni a mezzogiorno: Sharky + George. 12.25 A conti fatti (R). 12.45 Telegiornale/Sport. 13.00 Passioni. Telefilm. 13.50 La grande vallata. 14.40 Alpe Adria. 15.10 Ruth la rossa. Documentario. 16.10 Textvision. 16.15 Caribe. Telenovela. 17.00 Teleciova. 17.35 Bit Trip. 18.05 Primi baci. 18.35 Superboy. 19.00 TG flash/Sport. 19.10 L'economia. 19.30 Il Quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Fax. 22.15 Grandangolo Mix. 23.15 Telegiornale/Meteo. 23.35 Hockey su ghiaccio 23.55 Textvision.

tve Espagne
 6.00 Euronews. 6.30 Asi se hizo... 7.00 La 2. Noticias. 9.10 Los desayunos de Radio 1. 10.00 Preguntas y respuestas. 10.55 Avance informativo. 11.00 TV educativa. 11.05 Noticias. 12.30 Noticias. 13.00 El menú de Karlos Arguiñano. 13.30 Sin vergüenza. 14.00 Alejandra. Telenovela. 15.00 Telediaro. 15.30 Pasa la vida. 18.00 Noticias. 18.30 Cifras y letras. 19.00 Cómo lo veis? 19.30 Clip, clap i Video! 20.00 Documental: Nuestras islas. 20.30 Lingo. 21.00 Telediaro. 21.30 Testigo directo. 22.30 Los unos y los otros. 0.10 Noticias. 0.30 Festival de cine de Valladolid.

Radio Jura bernois
 7.30 RJB info. 7.35 Amorca. 7.45 Qui dit quoi? 7.55 Le programme d'RJB Horizon 9. 8.00 Journal RSR 1. 8.15 Amorca. 8.30 Revue de presse. 8.35 Amorca. 8.45 Le jeu du matin. 9.00 Journal RSR 1. 9.15 Baroloage. Le saviez-vous? 9.35 Chronique TV. 9.45 Qui dit quoi? 10.00 Jeu. 10.30 Agenda. 11.00 RJB - magazine - Rendez-vous culinaire. 11.30 Les dédicaces. 11.45 Qui dit quoi?. 11.55 Activités villageoises. 12.00 RJB info. 12.20 Contact. 12.30 Relais RSR 1. 15.00 Music non stop. 16.00 Métró Music. 16.15 Le CD de la semaine. 16.45 Chronique TV. 17.30 RJB info. 18.00 Journal RSR 1. 18.30 Miroir - Activités villageoises - Agenda. 19.00 Ouverture. 19.00 Silence on tourne. 19.30 Disque à la demande. 20.30 Le mal entendu. 21.00 Relais RSR 1.

M 6

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite) 8.00 M6 express 8.05 Matin express (suite) 9.00 M6 express 9.05 M6 boutique 9.30 Infoconso 9.35 Boulevard des clips 10.00 M6 express 10.05 Boulevard des clips 10.50 M6 express 11.00 Boulevard des clips 11.45 Ecolo 6 11.50 M6 express/Météo 12.00 Papa Schultz: Commandant Gertrude 12.30 La petite maison dans la prairie: Le roi est mort 13.30 Deux flics à Miami: Nul n'est inviolable 14.30 Allo Cauey 16.30 Hit-machine 16.55 M 6 kid 17.00 Conan l'aventurier 17.30 Draculito: La malédiction de l'épouvantail 18.00 Highlander: La traque 19.00 Code quantum: Miracle à New York 19.54 6 minutes/Météo.

20.00 Notre belle famille
 Cody est un homme riche
20.35 Passé simple
 Magazine historique

20.45 Viens chez moi, j'habite chez une copine
 Film français de Patrice Leconte (1980) Avec Michel Blanc, Bernard Giraudeau
 Transposition tout en mouvement et en élégance d'une pièce de Louis Rego et Didier Kaminka, sur le thème des casse-pieds. Un rôle en or pour Michel Blanc dans un personnage d'insupportable parasite.

22.25 Les jeudis de l'angoisse: Darkside
Les contes de la nuit noire
 Film américain de John Harrison (1989) Avec Deborah Harry, Christian Slater
0.05 6 minutes
0.15 Fréquentar
1.10 Boulevard des clips
2.30 Le monde des hélicoptères (1)
3.25 Jazz 6
4.20 Culture pub
4.45 Fréquentar
5.40 E = M 6
6.05 Boulevard des clips

SPLUS
 10.00 Euronews. 14.00 TextVision S Plus (d/i/i/e). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d) (Info Schweiz. 18.00 Euronews (d/e). 19.10 Star Trek. Série. 20.00 Tagesschau/Météo (zeitverschoben). 20.25 Cash-TV Plus. 20.30 Cash-TV. 20.55 Fax/Nachrichten. 21.00 Starsky + Hutch. 21.50 Horizon: Der sechste Kontinent. Film von Benno Maggi (CH 1992). 23.15 Formel S: Schweizer Hitparade mit Frank und Alonso. 0.00 Programmorschau/Euronews.

RTP Portugal
 13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTPi júnior. 17.30 Origens. Telenovela. 18.00 Culinária. Cozinha tradicional. 18.30 Sinais RTPi. Magazine. 19.30 A mulher do Sr. Ministro. Comédia. 20.00 Telegiornal. 20.35 Na paz dos anjos. Telenovela. 21.10 A filha da Cornélio. 22.40 Jornal. 23.10 Remate. Resumo desportivo. 23.25 Financial Times. 23.30 Fecho.

Fréquence Jura
 8.00 Infos FJ. 8.15 Le bon tuyau du BPA. 8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 10.00 Infos FJ. 10.15 Jeu des refrains. 10.30 Infos plus (rediffusion). 10.45 Les grands airs d'opéra. 11.00 Infos FJ. 11.03 Eldorado. 11.45 Jeu du rire. 12.00 Titres. 12.15 Jura-midi. 12.32 Météo. 12.35 Carnet rose. 12.45 Ruban de rêve. 12.50 Le zappeur. 13.00 Troc en stock. 13.15 Va voir écouter l'abas si... 13.30 Juke-box. 14.00 Infos FJ. 14.05 Juke-box. 15.00 Infos FJ. 15.05 Juke-box. 16.00 Infos FJ. 16.05 Radioactive. 17.00 Infos FJ. 17.05 Radioactive. 18.00 Jura soir. 18.17 Météo. 18.22 Carnet de deuil. 18.30 Rappel des titres. 18.32 Le quart d'heure de l'accordéon. 18.45 Au fil du temps. 19.30 Les ensoirées. 0.00 Trafic de nuit.

Le Bruntrutain Bernard Comment signe un deuxième roman

Un spleen florentin

Né à Porrentruy voici 34 ans, installé à Paris depuis quelques années, Bernard Comment avait été l'objet de flatteuses critiques lors de la parution de son premier ouvrage, «L'ombre de mémoire» (1990, Prix Air-Inter et Prix Lipp-Genève). Des nouvelles, des essais se sont succédé depuis, jusqu'à son deuxième roman nostalgique «Florence, retours».

Avec *Florence, retours* son deuxième roman, Bernard Comment, auteur d'origine jurassienne, s'inscrit dans la lignée des écrivains impressionnistes plus que dans celle des grands conteurs. On goûtera particulièrement chez lui, à l'opposé d'une trame narrative serrée ou fertile en rebondissements, un sens remarquable de la description, un art consommé de l'atmosphère et cet inimitable climat, doux-amer jusqu'à l'étouffement, qui berce le lecteur dans une remémoration mélancolique, au cœur d'un été toscan fleurant le spleen et l'angoisse existentielle.

Le narrateur, jeune architecte français fuyant une maladie au diagnostic incertain, revisite cinq ans après son premier sé-



jour, la ville de Florence, peuplée de souvenirs, on croirait des fantômes, qui se pressent à sa mémoire tandis qu'il cède à la torpeur de l'été. Evocation en deux temps, alternés, où le passé et le présent ne cessent de s'entrecroiser. Celui d'un premier séjour qu'il avait fait en hiver à l'occasion d'un concours d'architecture portant sur la réhabilitation des anciennes prisons des Murate, et celui du présent, on pourrait dire le temps de la fuite, où le narrateur se cherche lui-même et tente de renouer les fils qui le tissent au gré de ses errances dans la ville.

On assiste alors à un curieux pèlerinage, au sens propre puisqu'il conduit l'architecte en des

lieux qu'il a aimés, au sens figuré aussi, puisque chaque endroit, chaque œuvre d'art convoque en lui images et impressions mêlées. Trois figures féminines balisent ce parcours: la mystérieuse Elena rencontrée dans la Florence d'il y a cinq ans, Camilla la capiteuse, amie de la première qu'il retrouve aujourd'hui, et Claire, restée à Paris, dont les appels téléphoniques rythment les rares échappées du narrateur hors de son labyrinthe d'émotions.

Il y a, chez Bernard Comment, malgré une érudition artistique parfois pesante, une maîtrise indéniable dans l'exploration du dédale des sentiments humains, avec de brèves percées vers le monde extérieur, incisives alors, presque brutales à force de lucidité, aussi bien qu'une habile construction des personnages, tout en clairs-obscur, en touches et en contrastes subtils. On pourrait presque parler alors d'une écriture «toscanne», car c'est là que réside le charme essentiel de ce roman, dans une oscillation entre ombres et lumières qu'on ne trouve qu'entre Sienna et Orvieto, dans un jeu de valeurs et une palette expressive qui doivent beaucoup à l'art des peintres, et davantage encore à la parfaite intimité de l'auteur avec les lieux qu'il évoque. (J.-M. Pittier-SPS)

● *Florence, retours* Bernard Comment, Christian Bourgois Editeur/Paris, 1994.

Un roman de Bernadette Richard

Quêteur de vent

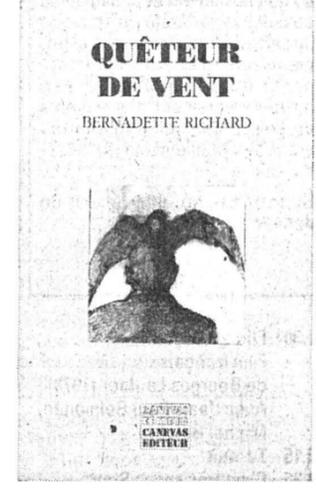
Quêteur de vent c'est l'histoire de Tamaris B. employé d'Etat, fonctionnaire suicidaire, responsable de la perception et de la gestion des impôts, qu'un infirmier nageur de toutes les températures, vient, une fois de plus, de sauver de la noyade.

Le récit commence dans un climat néo-romantique de béton, dans les terrains vagues de la voirie, où Tamaris B. culbute les filles. *Quêteur de vent*, c'est un conte somnambule, une variation sur un thème très sérieux, qui prend toutes les tournures, se déroule comme un conte fantastique dans les rencontres traversant le temps et l'espace, jusqu'à la visite du frère vendeur de ballons ronds carrés de toutes les couleurs, qui vient semer la zizanie à l'hôpital psychiatrique. *Quêteur de vent*, ce sont 176 pages d'émotion, d'intelligence, de poésie pratique, d'écriture précise. C'est le propos d'une blessure, d'un coup à l'âme, qui envahit tout l'être. C'est surtout cette recherche d'absolu, Maya perdue dans le flottement très doux des rêves, que Tamaris B. traverse à s'y perdre. Le fonctionnaire va s'enfoncer en lui-même, remonter comme en psychanalyse, le temps et ses errances, dans une dérive qui trouve sa matérialisation. Bernadette Richard utilise des figures effigies, des figures lyriques, pour raconter des secrets plus proches qu'il n'y paraît.

Foin des souvenirs. Les jours, les semaines, les mois se sont évanouis. Le sourire un peu jaune, ni heureux, ni malheureux, Tamaris B. endosse l'uniforme de la neutralité. Il a compris que le vrai combat va seulement commencer. Comme un passeport, il exhibe son manuel de savoir-vivre, tout neuf. D. de C.

● Biographie: romancière et journaliste, Bernadette Richard a déjà publié de nombreux ouvrages. Critique d'art, elle a par ailleurs participé à des monographies et rédigé le texte d'une anthologie de la sculpture dans le Jura. «Quêteur de vent» est son sixième roman.

● Bernadette Richard *Quêteur de vent*, roman, 176 pages, format 13 / 21 Canevas éditeur Frasné / Saint-Imier, diffusion suisse: OLF.



BIBLIOTHÈQUE NATIONALE SUISSE CATALOGUE ÉLECTRONIQUE

L'informatisation de la Bibliothèque nationale suisse (BNS), à Berne, avance. Désormais, ses utilisateurs peuvent trouver pratiquement tous les ouvrages acquis depuis 1951 dans le catalogue électronique «Helveticat». Les nouveaux titres de l'année 1994 seront quant à eux très probablement disponibles sur CD ROM.

Le transfert du contenu des fiches traditionnelles dans la base de données a été réalisé par une maison anglaise spécialisée. Quelque 80.000 entrées sont reportées mensuellement sur le support électronique, a expliqué récemment le Chaux-de-Fonnier Jean-Fédéric Jauslin, directeur de la BNS.

Le transfert des acquisitions des années 1848 à 1900 est en voie d'achèvement. L'an prochain, la conversion des collections des années 1901-1950 sera achevée. Dès le début de 1995, le bimensuel «Le livre suisse», qui contient les titres nouveaux parus en Suisse ou concernant la Suisse, sera également disponible sur support électronique. La version papier perdurera, mais sera moins complète.

La BNS dispose d'environ 110 catalogues. Son objectif est d'avoir au moins une copie électronique de chacun d'eux d'ici à la fin de 1995. Ces documents pourront être consultés sur «Helveticat» dans la salle des catalogues de la BNS, mais aussi à distance à l'aide d'un modem et via les réseaux Telepac et Internet.

Fondée en 1895, la BNS est rattachée depuis 1989 à l'Office fédéral de la culture. Elle a l'obligation légale de collectionner les informations, sur papier et sur d'autres supports, qui concernent la Suisse. Quelque 60.000 nouveaux documents viennent enrichir chaque année sa collection.

La BNS conserve aujourd'hui environ trois millions de documents, occupant 39 kilomètres de rayonnages. A la fin 1995, l'insitution disposera d'un nouveau local souterrain abritant 70 kilomètres de rangement supplémentaires. La réorganisation de la BNS a été rendue possible par la loi fédérale la concernant, adoptée en 1993.

(ats/sg)

Un dictionnaire franco-français

La prise de conscience de l'existence d'expressions ou de tournures régionales n'est pas récente. Ce qui est assez nouveau cependant c'est le sentiment de fierté qu'il est permis aujourd'hui de ressentir face à ces productions du terroir linguistique. D'où la prolifération des dictionnaires bilingues franco-français, donnant l'équivalent standard d'une expression régionale. Georges Arès est l'auteur d'un de ces dictionnaires, qui vient de paraître aux éditions de l'Aire. Le projet de l'auteur, migrant romand à Paris depuis plus de trente ans, est avant tout informatif: il ne vise pas à condamner certains usages mais à montrer des différences. Bon nombre de Romands ignorent en effet qu'ils ne trouveront ni dans le Robert ni dans le Larousse en-cyclopédique, fourrer (un livre), affecter (parler avec affectation), tresse (celle qui se mange), benzine, tipper, etc. Georges Arès ne dit pas que le français régional soit condamnable mais il considère qu'il a déjà bien du mal à se faire entendre dans le monde; on ne renforcera pas ses positions en employant de surcroît des vocables compris seulement d'une fraction minime de la francophonie» (page 8 de la préface). Le congressiste, le publicitaire ou l'écrivain suisse francophone se

confère à son ouvrage une qualité linguistique qui n'est pas toujours de mise dans ce type d'entreprise. On regrettera toutefois quelques étymologies hâtives, on regrettera aussi de voir affleurer ça et là quelques jugements normatifs, toujours extrêmement subjectifs. On lit en effet à la rubrique *comme que comme*: «Expression calquée sur l'allemand *sowieso*, cent fois stigmatisée mais qui semble indéracinable chez les locuteurs peu soucieux de bien parler.»



Editions de l'Aire

voit donc obligé de connaître ces différences: «Un certain bilinguisme endo-français, franco-français semble donc le sort du Romand» (page 9).

L'entreprise est louable et de plus bien faite. L'auteur, contrairement à bon nombre de puristes romands, qui voient des régionalismes dans toute forme non conforme à la norme du français standard, ne confond pas français régional et français populaire. Georges Arès s'est de plus assuré la collaboration du dialectologue Maurice Bossard pour l'étymologie des mots issus du patois, ce qui

confère à son ouvrage une qualité linguistique qui n'est pas toujours de mise dans ce type d'entreprise.

On regrettera toutefois quelques étymologies hâtives, on regrettera aussi de voir affleurer ça et là quelques jugements normatifs, toujours extrêmement subjectifs. On lit en effet à la rubrique *comme que comme*: «Expression calquée sur l'allemand *sowieso*, cent fois stigmatisée mais qui semble indéracinable chez les locuteurs peu soucieux de bien parler.» L'origine de *comme que comme* n'est pas si claire et les spécialistes préfèrent prudemment parler d'étymologie inconnue. Et pourquoi tant de mépris envers cette tournure? L'auteur, en revanche, apprécie le verbe *tipper*, dans lequel il voit un anglicisme commode, parfaitement intégré à la phonétique du français, que la langue commune ne connaît pas ou pas encore. Or, *tipper* vient vraisemblablement de l'allemand *tippen* (taper à la machine) et non de l'anglais *tip* (mettre un bout à quelque chose ou couper le bout de quelque chose). Si Georges Arès avait reconnu une origine germanique à ce verbe, aurait-il été aussi favorable à son égard?

Marinette MATTHEY
● «Parler suisse, parler français», Georges Arès, Editions de l'Aire, 1994.

Marie Tudor

On n'arrête pas de la redécouvrir. A La Chaux-de-Fonds, on en raffole tant que des supplémentaires sont agendées au théâtre de Beau-Site, où la mise en scène du Théâtre populaire romand n'a pas fini d'attirer les foules. Si, toutefois, des frustrés en demandaient encore, si d'autres souhaitent relire le texte de Victor Hugo, un ouvrage vient de sortir de presse pour les rassasier et les replonger dans l'histoire, à Londres en 1533, dans le sillage de la reine d'Angleterre.

● *Marie Tudor*, Victor Hugo, Canevas Editeur/Saint-Imier-Frasne, 1994.
● Chez le même éditeur, *De fraîche date*, recueil de nouvelles émanant d'un concours lancé par Canevas et l'hebdomadaire Coopération.

Marcel Proust

Slatkine, qui vient d'enrichir son offre par la nouvelle collection poche Fleuron, propose cet automne un choix de textes de Marcel Proust sélectionnés par un spécialiste de son œuvre, par ailleurs avocat bien connu du barreau de Genève. Simultanément, il publie un polar écrit à quatre mains par deux autres avocats du bout du Léman. Un romancier recherche sa compagne disparue depuis trois ans. Une journaliste enquête sur cette mystérieuse affaire. De quoi dévoiler la face cachée de la grande bourgeoisie... (sg)

● *Le cœur et l'esprit*, Marcel Proust, choix de Jacques Barillon. En désespoir de cause, Philippe Graven et Roland Berger, Editions Slatkine/Genève, 1994.

Saga du vivant

Préfacée par le célèbre astrophysicien Hubert Reeves, la grande aventure de l'homme et de l'univers propose de remonter le temps. Du big-bang fondateur aux Cro-Magnon, de l'infiniment petit à son contraire, de la génétique aux extraterrestres, les auteurs de ce livre boursé d'illustrations originales, (im)pertinentes et inédites de Jean-Pierre Cagnat, dessinateur au Monde et à L'Événement du jeudi, invitent aux grands espaces de la connaissance. Destiné aux curieux de tous âges, cet ouvrage est une initiation sérieuse, dans la détente et loin des rébarbatives lourdeurs académiques. (sg)

● *La saga du vivant*, Anna Alter et Jean-Pierre Cagnat, Editions du Félin/Paris, 1994.

Morte, l'ONU?

Consultant, directeur du Centre de recherches «Droit international 90» à Paris, le brillant avocat neuchâtelois Olivier Russbach se préoccupe du sort de l'Organisation des Nations unies. Défait et impuissante elle n'est pas l'ONU... Exemples à l'appui - guerre du Golfe, terrorisme aérien, ex-Yougoslavie - il s'insurge contre la confiscation de l'ONU et du droit international par la politique des Etats lesquels, tout en prétendant renforcer celui-ci, en écartent en réalité les règles. En éclaircisseur, il explore les pistes possibles de réappropriation des organisations et de la justice internationales par les citoyens. (sg)

● *ONU contre ONU*, Olivier Russbach, Editions La Découverte/Paris, 1994.

Sarajevo

Professeur à l'École supérieure de guerre, ancien lecteur à l'Université de Sarajevo, Gabriel Plisson propose une analyse fouillée du drame yougoslave. Et postule que celui-ci aurait pu être évité si une intervention extérieure avait eu lieu dès juillet 1991. Dans la première partie de son livre, il examine les intérêts contradictoires enchevêtrés dans ce conflit. Avant, il fait une petite histoire de l'émergence des Slaves en Europe; suit un vaste glossaire d'informations précieuses sur les belligérants et, surtout, la première publication de la «déclaration islamique du président bosniaque Izetbegovic». Indispensable. (sg)

● *Mourir pour Sarajevo*, Gabriel Plisson, Editions In Fine/Paris, 1994.

Jean-Jacques Locher, un artiste en pleine progression au Manoir de La Chaux-de-Fonds

Les fruits d'un voyage initiatique

En faisant confiance au peintre Jean-Jacques Locher, la Galerie du Manoir a accroché une excellente exposition, en même temps qu'elle offre à un jeune artiste de La Chaux-de-Fonds de se mieux faire connaître du public de sa ville. Bien vu, dans la mesure où Locher est dans une phase de progression et de maturité évidentes. A vérifier en une trentaine d'œuvres réalisées à l'aide d'acrylique et de techniques mixtes sur toile et bois.

Si l'exposition de Jean-Jacques Locher retient l'attention par la beauté et le rayonnement de ses œuvres, elle est aussi indissociable de son vécu. Plus, elle est une confession. Servie par une sensibilité et une finesse qui disent toute la longue marche effectuée par le jeune homme, en Europe centrale plongeant dans une culture nouvelle d'une part et mentalement d'autre part, à la recherche de son moi, prenant la mesure des joies et des larmes de la vie, elle est le réceptacle d'émotions à l'état pur, la révélation d'une personnalité riche de nouveaux territoires patiemment conquis.

D'abord, Jean-Jacques Locher a apprivoisé le geste, puis défini ses marches par les points cardinaux. Comme un humain fragile contenu dans une matrice. Ses tonalités sombres, sourdes, rougeoiantes, intimes voire sécurisantes, en restituent toute la chaleur. Simultanément, renvoyant à l'icône, à son mystère bienfaisant, à l'image de la mère au sein protecteur, elles en reflètent tout le

rayonnement, lourd de symboles et de promesses.

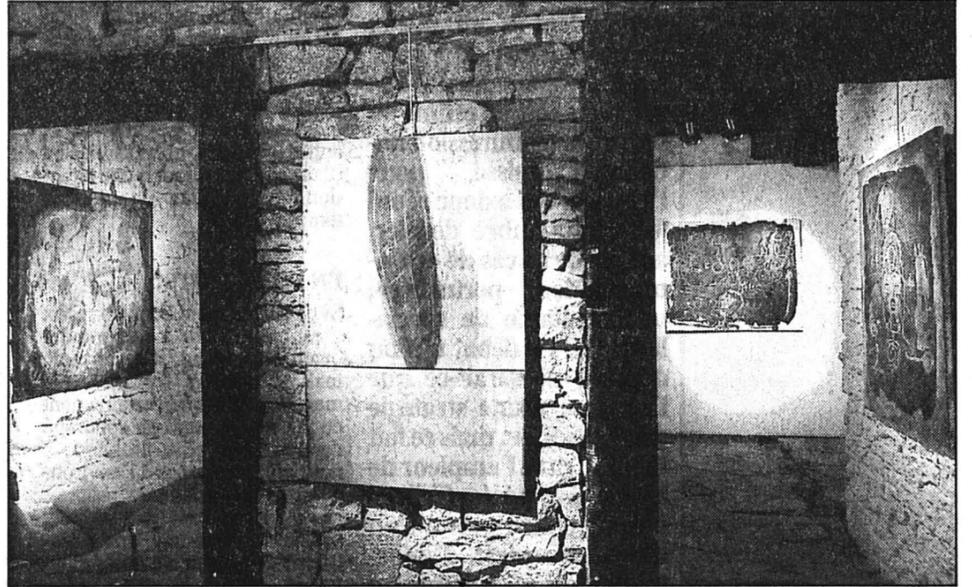
LE TOURNANT

Comment un jeune Chaux-de-Fonnier, influencé par l'art africain via Picasso, par un langage plus ou moins codé de signes et figures empruntant à l'expression visuelle de l'esprit occidental, a-t-il pu quasiment basculer dans un monde sensible habituellement étranger à la culture de sa région et de ses habitants? En décidant, voici trois ans, d'aller prendre l'air de Cracovie (Pologne), où il fut suivi par l'un des monstres sacrés de la scène artistique contemporaine polonaise, Jerzy Nowosielski, il ne devait pas se douter à quel point sa vision et sa perception du monde allaient changer.

Aujourd'hui, avec le recul de quelques années, il semble que ce séjour au bord de la Vistule, dans une cité où la création artistique relève du sacré et du mystère dans lesquels celle-ci baigne depuis l'érection des premières bâtisses en bois sur la butte légendaire du château de Wawel, fut une sorte de voyage initiatique pour Jean-Jacques Locher. Voyage initiatique qui s'est prolongé en Roumanie, avec un artiste déjà présenté à La Chaux-de-Fonds, Bogdan Achimescu. C'est dans ce contexte que Locher a trouvé un langage et une manière.

NOUVEAU LANGAGE

Le langage, expressif, s'est resserré dans le dépouillement, autour de formes et de figures symboliques de l'homme, pris dans le maelstrom de la perpétuelle triple interrogation «qui suis-je, d'où viens-je, où vais-je», d'apports de messages écrits, de confidences, exutoires aux heurs et malheurs. Il est exprimé au moyen d'une palette restreinte aussi aux couleurs chaudes, savamment appliquées par couches successives qui sont ensuite épargnées, lavées, griffées, profondément entamées, pour y



Galerie du Manoir

Une cave qui sied bien aux œuvres emblématiques de Jean-Jacques Locher.

(Impar-Gerber)

écrire une nouvelle page et positionner son moi-maintenant sur ce qui fut et avant ce qui sera.

A côté de grandes peintures sur toile, une série de petits caissons en bois de peuplier ou objets peints, retient particulièrement l'attention par une technique se présentant en quelque sorte comme un compromis entre peinture et gravure. Là, Locher démontre une belle maîtrise du trait, qui pourrait fort bien l'amener à la gravure classique. Déjà, il fait part de son envie de se remettre à la sérigraphie, son métier d'origine, acquis dans un atelier chaux-de-fonnier, après trois ans passés à l'Académie de Meuron à Neuchâtel.

Une technique de plus en plus souvent sélectionnée dans les biennales ou autres triennales ré-

servées à la reproduction de multiples sur papier. On en a vu à la célèbre Triennale internationale de Cracovie en septembre, ainsi qu'à celle de Granges tout récemment, pour ne citer que deux exemples.

Dans l'immédiat, cependant, Jean-Jacques Locher sera occupé par la création d'un projet de fresque extérieure pour le compte du parti ouvrier et populaire de La Chaux-de-Fonds.

ITINÉRAIRE

Agé de 32 ans, Jean-Jacques Locher semble être né sous le signe de la passion et de l'intrépidité, mais aussi de la joie de vivre, avec un cœur débordant de tendresse. Après ses classes obligatoires à La Chaux-de-Fonds, il passe trois ans à l'Académie de Meuron à Neuchâtel. Suit un apprentissage de

publiciste-sérigraphe, où son employeur, lui aussi artiste à ses heures, l'encourage à s'exprimer par la peinture. En 1991, il rompt avec l'univers helvétique et s'en va à Cracovie comme boursier. Il y fréquentera la célèbre Académie des beaux-arts durant un an, en section peinture. Il en reviendra transfiguré, fasciné. D'autres voyages approfondissent encore son approche de l'Europe centrale et de l'Est, en Roumanie notamment, d'où il ramène une partie des tableaux de la présente exposition du Manoir. Après une exposition en duo avec son ami Achimescu, à Timisoara au printemps, l'été 1995 le verra à la Cité des arts de Paris. S. G.

● La Chaux-de-Fonds, Galerie du Manoir, jusqu'au 23 novembre

PRIX ROMANDIE DU SPECTACLE

Les lauréats

Pour sa première édition, le «Prix Romandie du Spectacle» vient d'être décerné au comédien et musicien fri-bourgeois Thierry Romagnens, qui a enlevé les 5000 francs du prix Music-Hall, pour son langage poétique et sa polyvalence. Les 5000 francs du prix Musical ont été reportés au concours de l'an prochain. Par ailleurs, «Coup de cœur», une mention spéciale du jury, a été attribuée à Marc Donnet-Monay, étudiant valaisan en physique, qui déclame ses textes corrosifs à la manière de Pierre Desproges. Les prix seront remis en public le 2 novembre, lors d'une soirée au Théâtre de l'Octogone, à Pully-Lausanne.

(ats/sg)

ARCHÉOLOGIE ROMANDE

Nouveaux Cahiers

La collection des «Cahiers d'archéologie romande», créée en 1974 par l'historien vaudois Colin Martin, docteur honoris causa de l'Université de Lausanne et riche de plus de soixante titres, vient de s'étoffer de quatre nouveaux volumes. Le premier révèle les relations étroites entre le Néolithique final du lac de Neuchâtel (2760-2500 avant J.-C.) et les cultures préhistoriques du Midi de la Gaule et du centre de l'Europe.

Le deuxième tome fait l'inventaire de 38 ferrières réduisant le minerai, de 56 fourneaux et fonderies acier-charbon et de 12 forges et chaufferies du pied du Jura vaudois, avant et durant notre ère. Il est complété par un volume faisant l'analyse scientifique des scories, déchets résultant des activités métallurgiques antiques. Enfin, les fouilles d'Aventicum (Avenches/VD), ancienne capitale de l'Helvétie gallo-romaine, ont mis au jour les vestiges du plus ancien moulin hydraulique connu en Suisse. Construit en 57-58 après J.-C., il actionnait des meules en basalte importées de Gaule.

(ats/sg)

En marge de la foire du tourisme TTW de Montreux

Clients pourris, agences au tapis?

Les offres de dernière minute et la pression sur les prix qu'elles impliquent causent bien des soucis aux agences de voyages. Faire des affaires avec les vacances des autres n'est plus une sinécure. Une enquête réalisée auprès de 160 bureaux de voyages le révèle. La réalité, pour les agences de voyages, c'est le travail sur l'écran et bientôt les distributeurs automatiques de billets d'avion. Les investissements qu'il faut consentir pour les systèmes informatiques de réservation réduisent encore les marges. La lutte est rude pour tous.

Réalisée à la veille de la foire du tourisme «Travel Trade Workshop» (TTW) de Montreux, l'enquête révèle que ce qui cause le plus de soucis aux agents de voyages, ce sont les offres de dernière minute, qui «pourrissent» la clientèle. La qualité n'est plus un critère prioritaire pour les clients. On veut partir plus souvent, moins longtemps et à meilleur compte: c'est la mode actuelle.

AVENIR DE LA BRANCHE

Urs Frey, actionnaire majori-

taire de Travac, partenaire d'Imholz/Danzas peignait, il y a peu, un tableau plutôt sombre de l'avenir de la branche. Seules les agences qui trouveront des collaborations verront l'an 2000, indiquait-il. Pour vivre, une agence doit réaliser un chiffre d'affaires de trois millions de francs au moins, le rendement brut ne dépassant pas 10%, selon lui.

Les organisateurs du TTW, qui a débuté mardi, ont voulu savoir si les agents de voyage voyaient tous l'avenir aussi noir. L'Institut pour l'économie touristique de Lucerne a réalisé à leur demande une enquête financée par KLM auprès des agences de voyages. Les résultats feront l'objet d'un podium de discussions dans le cadre du TTW.

Sur les quelque 1200 agences que compte la Suisse, 158 gérants et propriétaires d'agence ont été interrogés sur les problèmes actuels de la branche et sur les perspectives d'avenir. Trois quarts des sondés ne partagent pas le pessimisme de M. Frey.



Tunisie. La cote monte

Dans le même temps, l'Egypte continue de perdre ses clients.

(Impar-SG)

DÉFIS

Même s'ils dépendent des grandes organisations et de leur politique des prix et de la distribution, la majorité des sondés estiment que leur avenir est entre leurs mains et que c'est à eux de faire ce qu'il faut pour améliorer leur situation. Deux tiers des sondés sont à la recherche de nouvelles possibilités qui leur permettent de relever avec succès les défis de l'an 2000.

Un tiers a déjà entrepris quelque chose. Près de neuf sur dix sont déjà reliés à un système de réservation. La filiale de Swissair Travisswiss couvre la plus grande part du marché dans ce domaine (80 %).

DESTINATIONS PRÉFÉRÉES

La France, l'Espagne et l'Italie demeurent, dans cet ordre, les lieux de villégiature préférés des Suisses. Selon une statistique encore provisoire de l'Office fédéral de la statistique (OFS), l'Egypte a très fortement reculé au classement en 1993.

L'an dernier, moins de 40.000 Suisses ont choisi l'Egypte pour se rendre en vacances. Par rapport à 1992, le recul est de plus de 30 %. A l'inverse, la Tunisie a enregistré une progression de 41,5 % à 64.189 arrivées. Ces deux pays occupent les 21e et 16e places au classement des 25 destinations préférées des Suisses. En progression également, l'île de Chypre et Israël.

Quant à la France, elle a reçu l'an dernier la visite de 1,9 million de Suisse, en recul de 17,7% par rapport à 1992, ce qui ne l'empêche pas de rester en tête du classement des destinations préférées des Helvètes. (ats)

La «gueule de bois»? Voici le céleri-branché

Dans l'Antiquité déjà...

Le céleri-branché est un très vieux légume, qui était connu des Chinois comme des Egyptiens, des Grecs et des Romains, lesquels utilisaient essentiellement comme condiment et, parfois, en dessert après cuisson dans du miel et du poivre, préparation qui était censée dissiper l'ivresse et les effets de la «gueule de bois»...

Sa culture n'a véritablement commencé à se développer qu'au XVIe siècle, grâce à l'apparition de variétés améliorées, au goût plus fin et moins âpre. Sa réputation de plante aphrodisiaque n'est peut-être pas étrangère au succès qu'il obtint sur les tables d'alors.

Un vieux dicton de Franche-Comté n'affirme-t-il pas que, «si l'homme connaissait l'effet du céleri, il en remplirait son courtil (jardin)»?

CŒUR TENDRE

Le céleri est disponible toute l'année sur les étals, mais il est surtout consommé pendant la période hivernale.

Il faut choisir des céleris-branches bien vigoureux avec des feuilles fermes et d'un beau vert vif. Plus le pied est gros et tendre, le cœur sera abondant et tendre.

Les commerçants acceptent souvent de couper en deux les plus gros céleris, ceux dont le pied dépasse 800 g, si vous trouvez ce légume trop important pour votre consommation personnelle.

Vous pouvez fort bien conserver plusieurs jours le céleri dans un endroit frais et à l'obscurité, après en avoir lavé les tiges. Il restera ainsi bien tendre et ne se décolore pas.

Pour garder son melleux et

son croquant, le céleri a besoin de beaucoup d'humidité. Roulez les tiges dans un torchon humide ou enfermez-le dans une poche plastique. Attention, car l'odeur forte et caractéristique de ce légume se communique facilement aux autres denrées si vous le conservez au réfrigérateur.

Pour éplucher un céleri-branché, il suffit de sectionner sa base verte, de supprimer les côtes trop dures et les tiges ligneuses. Séchées, ces tiges parfumeront agréablement sauces et potages au cours de l'hiver. Les tiges internes seront coupées en dés ou en bâtonnets.

CONSOMMATION

Le céleri-branché se croque à tout moment de la journée, s'associant avec fromage blanc et yaourts, mais aussi avec des pâtes molles ou du roquefort et une tranche de pain, grillé de préférence. Outre son utilisation en crudité, ses parties tendres et savoureuses, cuites à la vapeur, viendront accompagner une grillade, une viande blanche, une volaille ou un rôti.

Quand on cuit le céleri à l'eau légèrement salée, on peut récupérer avec profit le bouillon obtenu pour en faire une base de potage ou de sauce.

S'il a eu la réputation d'effacer la «gueule de bois» ou d'être aphrodisiaque, le céleri a aujourd'hui celle d'avoir une action bénéfique pour lutter contre les rhumatismes. Pourquoi ne pas essayer une cure de trois semaines en buvant l'eau de cuisson à raison d'un verre par jour avant de manger les côtes bien cuites et assaisonnées selon son goût?

(ap)

Réflexion lancée par la Commission nationale suisse pour l'Unesco (II)

Environnement: dire incertitude

Scientifiques et médias s'entendent-ils au mieux pour informer le public sur l'environnement? Pas vraiment, a-t-on estimé au sein de la Commission nationale suisse pour l'Unesco, qui a donc réuni le 30 septembre dernier, autour de ce cas de «communication perturbée», une trentaine de spécialistes (1). Le débat n'a pu dégager ne serait-ce que l'esquisse d'une stratégie d'information, mais ce fait même a situé l'ampleur de la question posée. Celle-ci recouvre bien plus qu'un simple transfert d'information du scientifique au public via le journaliste. Non seulement ce trio est «miné» par une bonne dose de défiances réciproques, mais il s'inscrit dans un réseau d'intérêts dont l'enchevêtrement n'a d'égal que celui des problèmes écologiques eux-mêmes...

Par

Jean-Luc RENCK

Jusqu'à récemment, la plupart d'entre nous pensaient qu'il y avait tout lieu de se réjouir de l'amélioration de la qualité des eaux suisses, résultat de quelques décennies d'efforts: stations d'épuration, lessives sans phosphates... Et subitement, on a pu croire que les lacs helvétiques étaient devenus «trop» propres, tout juste bons à produire des poissons faméliques...

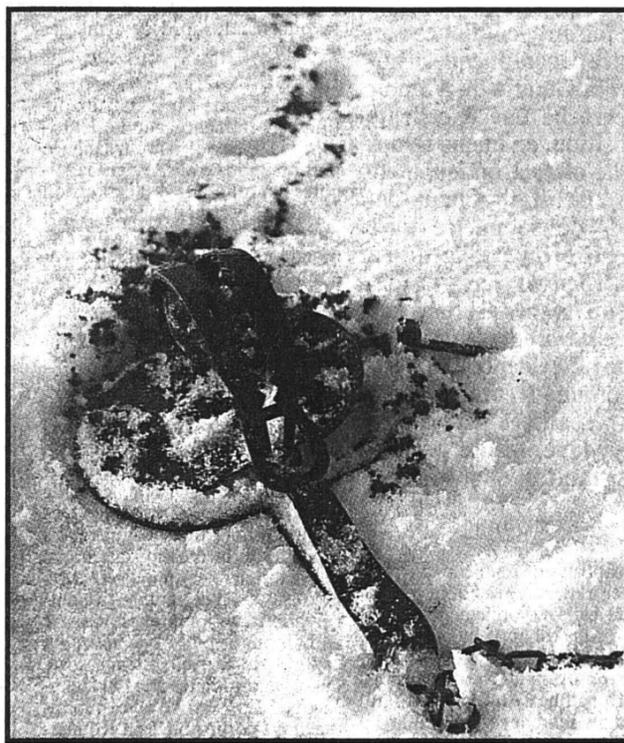
De fait, ces eaux propres posent problème à la pêche, confrontée à des poissons plus petits. Mais pour les poissons, «moins de graisse plus de muscles» équivaut à une meilleure santé. Et nos attentes de consommateurs ne sont frustrées qu'au plan quantitatif. En

terme de qualité, les poissons plus musclés ont meilleur goût. De plus, les poissons «nobles» (corégones...) voient remonter leurs effectifs, longtemps comprimés par des eaux plus propices aux carpes, brèmes et autres poissons «blancs». Rien d'autre qu'un retour à une situation qui prévalait en d'autres temps...

EN DEUX MOTS?

Si ce changement dans nos eaux n'est pas difficile à comprendre quant à son fond, il se formule mal de manière lapidaire. On manquera presque certainement ce fait que la perte en «quantité de poissons» pose problème à nos perceptions, pas à l'environnement. «Dans les eaux propres, les poissons sont petits» peut sonner à tort comme une catastrophe de plus due à notre mauvaise «gestion».

C'est bien pour illustrer le risque d'un tel malentendu qu'Alfred Fetscherin, consultant en communication et chargé de cours à l'EPFZ, a utilisé cet exemple lors de la journée d'étude de la CNSU. A. Fetscherin s'est dit inquiet des difficultés qui accablent aujourd'hui le citoyen aux prises avec l'information en matière d'environnement. Information marquée par un flou croissant, des revirements spectaculaires: les incertitudes climatiques soufflent le chaud et le froid, le recyclage de telle matière, fortement encouragé, apparaît subitement presque embarrassant... A. Fetscherin estime urgent de faire passer ce message au public: flou, contradictions et, le cas échéant, marche-arrière sont des aspects normaux des problèmes écologiques. Ce qui est vrai aujourd'hui ne le sera pas forcément demain. Il est actuellement délicat de parler incinération de papier récupéré ou stockage de verre après le courant d'éducation au recyclage que nous avons vécu, a regretté l'ingénieur Mauro Gandolla. D'aucuns se plaisent à stigmatiser les volte-face, mais, pour A. Fetscherin, il faut «insister davantage que par le passé sur les incertitudes (...), communiquer que l'environnement, comme toute chose, a deux



Une image peut exprimer beaucoup...

...mais les problèmes sont rarement simples (Photo JLR)

faces, et l'on doit montrer pourquoi il en est ainsi. Et aussi comment nous avons à manœuvrer avec ces contradictions». Le scientifique, à l'instar du biologiste neuchâtelois Michel Aragno, ne peut qu'approuver: «de bonne foi, les savants ne sont pas toujours d'accord, et les avis qu'ils donnent tiennent souvent plus à des hypothèses qu'à des certitudes». Au niveau pratique, «il n'existe pas de solution idéale ou définitive: les conditions environnementales changent et les connaissances évoluent», a encore souligné M. Gandolla.

En ce contexte, on devrait également rendre attentif au rôle de nos perceptions immédiates, changeantes, qui peuvent tout autant reconnaître des problèmes là où il n'y en a pas, que n'en pas voir là où il y en a. Finalement, considérant ces dimensions manquantes de l'information, A. Fetscherin a conclu: «Si l'on n'arrive pas à combler ce manque, il faut savoir que les

conséquences en seront dévastatrices». A savoir un découragement certain chez le citoyen...

D'AUTRES PRIORITÉS

Mais voilà, ces «dimensions manquantes» ne prêtent pas toujours à concision, coïncident peu avec la matière habituelle que travaillent les médias, pour vendre... Dissertar ne serait-ce que brièvement sur les perceptions, sur qualité versus quantité, incertitude, complexité, changement, long terme... apparaît bien loin des vues d'un Andreas Flüttsch, par exemple, chroniqueur scientifique d'un quotidien prospère que n'intéressent que «les héros; provocateurs et vainqueurs. Ceux qui paient de leur personne, les visionnaires, ceux qui refont le monde, enthousiasmement, engendrent la bonne humeur». Parce que «les journalistes sont condamnés au succès et doivent livrer des textes-chocs, des «histoires».

Celui qui ne se vend pas activement auprès des médias, y apparaîtrait peu ou pas!»

UNE SCÈNE APPAUVRIE

Exit tout ceux qui ne savent se «vendre» en deux phrases et l'environnement se résume aux coups d'éclat de Greenpeace. Exit le scientifique et ses scrupules («Mon modèle montre un réchauffement, mais un âge glaciaire est possible d'après certains collègues»), au profit de survivants («les scientifiques attendent de nouvelles mesures, mais les premières sont très claires, agissons!») ou de sous-vérités («les scientifiques sont indécis, ne changeons rien!»). Mais en ne couvrant que l'action, le spectaculaire, on peut passer à côté de l'essentiel. Pour exemple ces traques aux cerfs menées en hélicoptère en Nouvelle-Zélande. Qui n'a vu une fois ces scènes-chocs de baroudeurs brutalisant des herbivores qui n'avaient rien demandé à personne, et certainement pas d'être introduits dans des îles où ils poseraient problème à la faune indigène d'oiseaux terrestres. Ces traques ne sont pas une débauche commerciale, comme on a pu le conclure de plusieurs diffusions. L'objectif, visé par des écologues qui n'apparaissent jamais à l'écran (des anti-héros...), c'est la protection d'oiseaux uniques par la – difficile – capture de ces herbivores «communs»...

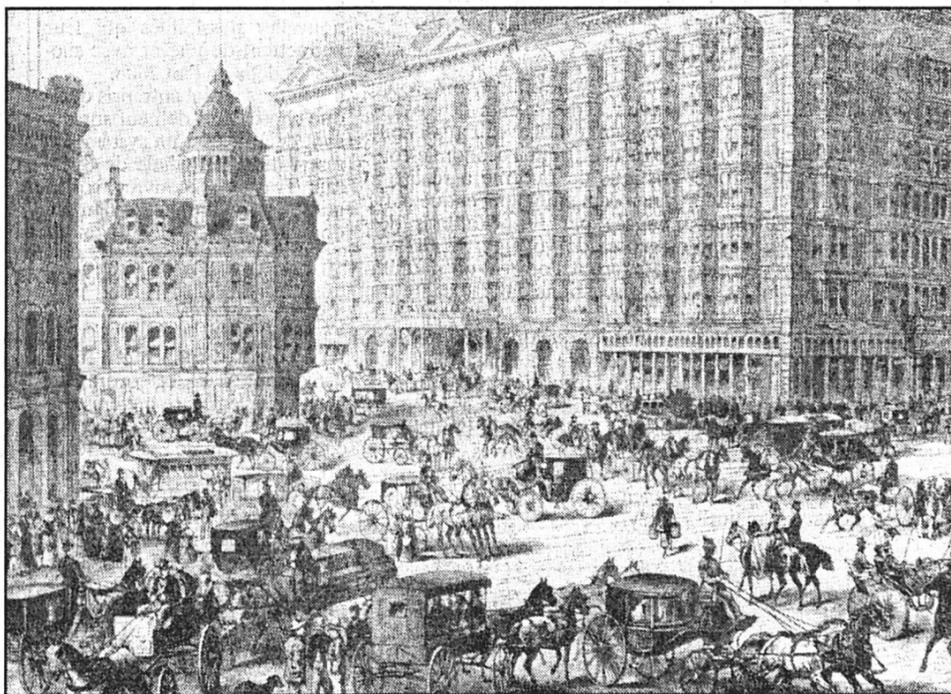
UNE CAUSE SANS HÉROS?

En Suisse, la médiatisation de la «mort des forêts» s'est-elle tarie faute de héros? Joli paradoxe: les dégâts se sont accrus, les rapports scientifiques se sont multipliés, mais les articles et émissions se sont faits plus rares et plus courts (2).

Plus que le rapport SANASILVA 94, voulu prudent, jugé mou, il aura fallu le dixième anniversaire d'une prophétie toujours pas accomplie pour que la «mort des forêts» retrouve la une. Avec, point positif, quelques bons développements sur les perceptions changeantes, l'incertitude, le principe de précaution, le long terme...

Tout est affaire de recul...

Un monde de problèmes interconnectés, à des échelles diverses, des processus en cours à toutes les vitesses imaginables. Des actions humaines motivées par des intérêts divergents, qu'il faut bien coordonner. De lentes et prudentes études. Des outils de communication dont les exigences ne sauraient s'accommoder de toute cette complexité, de toutes les incertitudes qui lui sont liées. Ce sont les ingrédients d'un vaste débat, mais qui, à l'arrivée, revient essentiellement à un double questionnement. Le scientifique doit assurément simplifier ses explications, mais jusqu'où peut-il s'accommoder de ce que ses hésitations soient considérées comme d'insignifiants parasites? Dans l'autre sens, jusqu'où le média peut-il accepter de présenter une information moins percutante, moins pointue, faisant place par ailleurs à quelques notions un peu moins concrètes? Jusqu'où doit-il renoncer à des mises en formules accrocheuses, souvent à double tranchant (3)? Quand bien même celles-ci leur sont livrées par un scientifique qui sait communiquer en phrases-chocs. Ainsi, tel quotidien peut bien titrer que notre espèce ne mourra pas du trou dans la couche d'ozone. Parole de chercheur, en autres choses, mais on peut le croire. Mais n'est-ce pas passer un peu légèrement sur les taux accrus des cancers et cécités dans l'hémisphère sud? Tel reportage TV sur la récupération des frigos a pu replacer le principe de la



San Francisco et ses embouteillages, en 1875

Le passé peut relativiser nos conduites, mais ne les légitime pas

taxe dans un contexte plus large, où il semble que certains s'enrichissent à double (en revendant par la suite les matériaux récupérés). Mais l'explicitation d'un contexte encore plus large peut sembler opportune: le recyclage doit générer des profits pour s'in-

tégrer dans le système économique et se banaliser. Une information partielle sur ce thème laisse les mêmes craintes – démotivation du public – que les «eaux trop propres», le «papier recyclé pas écolo» ou «Haroun Tazieff disculpe les CFC (4)», etc.

Prendre en compte la complexité, l'incertitude. Question de confiance face au lecteur, auditeur... Avec cette évidence qu'il n'y a pas qu'un public, entre aversion pour le jargon et défiance à l'égard de l'information sursimplifiée. La communication se doit

donc de viser la diversité plutôt que s'homogénéiser sur une voie moyenne sans «vieilles barbes pontifiantes» ni «héros, provocateurs et vainqueurs engendrant la bonne humeur». Alors une stratégie? Non point, plusieurs...

UNE AUTRE PROFONDEUR...

Dans le rythme effréné que dicte l'information, combien des problèmes actuels ne bénéficieraient-ils pas d'un abord historique s'il n'est pas référence dévote à un illusoire Age d'Or. Quel meilleur moyen de rendre palpable non seulement le changement, mais aussi l'éternel retour des choses. Il y a là une voie pour dépassionner bien des débats, en relativisant la «folie» de «l'écolo» (5) d'une part, du «consommateur standard» (6) d'autre part. Prend-on assez le temps d'expliquer que simplement, plus de moyens, c'est plus de monde, plus d'énergie, plus de matière consommée, de déchets produits. Et surtout des vieilles recettes à revoir...

Si la réunion organisée par la CNSU n'a pas pu esquisser de stratégie d'information, elle n'en a pas moins reconnu quelques pistes: qu'il y a des choses simples bonnes à rappeler. Et d'autres moins simples bonnes à expliquer. Largement...

DEMAIN
Le capital

NOTES

(1) Voir le premier volet, Ouvert sur du jeudi 20 octobre. Intitulé exact de cette journée d'étude: «Environnement et médias: une communication perturbée?» Les deux initiateurs en ont été deux Tessinois, l'ingénieur Mauro Gandolla et le journaliste Enrico Morresi. M. Gandolla est en particulier spécialiste du traitement des déchets et travaille actuellement comme consultant. Il est vice-président de la section Sciences naturelles de la CNSU, une section dont le président est le biologiste neuchâtelois Michel Aragno. E. Morresi est responsable de programmes à Rete 2 (Radio suisse italienne) et président de la section Communication de la CNSU. L'Unesco est, rappelons-le, une subdivision de l'Organisation des Nations Unies vouée à l'éducation, à la science et à la culture.

(2) Une analyse chiffrée de ce phénomène a été conduite par Michael Schanne, chercheur en communication, dans le cadre du programme SANASILVA.

(3) Ça n'est pas de l'environnement, mais c'est éditant: lorsque le Figaro Magazine (10.9.94) titre à propos de l'étude d'une colonie de macaques en captivité: «Le rire n'est plus le propre de l'homme», seul le paragraphe final aborde la question sur la base de quelques vagues observations rapportées par le chercheur, plus prudemment qu'il n'apparaît dans le titre... Accroche abusive, et pour les scientifiques tout au moins, le rire reste pour l'instant le propre de l'homme.

(4) Ciba-Geigy a récemment déclaré que la récupération de papier est un non-sens écologique qui nuit aux forêts (insuffisamment entretenues) et ne tient pas compte des progrès réalisés dans les ingrédients chimiques du blanchissement. L'entreprise est intéressée financièrement, à raison de plusieurs centaines de millions, dans ce débat. Quant à Haroun Tazieff, ses doutes sur l'action des CFC sur la couche d'ozone doivent être tempérés d'une amende honorable, notamment une interview du Nouvel Observateur (reprise dans «Ces fous qui veulent sauver la Terre, Nouvel Obs Documents No 6, 1989»).

(5) Tri des déchets et compost par exemple ne sont pas d'hier...

(6) Ainsi la brochure du WWF, Revue Panda 2/94, «Ecologie et économie», partant du postulat que le monde a été pris d'une folie soudaine au terme d'un long Age d'or balayé au siècle dernier...